

Pas de ministère Godbout avant une semaine (Voir page 3)

M. Bennett au secours de M. Godbout

Regards sur l'horizon politique — M. Godbout, le "régime Taschereau" et les enquêtes — Le plan de campagne ministériel — Espère-t-on faire oublier ces choses? — La leçon que porte la sorte et bête attitude des "tories" fédéraux

M. Godbout n'a pas encore réussi à mettre sur pied son cabinet, mais il prépare sa campagne électorale. Il s'emploie à réaliser tout de suite ce qu'il peut du plan de campagne ministériel.

C'est de bonne guerre. Sans même attendre de connaître ses collègues, M. Godbout a déclaré que ceux-ci accepteraient la démission de M. Charles Lanctôt. Celui-ci a tout de suite quitté ses bureaux. Hier soir, le premier ministre répétait aux journalistes qu'il ferait une enquête sur tous les ministères. Et l'on sait que, dès son premier appel au public, M. Godbout a parlé d'un renouveau dans le domaine de la vie provinciale, dont il espère que ses futurs collègues et lui seront les artisans. Par ailleurs, on annonce, du côté ministériel, que M. Valentine n'aura rien à faire, ni de près ni de loin, avec la prochaine campagne électorale.

Tout cela indique un évident désir d'opérer une voyante coupure entre le régime ancien et celui qui se prépare. (Et l'on pourra, en passant, noter le soir avec légal, dans le Canada de ce matin, le rédacteur en chef de ce journal souligne la fin du régime Taschereau. "Ce régime n'est plus, écrit M. Turcotte. C'est un fait dont doivent convenir partisans comme adversaires. Les uns sont contristés, les autres exultent. Peu importe. C'EST UN FAIT.")

Le malheur, pour M. Godbout et pour les auteurs du plan de campagne ministériel, c'est que le nouveau premier ministre n'est pas seulement l'ancien collègue de M. Taschereau, et comme tel solidement responsable des actes de celui-ci, mais qu'il est en plus le successeur que M. Taschereau s'est expressément désigné, qu'il a de son autorité propre placé à la tête de la province et du parti libéral. Rappelez-vous le texte de la lettre d'adieu de l'ancien premier ministre, où il parle de la difficulté du choix qu'il s'imposait à lui: "Je me suis arrêté, cependant, sur M. Godbout, ministre de l'Agriculture... Je suis heureux du choix que j'ai fait."

Le malheur encore, c'est que, d'accord avec M. Godbout et ses collègues d'hier, M. Taschereau a fixé les conditions où va se faire l'élection: c'est lui, toujours d'accord avec M. Godbout et les autres, qui a décidé de la dissolution de l'Assemblée législative et de l'interdiction qui devait automatiquement s'ensuivre de l'enquête du Comité des comptes publics; c'est lui encore, avec l'assentiment de M. Godbout et des autres, qui nous a imposé l'inutile, excessif et coûteux délai qui précéderait le prochain verdict électoral.

Plus tard, sans doute, un chef libéral pourra efficacement déclarer qu'il n'a rien de commun avec le régime Taschereau; mais, pour ce qui est de M. Godbout, le collègue d'hier de M. Taschereau, le collaborateur responsable de ses derniers actes, son successeur par lui-même désigné, comment pourra-t-on faire croire qu'il n'est pas, dans une large mesure, le continuateur de son chef d'hier? Et comment lui-même pourra-t-il décliner la responsabilité d'une oeuvre dont, jusqu'à la dernière heure, il fut le collaborateur et l'ouvrier?

M. Godbout promet une enquête par commission royale, à une date indéterminée. C'est reconnaître que les faits révélés au Comité des comptes publics ont démontré la nécessité d'un complet examen des rouages et des services gouvernementaux. L'aveu est à retenir. Mais les stratégies ministérielles espèrent-ils faire oublier qu'une enquête se poursuivait, qu'elle avait déjà prouvé son efficacité, sa nécessité même, et qu'elle a été interrompue par la volonté de M. Godbout et de ses collègues d'hier, alors qu'elle faisait déjà crever les abcès, quand des témoins importants étaient convoqués, — et à la veille même du jour où M. Duplessis devait annoncer qu'il ne faisait que de commencer son déballeage, que tous les ministères seraient successivement mis en cause?

Espère-t-on, par la promesse de cette enquête qui commencera on ne sait quand, et dont les résultats, on tout cas, ne sauraient vraisemblablement être connus assez tôt pour aider les électeurs à former leur jugement, espère-t-on faire oublier l'enquête opérante, qui aurait pu se prolonger jusqu'à la dissolution de l'Assemblée, et même après, qui révélait quotidiennement tant de choses et qui aurait fourni aux électeurs de utiles éléments d'appréciation? Espère-t-on faire oublier cette enquête en pleine activité, aux conséquences déjà formidables, que M. Godbout et ses collègues d'hier ont si brutalement, et trop opportunément, interrompue?

Espère-t-on faire croire aux gens, comme l'indiquait certain article de journal, qu'on a plus de chances d'obtenir une bonne enquête avec des hommes politiques qui ont participé à l'administration qu'il s'agit d'examiner, qui sont liés par l'amitié personnelle, par une camaraderie de parti, par la solidarité ministérielle aussi, dans certains cas, avec ceux sur qui il faudra

enquêter que par des hommes du dehors, que rien de tout cela ne pourra gêner?

En d'autres termes, et pour mettre les points sur les i, espère-t-on faire croire aux bonnes gens de la province qu'ils ont plus de chances de voir le fond des choses avec M. Godbout, responsable comme M. Taschereau et les siens, de l'interdiction de l'enquête des Comptes publics, qu'avec M. Duplessis qui, avec ses collègues Gouin, Drouin et les autres, a réclamé cette enquête, puis, personnellement, l'a conduite avec une maîtrise, un éclat, une audace, une hardiesse que personne ne conteste et qui l'ont porté à un degré de popularité qu'il n'avait encore jamais connu?

M. Godbout est jeune, et c'est un fait dont, tout naturellement, les directeurs de la campagne ministérielle comptent largement jouer auprès des générations nouvelles qu'elles sentent de plus en plus détachées des vieux cadres, des vieilles habitudes politiques.

Malheureusement pour M. Godbout, qui a du talent, de la culture, qu'on dit un technicien agricole de valeur, il n'a pas fait jusqu'ici la preuve publique qu'il incarne les aspirations des jeunes générations. Fonctionnaire d'hier et comme tel tenu à un silence relatif, entré dans le ministère très tôt après son élection et s'étant ainsi mis sur les lèvres un nouveau bandeau, il n'a pu, même s'il les partageait, s'associer aux aspirations qui meurent les plus intelligentes, les plus ardentes, parmi les jeunes. Sa situation, de ce point de vue, est fort différente, par exemple, de celle de M. Paul Gouin.

Ce n'est pas à cause de son âge que M. Paul Gouin, confiné jusque là dans sa bibliothèque, a subitement vu monter vers lui la grande popularité. C'est parce qu'on a retrouvé dans ses discours, dans ses articles de revue, l'essentiel de ce que pensaient et sentaient les générations nouvelles. Des jeunes de tous les milieux ont retrouvé dans la parole de l'artiste, héritier d'une longue tradition politique, qui passait soudainement à l'action l'écho de leurs pensées et de leurs sentiments intimes.

Qui, sérieusement, soutiendra qu'au regard de la jeunesse, M. Godbout, en dépit de ses quarante ans, occupe une situation pareille?

Nous avions l'intention de discuter la valeur du plan de campagne ministériel dont nous tracions hier les grandes lignes. Au fond, en commentant simplement les dernières nouvelles politiques, nous avons à peu près fait notre besogne.

En eux-mêmes, froidement examinés, les arguments que l'on se propose de mettre de l'avant ne sont pas très forts. Mais, en matière électorale surtout, la valeur réelle des arguments et leur efficacité pratique sont choses bien différentes et qui dépendent beaucoup des circonstances.

Ainsi, si les élections suivaient de trois ou quatre semaines seulement la dissolution de l'Assemblée, le résultat n'offrirait de doute pour personne. Ce serait un balayage! Mais, précisément — M. Taschereau et ses collègues (dont M. Godbout) avaient bien ce qu'ils faisaient en agissant ainsi — les élections n'auront lieu que dix semaines après la dissolution. Pendant ces dix semaines, ils comptent que toutes sortes de choses, dont nous avons marqué hier les principales, pourraient se produire et modifier en leur faveur la course des faits.

L'événement est en train de prouver que, de leur point de vue, ils n'avaient pas tort. M. Bennett vient de leur mettre entre les mains l'arme qui leur permettra d'utiliser au maximum l'argument sur lequel ils fondent évidemment le plus grand espoir: l'utilisation du vieux fonds rouge de la province et de la violente hostilité qu'inspirent à la masse de notre population les torys. Comme toujours, depuis vingt ans, c'est des milieux torys d'Ottawa que vient aux rouges du Québec le plus efficace concours.

Ceci ne veut pas dire que l'attitude des torys réussira cette fois encore à assurer la victoire des ministériels; car les circonstances sont profondément différentes de ce qu'elles furent jadis.

La foule québécoise, l'élection du 25 novembre l'a démontré, fait une distinction de plus en plus nette entre les deux politiques; puis, les conservateurs provinciaux, dont le chef professe, pour son compte, que les deux domaines sont différents, ont l'avantage de marcher côte à côte avec l'Action libérale nationale, qu'on ne peut, même indirectement, inculper de torysme.

Mais la tactique ministérielle et la bête attitude des torys fédéraux indiquent que la coalition oppositionniste n'a pas de risque à prendre et qu'elle doit, si elle ne veut pas courir la chance d'être torpillée par une manœuvre savante, utiliser à fond tous ses atouts.

Ainsi, du moins, de notre modeste observatoire, voyons-nous les choses...

Omar HEROUX

crêpe avant de crier: Eureka! Il avait un album de famille et lui de ses parents, tous restés en France n'était connu au Canada. Il vida donc le volume sur sa table et se mit à assortir les portraits de sa parenté à l'âge des accidents.

En retard, mais triomphant, il faisait le lendemain son entrée dans la salle de rédaction. Il avait, expliquait-il, travaillé d'arrache-pied, mais par contre il n'avait pas fait beaucoup de choses. Comme preuve, il était comme un jeu de cartes une série de vingt-cinq photos. On le félicita et on lui accorda un boni après avoir acquiescé sans sourcilier ses frais de voiture. Ces affaires réglées, il donna sa démission. On ne comprenait pas bien son idée de se retirer sur ses lauriers. On la comprit mieux quand la Patrie, qui avait regardé pendant trois jours, dénonçait en gros caractères l'indigne subterfuge de sa "conscience".

Le reportage, surtout à la façon dont il l'entendait, laissait de substantiels loisirs à P.-M.-B. Il dormait peu, lisait beaucoup et retenait dans sa fidèle mémoire toutes ses lectures.

C'est au Nationaliste qu'il exploitait le mieux sa veine comique. Pendant des années il rédigea la chronique des tribunaux et souvent il égarait Jules Moineau, surtout si l'on tient compte que la matière à sa disposition ne valait pas toujours celle du père de Courletine et qu'il devait respecter les bornes qui n'embrassent pas son prototype.

Entre temps il se livrait à de cocasses polémiques avec... lui-même. Il s'amusait à écrire des lettres où il s'engoulandait de la belle façon, ce qui lui permettait des réponses d'autant plus cinglantes qu'il était assuré, pour cause, d'avoir le dernier mot. L'un de ses plus vifs plaisirs, c'était aussi de faire moquer, le samedi, par P.-M.-B. chroniqueur, le P.-M.-B. reporter des gros journaux.

Deux fois, au moins, il s'amusa à écrire en collaboration avec Nap. Lafontaine (Jean Pick) des revues déplorables, dont certains des retrains trottaient encore dans la mémoire des contemporains. Exemple: cette (on était au temps où l'impérialisme battait son plein) du plum-pudding qui se chantait sur l'air de God Save the King.

Le plum-pudding anglais
Est un excellent mets
Pour les gourmets.
Y s'associe avec
Un quartier de rognon sec.
D' la gousse de rognon d' bon (bon!)
Du beurre et un peu (ouf).

P.-M.-B. professait à l'égard du risque la plus parfaite insouciance. Il fit des ascensions en ballon, des descentes en parachute, des plongées en scaphandre après la chute du pont de Québec, tout cela pour son reportage. Sa vigueur physique était telle qu'il y a quelques années, s'étant frappé la tête sur une pierre en plongeant, il resta quelques minutes sous l'eau au lac La Belle. Le lendemain, il était à Montréal en automobile. Il est vrai qu'il fit, à la suite de cette imprudence, une pneumonie double, qui entama sans le moindre doute sa prodigieuse vitalité.

En 1913, Marcel Bernard entra dans le fonctionnarisme en qualité de traducteur des débats; quelques années plus tard il s'enrôla avec le grade de sergent dans le régiment du colonel DesRosters. L'armée canadienne ne compte sûrement pas un sergent plus pince-sans-rire et moins soucieux de la discipline. Au demeurant, soldat comme journaliste, il était l'homme le plus obligé du monde. Et il n'a pas de sa vie, et malgré les lourds penables qu'il n'a cessé de jouer, se faire un seul ennemi.

Jusqu'à son départ pour Ottawa il égarait presque chaque jour la salle de rédaction du Devoir qu'il était, en même temps celle du Nationaliste, de ses bons mots et ses anecdotes qui rappelaient parfois Alphonse Allais. Tous les après-midi il venait tailler une bavette avec ses vieux camarades: Omar Heroux, Fred et Georges Pelletier, Jean Dumont, Léon Lorrain, Lafontaine, Paul-G. Oulmet, Chaballe, et l'auteur de ces lignes. Il avait connu la plupart de ceux-ci dans les salles de rédaction des autres journaux avant la fondation du Devoir.

J'ai été plus long que je le pensais; mais au vrai, c'est un volume qu'il faudrait consacrer à la vie aventureuse de ce journaliste de la vieille école, au temps où les journalistes ne se faisaient pas.

Je prie ici sa famille d'agréer plus tardivement que je ne l'aurais voulu, mais le bouleversement politique en est la cause, les sympathies des anciens camarades de P.-M.-B. au Nationaliste.

L. B.

Bloc-notes

Influence

On l'a noté ici même, ces semaines-ci: l'espace que la presse libre a donné aux révélations faites à Québec dès le commencement de la session close de si abrupte façon, il y a peu de jours, et surtout la place employée à signaler les effrayantes dépositions au comité des comptes publics ont contraint la presse subventionnée, et même les journaux du régime Taschereau, — dont le nouveau ministère hérite, — à rompre le silence qu'elle gardait sur les affaires publiques afin de ne pas compromettre le ministère qui la subventionnait ou l'avait amadoué. C'est ainsi qu'à la fin, les révélations du comité des comp-

LE BILLET BILINGUE

Le gouvernement King le fait voter malgré la gauche

Par 160 à 43, le ministre fait écarter l'amendement Barber selon lequel il n'y aurait que des billets ou français, ou anglais — MM. White, Cahan, Wermelinger et madame Black, quatre conservateurs, votent avec la droite pour le billet bilingue — MM. King, Lapointe, Cardin et Gardiner parlent pour le rejet de l'amendement Barber — M. Bennett tente d'expliquer son mot de "concession" et dit que le billet bilingue sera "non seulement inopportun mais dommageable"

DEBORDEMENT DE FANATISME CHEZ MAINTS "TORIES"

(par Emile BENOIST)

Ottawa, 17. — La meute orangiste et tory s'est déchaînée, hier après-midi, aux Communes, à propos de la monnaie bilingue. Trois heures d'affilée, ce fut une crise de rage ou d'hystérie, peut-être une crise conjuguée des deux.

Par son discours de la semaine dernière sur cette même question, M. R. B. Bennett, avait sans doute donné le ton. Ses partisans ont continué mais en accentuant. Ils y ont mis une telle fureur que jamais depuis dix ans qu'il m'est donné de suivre les débats parlementaires fédéraux, les Communes n'avaient été le théâtre d'un pareil spectacle. Toute la gamme du fanatisme, avec tons et demi-tons, y a passé.

tes publics ont dû éclater jusque dans les colonnes du Soleil et du Canada. Il n'y avait plus moyen de supprimer, de taire la vérité, parce qu'il y avait des feuilles pour publier ce qui devenait public, et que les journaux qui se taisaient là-dessus voyaient leur tirage aller à la baisse. Or, pour une feuille qui met au-dessus de tout l'argent et les affaires, une baisse de tirage, c'est une plaie mortelle, par où fuit l'argent. Et c'est ainsi que la Presse, la Patrie, le Canada, le Soleil et l'Evenement, d'autres aussi, ont dû suivre, mais de loin, le Devoir et l'Action catholique, seuls à donner des comptes rendus détaillés des événements québécois. Néanmoins les feuilles subventionnées et les gazettes de parti se sont gardées de commenter le moindre mot de la monnaie bilingue, les révélations dangereuses pour le régime, — qui en a sauté. Des titres de la dernière banalité, des comptes rendus plus ou moins complets, ou gâzés, et ce fut tout.

Un mot de blâme ou de protestation contre les méthodes révélées, les abus signalés, les scandales éclatants, il ne fallait pas que le lecteur comprit tout ce qui se passait. Pour l'apprendre, il devait lire des colonnes de texte jeté pêle-mêle et sans ordre, sans avoir un fil conducteur pour s'y retrouver. Néanmoins, c'était déjà mieux que le silence; c'était la fin du silence, la rupture forcée, si l'on peut dire, imposée, mais la rupture tout de même. Aussi la fin vint... Pour quoi? Entre autres choses parce qu'il y a une presse libre de dire tout ce qui se passe et de le commenter, — c'est le cas du Devoir en particulier, — sans aucun embarras. Sans l'existence de cette presse, le régime vivrait peut-être encore. En tout cas, parce qu'elle existe, le régime est blessé à mort. Encore un peu de temps et il aura vécu.

Pour M. Bennett

Quatre députés conservateurs: M. Cahan, ancien ministre, White, Wermelinger, (Verdun) et Madame Black (Yukon) ont voté avec le ministère pour le billet bilingue de la Banque du Canada. Cela les honore particulièrement. Pour ce qui est de M. Bennett, il a voulu expliquer son mot de concession: mais il n'a rien dit qui fasse oublier ce mot. Et la majorité anglaise du parti libéral a elle-même voté pour le billet bilingue, — ce qui signifie bien que les esprits éclairés se rendent compte que ce n'est pas la tant affaire de races qu'affaire de bon sens. Le Star de Toronto, qui revient sur le sujet du billet bilingue note que, sous le régime préconisé par M. Bennett, le citoyen n'a pas la liberté du choix dont le chef de l'opposition a parlé. "L'homme ou la maison qui recevait d'abord les billets de la Banque du Canada pouvait les obtenir "comme il les voulait", en français ou en anglais. Mais ils circulaient ensuite et ils étaient de la monnaie légale. Celui à qui on les offrait alors était tenu de les accepter, peu importe dans quelle langue ils fussent". Et cela indique que la liberté de choisir dont parle M. Bennett n'allait pas loin. A certains guichets de banque elle n'existe même plus. Croit-on par exemple que le Canadien français de passage à Toronto qui aurait demandé des billets français de la Banque du Canada à la Canadian Bank of Commerce les aurait reçus? Il avait une chance sur mille peut-être d'en avoir quelques-uns, et ça n'était pas du tout certain, on lui aurait dit: "Nous n'en avons pas". Tandis qu'avant le billet bilingue, tout le monde avait un billet facile à obtenir partout. Et cela ferait mal à des gens, qu'il y ait du français dessus? Pauvres gens...

G. P.

Des menaces à Québec, sur le ton suave comme sur le ton grave. Un ancien ministre, M. Lawson, a glapi un discours en cherchant à y mettre du miel pour atténuer le fiel. Mais au bout, la menace, toujours la menace: Que Québec prenne garde!

"Tommy" Church rugissait

Un simple back-bencher, un certain Dave Spence, de Toronto, y est allé plus carrément: "J'avertis les gens de Québec que si ceci se poursuit encore bien longtemps, ils souffriront encore plus que les autres car je ne suppose pas qu'ils tiennent à être isolés". Et c'est justement à cela qu'ils s'en vont s'ils continuent de parler. "Tommy" Church, cela se conçoit, s'est dépeché, surpris. Il parle toujours, en grinçant des dents. Hier, il rugissait. Se tournant vers les députés libéraux de l'Ontario et leur montrant le poing, les désignant du poing, un après l'autre, les appelant tour à tour par leurs noms, il les a apostrophés. Ces députés ne seraient pas ici s'ils avaient parlé de la monnaie bilingue au cours de la dernière campagne électorale.

"Tommy" considère que le bilinguisme a été commandé au gouvernement King par une minorité militante. "Quand j'ai porté l'uniforme, je l'ai fait comme volontaire et non pas comme conscrit".

Fiel

Du fiel mêlé à de la haine mielleuse. C'est l'ancien ministre Lawson qui parle. C'est un avocat, né à Ottawa, émigré à Toronto, qui se vante de savoir le français. Mais les droits du français ne vont pas jusqu'à la reconnaissance du bilinguisme. D'ailleurs, Laurier l'a reconnu. Les formules postales bilingues devraient être abolies sans délai car elles causent des malaises indescriptibles à des gens du Canada anglais. D'après la description de M. Lawson ça doit être quelque chose comme une commotion cérébrale. "La minorité ne doit pas respirer la majorité l'air qu'elle doit respirer. Ce sont les empêchements du français qui sont insupportables. Les Canadiens français veulent imposer leur langue aux anglais qui n'en veulent pas".

M. Bennett doucereux

M. Bennett avait donné le ton, la semaine dernière. Il avait alors été violent, virulent même. Hier M. Bennett avait le ton doucereux. Il s'est même expliqué sur maintes expressions que M. Lapointe lui avait reprochées, par exemple le mot "concessions". Toutefois, M. Bennett maintient son point que la monnaie bilingue n'est pas constitutionnelle, que les gens de langue anglaise n'en veulent pas. Hier, M. Bennett n'a pas précisément menacé, il a mis les Canadiens français en garde. S'ils en prennent plus que leurs compatriotes de langue anglaise ne veulent le permettre, qu'ils craignent les réactions, des réactions qu'ils ne soupçonnent peut-être pas mais qui se produiront. Comme M. Lawson, M. Bennett a été au miel autant qu'au fiel, peut-être plus miel encore que son ministre. Car M. Lawson a parfois voulu donner des coups de dents.

M. Barber allume le débat

Celui qui a déclenché le débat, l'a allumé pour la journée, le député colombien Barber, un homme de haute taille mais surtout remarquable par son abondante chevelure toute blanche. Un Absalon qui aurait blanchi tout d'un coup vers la cinquantaine.

M. Barber trouve qu'il n'est pas raisonnable de faire circuler de la monnaie bilingue dans les quatre provinces de l'Ouest, où 45 pour cent seulement de la population est de langue française. De la monnaie bilingue, à son dire, personne n'en veut là-bas, pas même les Canadiens français qui ne l'ont jamais demandée. La proposition du gouvernement a été simplement inspirée par quelques associations de la province de Québec; c'est comme la pointe du coin que l'on veut faire pénétrer. This is a British country.

Amendement

M. Barber présente un amendement qui est très simple: faire sauter l'article 15 du bill, l'article qui stipule le changement de la double série, anglaise et française, des bil-

lets de la Banque du Canada, en une seule série de billets bilingues.

M. Bennett s'est réservé près d'une heure et demie dans la soirée pour son deuxième discours sur la monnaie bilingue. Après cela, le Crédit social et la Cécéffe sont entrés dans le tournoi. Ça n'était plus du tout le même genre d'éloquence.

Sous-amendement

Le bilinguisme l'a cédé à la finance, à la technique de la monnaie. A quoi bon avoir de la monnaie qui ne se rachète pas? ont dit les deux narrains cécéffistes d'un sous-amendement. MM. MacNeil, de Vancouver, et Douglas, de Weyburn.

Il est dit sur les billets que la Banque du Canada paiera au porteur sur demande la somme de tant. La Banque promet de payer mais la loi lui défend de le faire. A quoi bon promettre alors? La promesse est une mauvaise farce. Pourquoi ne pas avoir un billet ni anglais, ni français, dans une langue que n'importe qui comprendra? le billet porterait le mot Canada, un signe de plastron et un chiffre, le tout sur papier de diverses couleurs, selon les dénominations.

Tel est le sens du sous-amendement, qui n'a pourtant pas rallié le vote de toute la Cécéffe et de tout le Crédit-Social.

Répliques

Il va sans dire que les discours haineux des députés toriens ne sont pas restés sans réponse. Le premier ministre, M. Mackenzie King, a parlé tout de suite après le propos de l'amendement, le député colombien Barber. M. Lapointe a dit quelques mots après Tommy Church. On trouvera plus loin un résumé des uns et des autres. Après M. Bennett, dont nous résumons très substantiellement l'allocution, le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, ancien premier ministre de la Saskatchewan, s'est lancé à fond de train contre le leader conservateur, M. Gardiner n'a pas tant parlé de bilinguisme que de la propagande antilibérale de M. Bennett, notamment dans un journal

(Suite à la page 7)

Carnet d'un grincheux

Quand le Grincheux écrit que le pont de l'île d'Orléans était un symbole, car il conduisait à une chute, — le pont s'est effondré l'île et le Sault Montmorency, — il ne croyait pas dire si juste. Il s'en confesse.

Nous aurons enquête complète sur les abus commis à Québec, promet M. Godbout. Nous en avions une et M. Taschereau l'a bloquée, avec M. Godbout. Celle qu'il promet maintenant, nous l'aurons à Pléques ou à la Trinité, tanturli!

Si nous tardons à avoir un nouveau ministère québécois, c'est qu'il faut commencer par assainir un tant soit peu l'atmosphère de la colline. Cela prend du temps... et encore plus de désinfectant.

"Dohors la clique, plus vite que ça se presse!" s'exclamaient jadis M. Houde, le criait; M. Duplessis, lui, il l'a fait.

Est-ce que M. Perley se refusait, en temps d'élections, à faire circuler des billets bilingues dans le comté d'Argenteuil, comté bilingue, mais en majorité français, si cela devait assurer la victoire de M. Perley?

Pour ma part, je ne crois pas qu'aucun Canadien se sente humilié de ce qu'il y aura quelques mots de français sur les billets de la Banque du Canada", dit M. Lapointe. Erreur. Depuis quand M. Bennett n'est-il plus citoyen du Canada? Lui qui vit dans les concessions?

Au concours d'inscriptions à poser sur la stèle qu'on érigea quelque part à la mémoire du régime qui vient de mourir, — M. Turcotte l'a écrit au Canada, le régime Taschereau est mort, — le texte primé sera sans doute celui-ci, en latin, aussi macaronique que le français d'Edmond: "Dapngelavit de branchia in branchiam et fecit Pout!"

Le Grincheux

actualité

Pierre-Marcel Bernard

P.-M.-B., comme l'appelaient tous ses camarades, est mort en pleine vie politique. C'est peut-être pour entrer une suprême fois son défilé de celle-ci. Il n'y trouva guère, en effet, que matière à galles et plaisanteries. Avant de s'installer dans le fonctionnarisme, on se sentit toujours mal à l'aise, au lit de mort parfois sa situation périlleuse, il avait fait partie de la faction de presque tous les journaux, anglais comme français. Ce mauvais caractère, en effet, l'anglais de l'aisance qui était sa marque toutes choses, même si — il n'au-

rait pas manqué de faire lui-même ce jeu de mots — il ne l'a connu jamais au sens bourgeois du mot. Il ne mettait guère dans une salle de rédaction. Cela tenait à son tempérament bohème, car il était l'un des rares survivants du temps où les nouvelles avaient horreur des mœurs bourgeoises.

Un jour donc que P.-M.-B. cou-

vrait les spéciaux, il fut tiré du sommeil par un appel téléphonique. Un accident terrible venait de se produire. Son chef d'information lui enjoignait de se procurer les noms des vingt ou vingt-cinq victimes et de ne pas manquer de s'amener le lendemain au journal muni du portrait de chacune d'elles. P.-M.-B. se rendit compte, après une enquête sommaire, que la maison qui s'était écroulée se trouvait habitée par des Croates ou Slovaques dont c'était toute une affaire d'épeler les noms sans voyelles. C'était une affaire plus compliquée encore que de se faire comprendre des parents qui ne savaient ni l'anglais ni le français et que, par ailleurs, la douleur affolait.

Il ne gratta pas longtemps sa tête

CALENDRIER

Demain: JEUDI, 18 juin 1936
 Octave de la Fête-Dieu, 4^e jour.
 Lever du soleil, 4 h. 11.
 Coucher du soleil, 7 h. 54.
 Lever de la lune, 3 h. 24.
 Pleine lune, le 5, à 9 h. 28m. du matin.
 Dernier quart, le 12, à 7 h. 11m. du matin.
 Nouvelle lune, le 19, à 21m. du matin.
 Premier quart, le 26, à 2 h. 29 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

NUAGEUX ET ORAGEUX

MAXIMUM ET MINIMUM
 Aujourd'hui maximum 68.
 Minimum 48.
 Demain maximum 65.
 Minimum 45.
 Mercredi maximum 68.
 Minimum 48.
 Jeudi maximum 65.
 Minimum 45.
 Vendredi maximum 68.
 Minimum 48.
 Samedi maximum 65.
 Minimum 45.
 Dimanche maximum 68.
 Minimum 48.

BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.6.

Chiffres fournis par la Maison M.-R. de Montréal, 300-A St-Denis, Montréal.

M. Authier se présenterait dans Lotbinière

QUEBEC, 17 (D.N.C.) — M. Hector Authier n'a pas encore décidé s'il se retirera de la politique ou non. Sa santé est délicate et il représente un comté immense.

Toutefois, on parle d'un accommodement possible. Si M. J.-N. Francoeur, ex-ministre des travaux publics, prend sa retraite, M. Hector Authier serait invité à se présenter dans Lotbinière. Ce comté offrirait un double avantage. Comme M. J.-N. Francoeur y a recueilli, aux dernières élections, une majorité de 4,000 voix, le comté est considéré comme assuré. Au contraire, le comté d'Abitibi est rien moins que sûr. De plus, advenant le maintien du gouvernement Godbout, la tâche serait grandement facilitée pour le ministre.

Manifeste du chef des Croix de feu

PARIS, 17. (S.P.C.) — Le chef de la vaste association d'anciens combattants dite des Croix de feu, le colonel François de La Rocque, vient de lancer un manifeste dont voici des points saillants: A cause du désarroi où se trouve la France, les Croix de feu auront recours à l'action politique. Ils sont préparés à la plus grande des tâches. Leur mouvement entre dans une phase décisive. Ils renverseront la dictature capitaliste et assureront à la France la puissance, la prospérité et la concorde. Mais les Croix de feu rejettent cet asservissement à l'Etat que des pays étrangers ont pu accepter et envers lequel notre individualisme racial nous fait éprouver un sentiment d'horreur.

Après leur avoir lu son manifeste, le colonel de La Rocque a dit à des journalistes que c'est en vain que le gouvernement cherche à dissoudre les Croix de feu. Il a affirmé que le mouvement des Croix de feu est irrésistible. Il n'a toutefois pas indiqué le mode d'action politique auquel il entend recourir.

Le nombre des Croix de feu serait de 500,000 selon les uns, selon d'autres, il s'élèverait à 700,000.

L'état de Pie XI

Cité du Vatican, 17. (A.P.) — Sa Sainteté le pape Pie XI s'est soumise aujourd'hui à un examen médical approfondi et il semble que les conclusions des médecins soient réconfortantes. La pression artérielle, qui avait été un peu élevée en ces derniers temps, est redevenue normale. Il ne semble pas exister de danger de paralysie dans l'état actuel du pape. Les médecins ont recommandé au St-Père de ménager ses forces. Le pape se rendra le 30 juin à sa maison de campagne et il y demeurera probablement jusqu'au mois d'octobre.

En Espagne

140 EGLISES INCENDIEES. — 269 MORTS.

D'après une dépêche que le Times de New-York et la Gazette de Montréal ont reçue de Madrid par T.S.F., le chef politique catholique José María Gil Robles a dit aux Cortes qu'il espérait, depuis la victoire électorale du Front populaire, laquelle a eu lieu en février, des extrêmes ont incendié 140 églises — dont 36 ces deux derniers jours — en ont ravagé 251 autres, que 269 personnes ont perdu la vie et 1,500 ont reçu des blessures graves au cours des troubles qui sévissent depuis cette victoire. Le premier ministre Santiago Casarès Quiroga n'a pas nié l'exactitude de ces chiffres. Il a répondu qu'il faut attribuer à l'infirmité de l'Association des employeurs fascistes les troubles ouvriers qui se sont produits ces quatre derniers mois.

M. Brigid quitte le consulat de Montréal

SON SUCCESEUR SERA M. PAOLO DE SIMONE

M. le chevalier Giuseppe Brigid, consul royal d'Italie à Montréal depuis deux ans et demi, quitte son poste pour aller ouvrir un nouveau consulat dans l'île de Chypre. Il quittera le Canada dès que son successeur sera arrivé, c'est-à-dire d'ici deux mois.

Le successeur de M. Brigid au consulat de Montréal sera le colonel Paolo de Simone, du ministère des Affaires étrangères d'Italie.

L'île de Chypre, où se rendra prochainement M. Brigid, est la plus grande des îles de la Méditerranée orientale. Elle est devenue colonie de la Couronne d'Angleterre en 1925.

Retour de Soeur Valérie Métivier

APRES 13 ANS D'ABSENCE

Soeur Valérie Métivier est arrivée à Montréal aujourd'hui, après avoir passé 13 ans dans les missions des Soeurs Grises à Akivik et à Fort Resolution. Soeur Valérie est la soeur de Mme Lucien Desbiens.

EN VACANCES faites-vous suivre par LE DEVOIR

Canada	
1 semaine	.20
2 semaines	.35
3 semaines	.50
1 mois	.60
2 mois	1.00
Etats-Unis	
1 semaine	.25
1 mois	.75
3 mois	2.00

Faire remise par chèque au pair ou mandat, au "Devoir", C.P. 4020, Montréal (abonnements).

Ils veulent s'emparer de Paris

Paris, 17 (S.P.C.) — Dans des milieux de gauche, on affirme que 700,000 militants de droite (sans doute les Croix-de-Feu), armés, se préparent à s'emparer de Paris et on presse le gouvernement de prendre des mesures préventives.

La commission nationale et les ports francs

Les deux bills sont adoptés en troisième lecture au Sénat — M. Meighen ne croit pas à la permanence du nouveau système inauguré par M. Howe — Le cas du port de Sorel — Il faut préparer l'opinion publique à l'établissement de ports francs

Ottawa, 17 (D.N.C.) — Le Sénat a adopté hier en troisième lecture le bill instituant des ports francs. Le bill autorise le gouvernement à adopter un décret permettant aux provinces et aux municipalités de créer, sur leur demande, des ports francs. Le bill a été déposé à la Chambre pour qu'elle l'adopte, s'il y a lieu. Le comité du Sénat, avant d'accepter, lui a apporté dix modifications. M. Raoul Dandurand, ministre d'Etat et leader du gouvernement, a déclaré que l'opinion est hostile à la ratification de cette mesure. Il a ajouté qu'il considérerait le bill comme un moyen de vulgarisation de ce projet des ports francs auquel il contribuait fortement à amener le public. Le bill sera donc transmis à la Chambre, pour que celle-ci le discute dans le même but. M. Arthur Meighen a exprimé l'opinion que M. le sénateur J.-B. Gagnier et M. le sénateur J.-H. Rainville, parrains du bill, n'ont pas cru qu'il serait adopté par la Chambre à cette session. Dans ces conditions, il déclare n'avoir aucune objection à ce que le bill soit adopté en troisième lecture.

M. le sénateur James Murdock a exprimé l'opinion que cette mesure mérite qu'on l'étudie sérieusement.

Le bill de la Commission nationale des ports a été adopté en troisième lecture. Mais auparavant, M. le sénateur Arthur Meighen, leader conservateur, a déclaré qu'en se basant sur la loi des probabilités, le Canada reviendrait dans un prochain avenir au système d'une commission pour chacun de nos grands ports. L'Angleterre, la France et l'Australie, a-t-il ajouté, ont mis à l'épreuve un système de centralisation de l'administration des ports. Mais elles ont dû revenir à l'ancien système, sous le contrôle central des dépenses administratives et à fonds de capital.

Or l'Angleterre et la France sont plus compactes que ne l'est le Canada. Ces deux pays ont dû revenir aux administrations locales, il est très improbable que le Canada conserve le système qu'ils ont dû abandonner.

"Je suis tenté de croire que le nouveau ministre des Transports, avec les meilleures intentions, dit M. Meighen, a présumé de ses talents administratifs en se faisant le pilote de si nombreuses mesures qu'il a déposées à la Chambre."

Puis M. Meighen a fait observer que Sorel n'est hors du contrôle de la Commission des Ports. Il s'agit de savoir pourquoi nos sept grands ports sont administrés par la Marine alors que Sorel est administré par les Travaux publics. "On ne trouve pas dans le rapport de sir Alexander Gibb la suggestion de créer une Commission centrale des Ports. Toutefois, conclut-il, même si on n'est pas d'accord sur ce point, il n'est pas plus exact de dire qu'il n'est, je ne croirais pas devoir lui faire obstacle au Sénat."

M. Raoul Dandurand, leader du Gouvernement, a déclaré que le ministre est justifié de présenter cette mesure. "Les ports du Canada, dit-il, sont la propriété du Dominion et sont financés par le crédit fédéral. Ils constituent le système de transport maritime du pays et il est de l'intérêt général que leur administration soit centralisée. On a parlé, poursuivait-il, de concurrence déloyale en certains ports. Cette concurrence a affecté de façon malheureuse les recettes de certains ports. Il en résulte qu'une unité de direction est de l'intérêt général du commerce. La preuve, conclut-il, c'est que ce principe a été accepté à l'unanimité par les intéressés."

M. le sénateur James Murdock a cité une information parue dans un journal de Montréal à l'effet que la mise du personnel du port de Montréal sous le régime de la Commission du Service civil l'exposerait à certains dangers. Le général W. A. Griesbach lui a fait observer que M. C. Ballantyne a déjà opposé le plus catégorique démenti à cette information de presse.

M. le sénateur J.-H. Rainville a protesté contre la mise du personnel des Ports sous le régime de la Commission du Service civil.

M. Arthur Meighen a déclaré ne pas voir pourquoi le personnel des ports serait soustrait plus que celui d'un autre ministère au régime de la Commission du service civil.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, rivières, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez M. Harbord 12414.

Les écoliers slovaques

La Commission pédagogique des écoles catholiques de Montréal autorise le groupement de ces écoliers et l'usage de leur langue maternelle pour la prière, le chant et les divertissements, mais non pas l'usage de cette langue dans l'enseignement après la 2^e année

A sa seconde séance du mois, la commission pédagogique des écoles catholiques a étudié une requête du R. P. Félix Felicko, O.M.C., curé de Saint-Cyrille et Méthode, paroisse des Tchécoslovaques de Montréal, demandant de grouper les écoliers slovaques montrealais dans une école et de permettre que l'école leur enseigne dans leur langue maternelle après la 2^e année, qui, en vertu du règlement, est la dernière pendant laquelle on peut se servir d'une langue autre que le français ou l'anglais. Le R. P. Felicko explique que ses demandes ont pour but de soustraire les jeunes slovaques montrealais au protestantisme. Après un débat, la commission a décidé, sur la demande de son président, Mgr Piette, d'autoriser le groupement des écoliers slovaques et l'usage de leur langue maternelle pour la prière, le chant et les divertissements, mais non pas l'usage de cette langue dans l'enseignement après la 2^e année. Au cours du débat, le directeur général des études, M. J. Manning, a donné les informations suivantes: Il y a une classe pour les Slovaques à l'école Saint-Jacques. Deux religieuses s'occupent de cette classe et une seule de ces religieuses reçoit une rétribution de la commission scolaire. Il y a des écoliers slovaques à l'école Saint-Patrice. Il y en a aussi dans des écoles protestantes. Il serait sans doute possible d'établir à l'école Saint-Jacques deux nouvelles classes pour les Slovaques.

M. Manning a ajouté qu'il y a lieu de prendre des mesures pour soustraire les jeunes slovaques au protestantisme mais qu'au sujet de la demande relative à l'enseignement du slovaque, il faut se rappeler qu'il y a à Montréal 22 ou 23 colonies étrangères catholiques.

Le docteur Joseph Nolin a dit que le règlement limite aux deux premières années l'enseignement et l'usage d'une langue autre que les langues officielles du pays, parce que l'école doit préparer les jeunes étrangers à devenir des Canadiens. M. l'abbé F.-M. Elliot a fait observer que les Slovaques préfèrent l'école de langue française à l'école de langue anglaise, parce que dans la région montrealaise on établit les familles slovaques à la campagne.

Des requêtes d'aspirants à l'enseignement ont causé un débat sur l'article du règlement en vertu duquel il faut, pour enseigner, avoir le diplôme supérieur, que seules désormais les écoles normales peuvent décerner. M. Henri Laureys, M. l'abbé Z.-N. Hureau et le docteur Nolin ont dit qu'une application rigide de cet article pourrait écarter de l'enseignement primaire des aspirants d'une valeur exceptionnelle. M. Charles Mailard a exprimé l'opinion qu'on pourrait admettre à un enseignement spécialisé des classes supérieures les aspirants d'une valeur exceptionnelle, mais non pourvus du diplôme supérieur. Mgr Piette et le R. P. Alphonse de Grandpré, C.S.V., ont fait observer que suspendre l'article en question ce serait risquer d'admettre à l'enseignement des aspirants ayant beaucoup de science, mais incapables de communiquer leur science, faute de préparation pédagogique. Ils ont souligné que de plus, vu la situation économique, la suspension de l'article pourrait attirer à l'enseignement primaire des gradués qui n'aspirent pas à l'enseignement, mais seraient prêts à s'y livrer en attendant des jours meilleurs. Le secrétaire, M. Roméo Desjardins, a signalé à ce sujet que la commission a déjà reçu des demandes de jeunes avocats.

Au Sénat

Ottawa, 17 (C.P.) — Le Sénat a abattu beaucoup de besogne hier; il a trouvé le moyen d'étudier treize mesures différentes. Le bill de l'accise qui donne effet aux modifications comprises dans le budget a été voté en deuxième lecture pour franchir ensuite l'étape de l'étude en comité, de même que le bill qui a trait aux élections partielles fédérales. Le bill qui établit une commission nationale des ports a été voté en troisième lecture à l'unanimité, de même que le bill instituant des ports francs au Canada. Plusieurs autres mesures ont subi la première ou la seconde lecture.

Au Festival Bach-Beethoven

CE SOIR, A SAINT-LAURENT

Le Festival Bach-Beethoven se terminera, ce soir, dans la chapelle du collège St-Laurent. Le programme commencera à 8 h. 15 précises. Il comprendra des œuvres courtes de Bach ainsi que la Neuvième Symphonie de Beethoven (l'ode à la joie de Schiller sera chantée par les Disciples de Massenet). L'orchestre des Concerts Symphoniques, dirigé par Wilfrid Pelletier et les solistes de lundi soir, Mmes Dickson et Hampton, MM. Bantelon, Britton et Greenwell seront encore au programme.

Au collège de Saint-Jean

St-Jean-sur-Richelieu, 17. — Le collège de St-Jean célébrera le 25^e anniversaire de sa fondation les 25 et 26 juin. Le soir du 18, il y aura distribution des prix, musique et discours par Son Excellence Mgr Forget, évêque de St-Jean-de-Quebec, par Son Excellence Mgr Papineau, évêque de Joliette, par M. Martial Réaume, Alexis Bouthillier, Georges S.-Germain (maire de St-Jean), et par le supérieur du collège.

Le matin du 19, il y aura messe pontificale d'actions de grâce célébrée par Mgr Forget avec sermon par Mgr Papineau. Les élèves partiront en vacances l'après-midi.

M. Bouchard entre dans le ministère Godbout

Québec, 17 (D.N.C.) — Il est maintenant décidé que M. Damien Bouchard, ex-ministre des Affaires municipales, de l'industrie et du commerce, entre dans le nouveau ministère.

Le congrès eucharistique de Maisonneuve

Il s'ouvrira demain soir pour se terminer dimanche après-midi par une procession

Chaque année, il y a un congrès eucharistique dans la ville de Montréal. Cette année, il aura lieu du 18 au 21 juin, dans Maisonneuve. Il s'ouvrira demain soir à 8 h., à l'église de Maisonneuve par un sermon sur l'opportunité des manifestations eucharistiques que prononcera M. le chanoine Harbord, curé de la basilique-cathédrale.

Vendredi matin, à 9 h., Son Excellence Mgr Julien, vicaire apostolique de Nyassa, célébrera une messe pontificale. Samedi matin, à 8 h., M. le chanoine Dupuis, curé de la paroisse du Très-Saint-Nom de Jésus célébrera une messe solennelle. Dimanche, à 11 h., il y aura messe pontificale par Mgr Conrad Chabouat, ancien curé de la paroisse et aujourd'hui vicaire général et directeur diocésain de l'Action catholique.

Le congrès se terminera dimanche après-midi par une procession dans les principales rues de Maisonneuve. Le reposoir se dressera en face du marché de Maisonneuve. Il y aura bénédiction du Saint-Sacrement.

M. Houde chez les médecins

Devant des médecins réunis à un dîner offert en hommage au comité médical du chômage, hier soir, au Club Canadien, M. le maire Houde a dit que le paiement des soins médicaux donnés aux chômeurs est une partie importante de ses efforts pour maintenir l'ordre entre toutes les classes à Montréal, et pour empêcher l'hostilité entre les classes. Et si mes services ne vous conviennent pas, a-t-il dit, vous pourrez dans un avenir rapproché, choisir quelqu'un d'autre. Les médecins ont fait une ovation à M. Houde.

Ce qu'on a fait à Montréal pour les soins médicaux, a dit le maire, est simplement ce qui s'est fait dans d'autres grandes villes du Canada: Toronto, Winnipeg, Calgary et ailleurs.

M. Houde a parlé des journaux qui l'ont critiqué à cause de son attitude sur la question des soins médicaux pour les chômeurs. Ces journaux avaient vu quelque chose de bien en lui avant qu'il ait précipité le paiement des médecins; mais après cela ils l'ont stigmatisé comme un bon à rien.

Le maire a dit que si les médecins ont été rémunérés les derniers pour leurs secours aux chômeurs, c'est parce qu'ils ont, avec leur ordinaire modeste, continué à servir le public.

M. Houde a appelé les médecins: mes chers confrères. La différence entre les patients des médecins et le patient que lui-même a dit appelé à assister en 1934, dit-il, c'est que son patient, la municipalité, a diagnostiqué elle-même son mal et a prescrit son propre remède: le fruit de la démocratie. En politique, dit-il, le médecin qui prescrit le chocolat est le meilleur.

Il a été attaqué parce qu'il a fréquemment lancé des avertissements au sujet des sentiments des chômeurs. Je connais la rue Saint-Jacques comme je connais d'autres parties de la ville d'où je viens, dit-il, ajoutant que ses avertissements lui les a lancés parce qu'il sentait que certaines parties de la population étaient prêtes à l'émou-

Si on avait laissé le mécontentement augmenter, si on n'avait pas donné l'électricité aux chômeurs, si un jour les compagnies d'assurance contrôlaient un nombre suffisant de propriétés en ville, le maire pense que des désordres pourraient éclater comme en France, et que la foule, prenant possession des manufactures, il faudrait une armée pour l'en faire sortir.

Le général Panel, président de la Commission du chômage, a dit que 723 médecins, soit 58 pour cent de tous les médecins pratiquant à Montréal, ont signé l'entente pour les soins médicaux aux chômeurs. Il a ajouté que les secours aux chômeurs diminuent à cause de l'augmentation de l'emploi, et il a demandé la coopération de tous pour l'amélioration de la situation.

Le Dr J.-O. Mousseau présidait; les autres orateurs ont été les docteurs J.-B. Prince, L. Lamoureux, Robert J.-E. Desrochers, et le professeur A. Lesage.

Au collège de Saint-Jean

St-Jean-sur-Richelieu, 17. — Le collège de St-Jean célébrera le 25^e anniversaire de sa fondation les 25 et 26 juin. Le soir du 18, il y aura distribution des prix, musique et discours par Son Excellence Mgr Forget, évêque de St-Jean-de-Quebec, par Son Excellence Mgr Papineau, évêque de Joliette, par M. Martial Réaume, Alexis Bouthillier, Georges S.-Germain (maire de St-Jean), et par le supérieur du collège.

Le matin du 19, il y aura messe pontificale d'actions de grâce célébrée par Mgr Forget avec sermon par Mgr Papineau. Les élèves partiront en vacances l'après-midi.

Les funérailles de Me Calixte Cormier

Un grand nombre de personnages politiques y assisteront

Les funérailles de Me Calixte Cormier ont eu lieu ce matin à l'église de l'Immaculée-Conception. Des centaines de personnes du monde politique et professionnel y assistaient.

Le P. Roby, curé de la paroisse, a fait la levée du corps et le R. P. Alex. Dugré a chanté le service assisté du P. Gravel, S.J., et du P. Payne, S.J.

Coidisaient le deuil: le père du défunt, M. J. B. Cormier; ses quatre frères: MM. Antonio, Louis, Gilles, Samuel et Arthur Cormier; ses beaux-frères: MM. Gérard Duplessis, Albert Pigeon, Émile Lambert; ses oncles: MM. Napoléon Mailhot et J. Mailhot; ses neveux: MM. Lucien et Roland Lambert; ses cousins: MM. J. D. Cormier, R. Cormier, C. Chamberland et H. Cormier.

On remarquait dans le cortège: M. Paul Gouin, chef de l'Action Libérale Nationale et député sortant de l'Assomption; M. Oscar Drouin, ancien député de Québec-Est et représentant de M. Maurice Duplessis; les anciens députés Henri L. Auger; le docteur T. Hamel, de Québec-centre; Candide Rochefort, de St-Henri; F. J. Leduc, de Laval; le docteur Zénon Lesage, de Laurier; Fred. Monk, de Jacques-Cartier; William Tremblay, de Maisonneuve; J. L. Bourque de Sherbrooke; J. G. Bélanger, de Dorion; Roland Beaudry, de Stanstead; W. E. Laurault, de St-Henri; les juges Philippe Demers et Alfred Forest; le magistrat Gustave Marin.

MM. Léon-Mercier Gouin, Bernard Bourdon, syndics, représentant le barreau de Montréal; H. Talbot Gouin, J. Penverne, le comité central de la Jeunesse Libérale Nationale; Philippe Ferland, Laurent Bélanger, Laurent Jodoin, René Grevier, René Roland Chevalier, Roland Chénier, Joseph Simard, Cléophas Jérôme, Roméo Daunais, l'échevin J. M. Savignac, président du comité exécutif; Me Anthime Fortin, Ephrem J. Guillebert, Gérard Thibault, Antonio Smith de l'Illustration, Roger Guimel, Me Jean Martineau, avocat, Jean Melançon, Bruno Nantel, avocat, J. A. Beaulieu, avocat, Honoré Parent, L. R. Archambault, l'échevin Jos. Brien, M. Raoul Grothé, c.l., Armand et Emile Grothé, Conrad Gauthier, René Guénette, le notaire A. Brien, l'échevin L'Archevêque, le Dr S. Langevin, Maurice Forget, Me Paul Monty, J. J. Harpell, Louis Francoeur, Dr Donatien Marion, Dr G. Demers, Pierre Desrosiers et un grand nombre d'autres.

Le baccalauréat

Les candidats au baccalauréat de l'Université de Montréal ont subi à date environ la moitié de leurs examens. Ils commencent déjà à respirer un peu plus à l'aise. Hier, les candidats de la section des lettres ont composé un discours sur le sujet suivant: Fondements historiques de notre patriotisme. La composition anglaise portait sur le sujet suivant: Papineau fait l'éloge de George III (1820). Aujourd'hui, les mêmes ont eu pour thème latin un extrait du sermon sur la Purification de Bossuet, portant le titre particulier suivant: "Pourquoi l'homme ne veut point mourir".

Le sénateur Beaubien et la constitution

Ottawa, 17 (C.P.) — M. le sénateur C.-P. Beaubien, conservateur de Montréal, s'est prononcé très nettement hier au Sénat sur la question de la modification de la constitution canadienne. Il ne veut pas que le Parlement du Canada obtienne le pouvoir d'amender l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Les provinces ont été parties au pacte de la Confédération, dit-il, et la constitution ne doit pas être amendée sans le consentement unanime des Assemblées législatives de toutes les provinces.

Le concours de dessin primaires

M. Gérard Morisset, directeur de l'enseignement du dessin, nous prie de publier la note suivante: Parmi les élèves qui ont participé au concours de dessin institué dans les écoles primaires de la province, quelques-uns ont négligé d'inscrire leur adresse sur leurs envois; en sorte qu'il est difficile de leur faire parvenir les prix qu'ils ont obtenus.

Je demanderais donc à ceux dont les noms suivent de me faire tenir le plus tôt possible leur adresse exacte: Mlle Marie-Paule Kirouac, Montréal; Mlle Thérèse Séguin, Montréal; Mlle Marcelle Leprie, couvent Saint-Jean-Baptiste; Claude Germain; Marielle Locas, district ouest, Montréal; F. Racicot, Montréal; Raymond Harbec, district centre, Montréal; Yolande Nobert, Montréal; Mlle Fernande Morin, Montréal; Lucien Laliberté, Saint-Hyacinthe; André Roy, Nausville; Mlle Yvette Charbonneau, Montréal; Mlle Huguette Saint-Amand, Montréal; Mlle Mariette Meunier, district centre, Montréal; Jean-Noël Latulippe.

Aussitôt que ces élèves auront bien voulu nous faire connaître leur adresse, nous leur expédierons leurs prix.

Le bulletin météorologique

Toronto, 17. — Hier soir et la nuit dernière, il a fait beau et frais, au Québec.

Voici le temps qu'il fera, probablement, demain:

région de Montréal et d'Ottawa: vent modéré et frais; nuageux et orageux; vallée du bas St-Laurent: temps incertain, averses probables; nord-ouest du Québec et lac St-Jean: averses probables; rive nord: vent modéré, frais, partiellement nuageux, averses dans la région ouest; golfe et baie des Chaleurs: vent, nuageux et averses.

RETENEZ VOTRE NUMERO!

Pour être assuré de ne pas manquer votre numéro du "Devoir", pendant toutes ces journées orageuses, ayez la précaution de le retenir d'avance, chaque jour, chez un dépositaire de votre choix. De cette façon, vous ne risquez jamais d'être déçu.

La Politique

Le cabinet Godbout

Il se peut que le nouveau ministère ne soit annoncé que jeudi prochain

Québec, 17. (D.N.C.) — M. Adélard Godbout, premier ministre de la province, interrogé ce matin par les journalistes, a déclaré qu'il n'est pas certain que le nouveau ministère sera annoncé lundi prochain. Comme il y a deux fêtes légales, la semaine prochaine, il se peut donc que le nouveau ministère ne soit annoncé que jeudi prochain.

M. Godbout à la radio demain soir

Le premier ministre adressera la parole de 7 h. 30 à 8 h. par tous les postes de Radio-État de la province

Québec, 17 (D.N.C.) — M. Adélard Godbout, premier ministre de la province de Québec, adressera la parole à toute la province demain soir le 18, de 7 heures et demie à 8 heures par l'intermédiaire du poste CRCK de Québec, qui transmettra son discours à tous les postes de Radio-État de la province.

Les bureaux de l'Union nationale à Québec

Québec, 17 (C. P.). — L'organisation électorale de l'Union nationale a ouvert ses bureaux dans un immeuble du boulevard Charest, à la basse ville. M. Oscar Drouin est l'organisateur en chef.

Dénégation de M. Vital Cliche

L'illustration publiée ce matin la déclaration suivante de M. Vital Cliche, ancien député de l'Union nationale du comté de Beauce: "Je nie catégoriquement les potins politiques qui disent que le deviendrais ministre sans portefeuille dans le cabinet Godbout". (Signé) Vital Cliche.

M. Francoeur prendra une décision

Québec, 17. — M. J.-N. Francoeur, ministre démissionnaire des Travaux publics, a reçu hier au Parlement la visite d'une délégation nombreuse et représentative d'électeurs de son comté de Lotbinière qui venait le saluer et insister pour qu'il pose de nouveau sa candidature dans le comté qu'il représente depuis 1908. Après avoir exprimé toute sa reconnaissance à ses électeurs qui venaient de lui donner ce témoignage d'estime, M. Francoeur a répondu qu'il ferait connaître sa décision dans quelques jours mais que s'il se retirait ce serait uniquement en raison de l'état de ses yeux, qui sont très malades.

M. Valentine n'en sera pas

Québec, 17. — Le personnel de l'organisation libérale du district de Québec doit être remanié en vue de la campagne électorale, qui doit bientôt s'engager. Il semble acquis que M. Jimmy Valentine ne fera plus partie de l'organisation à quelque titre que ce soit. Il faudra donc lui donner un successeur à la tête de l'organisation du district de Québec.

Pessimisme au parlement

Québec, 17. — Il règne dans le Parlement une atmosphère de pessimisme. A part les ministres, il n'y a personne qui n'admette que le gouvernement sera défait et même écarté aux élections prochaines. Les fonctionnaires qui ont été inquiets pendant quelques semaines, sont plus rassurés maintenant, depuis que M. Duplessis a déclaré au comité des comptes publics que les employés compétents, même s'ils ont été obligés d'accepter des ordres plus ou moins répréhensibles, pourront compter qu'ils seront traités avec justice lorsque l'opposition actuelle viendra au pouvoir.

Bulletin météorologique

Toronto, 17. — Hier soir et la nuit dernière, il a fait beau et frais, au Québec.

Voici le temps qu'il fera, probablement, demain:

région de Montréal et d'Ottawa: vent modéré et frais; nuageux et orageux; vallée du bas St-Laurent: temps incertain, averses probables; nord-ouest du Québec et lac St-Jean: averses probables; rive nord: vent modéré, frais, partiellement nuageux, averses dans la région ouest; golfe et baie des Chaleurs: vent, nuageux et averses.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Mercredi, 17 juin

Radio-Colonial-France

(Heure d'été)

25 mètres 60 — 1,720 kilocycles
 8.45 p.m. Concert: relais de radio-Paris
 9.15 p.m. Informations en français et
 9.45 p.m. Théâtre
 10.15 p.m. Causette
 10.45 p.m. Informations en français.

Radio-ondes courtes

(Heure solaire)

MOSCOW — 4 p.m. — Causette: Soir d'été
 Moscou — Musique — Nouvelles — RNE
 25 m. — 12 m.
 BOMBE — 6 p.m. — Nouvelles en anglais
 — Musique légère — ZRO. 31.1 m. 9.55
 m.
 BERLIN — 6 p.m. — Fido de Beetho-
 ven — DJD. 25.4 m. 11.77 m.
 LONDRES — 9.45 p.m. — Soirée de Lon-
 dres no 3: The Law Court, par St. John
 Hutchinson — GSP. 19.6 m. 15.31 m.
 GSD. 25.5 m. 11.75 m. GSC. 31.3 m.
 9.55 m.
 HENDROVEN, Pays-Bas — 1 p.m. — Rap-
 portage: PC. 31.2 m. 9.58 m.
 LONDRES — 9.45 p.m. — Till To-morrow
 — Pièce en un acte — GSD. 25.5 m. 11.75
 m. GSC. 31.3 m. 9.55 m.
 TORONTO — 10.30 p.m. — Berceuse —
 CUNO. Winnipeg. 48.7 m. 6.15 m. CJRX.
 Winnipeg. 29.8 m. 11.72 m.

Radio-Etats-Unis

(Heure d'été)

WABC — 344.5 mètres — 860 kilocycles
 4.00 p.m. Robert Schmitt, pianiste de
 concert, dans un programme de musique
 de Debussy — Puerta del Vino: La cathé-
 drale engloutie. Toccata en do mineur.
 4.45 p.m. Chansons, histoires et jeux
 pour les enfants.
 5.45 p.m. Le chemin solitaire.
 6.45 p.m. Séductions du baseball.
 8.00 p.m. Cavalcade de l'Amérique.
 9.00 p.m. Lily Pons, soprano du Metro-
 politan Opera, avec l'orchestre et le chœur
 d'André Kosielski — Programme Chas-
 terfield — Orchestre ou chœur: Hay-
 dn, de Youmans, Les cloches de St. Mar-
 ty, Swampfire, de Mooney, Robbins and
 Jones, Orientale, de Cui, Polka (1 Puri-
 tany), de Bellini — Lily Pons: Je vous
 adore, de Victor Young; Pièces au choix.

WABC — 344.5 mètres — 860 kilocycles

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles
 4.00 p.m. La revue pour les femmes.
 6.30 p.m. Clark Dennis, ténor.
 8.00 p.m. One man's family.
 WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles
 5.00 p.m. Jackie Heller, ténor.
 6.00 p.m. Animal News Club — Program-
 me pour les enfants.
 6.30 p.m. Châteaux de romance.
 7.15 p.m. Prédications aux Olympiades
 de 1936.
 7.45 p.m. Mario Cossu, baryton.
 8.00 p.m. Folles de Paris.
 8.30 p.m. L'été et Old Loco.
 9.00 p.m. Concert NBC, direction Cesare
 Sodero: soliste: Helen Traubel, soprano.
 10.00 p.m. Ici Paris.

"Ici, Paris"

Programme d'orchestre et de chanson-
 nettes françaises, le mercredi, 17, à 10 h.
 p.m., à Radio-Canada, sous la direction
 d'André Durois, avec le concours de Lu-
 cienne Delval, contralto, MM. François
 Brunet et Jules Jacob, ténors: Paris: Pa-
 ris, Jean Chavot, l'orchestre, Donne-moi
 ta main, donne-moi ton cœur, Gaillet,
 Mlle Lucienne Delval, contralto; Ici Linda
 Cubana, Oscar Calle, l'orchestre, Mon p'tit
 bistrot, Jekili, Jules et Gaston; Nuits de
 Corne (tango), R. André, l'orchestre; Pour-
 quel seule? Willi Kollo, l'orchestre; Un
 amour comme le nôtre, Borel-Clerc, Mlle
 Delval; Il est comme il est, Bug. Gavel,
 l'orchestre. Ne tirez pas sur le pianiste, Listau.

jeudi, 18 juin

Radio-Colonial-France

(Heure d'été)

19 mètres 58 — 15,244 kilocycles
 7.15 a.m. Concert: relais de radio-Paris.
 8.00 a.m. Chronique internationale, par
 M. Jacques Kayer.
 8.10 a.m. Causette musicale, par M. Oul-
 mont.
 9.20 a.m. Cours coloniaux.
 9.30 a.m. Concert de musique de cham-
 bre, avec le concours du Trio d'anches de
 Paris et de Mlle Adèle Bernard, pianiste —
 Musique de Mozart, Perroud, Saint-Saëns,
 Fauré.
 9.55 m. Cours des changes et des ren-
 tes françaises.

Radio-ondes courtes

(Heure solaire)

25 mètres 23 — 11,880 kilocycles
 10.30 a.m. Informations en français.
 11.00 a.m. Concert-relais.
 12.30 p.m. Radio-journal de France.
 1.30 p.m. Causette.
 1.00 p.m. Concert.
 2.00 p.m. Informations en français et
 2.30 p.m. Relais de radio-Paris — Or-
 chestre National dirigé par M. Inghel-
 brecht. Musique de Widor, Ravel, Liszt
 et Dukas.

25 mètres 60 — 11,720 kilocycles

5.15 p.m. Concert: relais de radio-Paris.
 6.15 p.m. Informations en français et
 7.15 p.m. Causette, par Mme de Gram-
 mont.
 7.30 p.m. Théâtre.
 10.15 p.m. Informations en français.
 10.30 p.m. Théâtre.

Radio-ondes courtes

(Heure solaire)

HUIZEN, Pays-Bas — 8 a.m. — Concert
 de carillon — PH. 16.88 m. 17.77 m.
 TOKYO — 4 p.m. — Causette sur les
 conditions japonaises — JYM. Naxaki. 27.9
 m. 10.74 m.
 LONDRES — 7.05 p.m. — Banquet du
 Secrétariat d'Etat aux colonies — GSP.
 19.6 m. 15.31 m. GSD. 25.5 m. 11.75
 m. GSC. 31.3 m. 9.55 m.
 LONDRES — 9.45 p.m. — Soirée de Lon-
 dres no 3: The Law Court, par St. John
 Hutchinson — GSP. 19.6 m. 15.31 m.
 GSD. 25.5 m. 11.75 m. GSC. 31.3 m.
 9.55 m.
 LONDRES — 10.30 p.m. — Berceuse —
 CUNO. Winnipeg. 48.7 m. 6.15 m. CJRX.
 Winnipeg. 29.8 m. 11.72 m.

Radio-Etats-Unis

(Heure d'été)

WABC — 344.5 mètres — 860 kilocycles
 4.00 p.m. Musique de salon — Musique
 d'Abel, Leopold, Guilmant, Berlioz, Ru-
 ster, Gounod, Ganne, Rimsky-Korsakoff,
 Hall et Gounod.
 4.45 p.m. Chansons d'enfants de Green-
 field Village (156 voix).
 5.45 p.m. Russell Dorr, baryton, avec
 orchestre.
 6.45 p.m. L'Académie de médecine.
 7.45 p.m. Entre les applis-livres.
 8.00 p.m. Sonnet de la semaine.
 8.30 p.m. Résultats de baseball.
 8.45 p.m. Sonnet de la semaine.
 9.00 p.m. Concert: Orchestre Columbia, dirigé par
 Victor Dutoit. Marche hongroise, de Ber-
 lioz; Konzertstück en la majeur, de We-
 ber (piano et orchestre); Finlandia, de Si-
 belius.
 10.30 p.m. La marche du temps.

WABC — 344.5 mètres — 860 kilocycles

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles
 4.00 p.m. Orchestre de concert Joseph

4.00 p.m. Revue pour les femmes.
 4.35 p.m. Résultats de baseball.
 4.50 p.m. Théâtre: Tristan et Yseult, de
 John Massfield.
 5.00 p.m. Combat de boxe: Louis vs
 Schmelling.
 WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles
 2.30 p.m. Théâtre musical NBC.
 3.45 p.m. King's Jesters.
 4.30 p.m. Théâtre: Tristan et Yseult, de
 John Massfield.
 4.30 p.m. Rose Graham, baryton.
 4.45 p.m. La voix magique.
 4.55 p.m. James Wilkinson, baryton.
 7.45 p.m. Music in the Mood.
 10.00 p.m. Combat de boxe: Louis vs
 Schmelling.
 11.35 p.m. Emission internationale de
 l'éclipse du soleil en Sibérie.

Radio-Canada et la fête du

Sacré-Coeur

Orée à la bienveillance du ministre de
 la Justice, M. Ernest Lapointe, et du dé-
 puté de Québec-Ouest, M. Lacharité Parent,
 c'est tout le peuple de la province poura
 s'unir aux prières irrédigées par Radio-Can-
 ada de 8 à 9 heures, pour se consacrer à
 l'est, le 18 juin. Ces prières seront faites
 pour la paix universelle et la protection
 de tous les peuples, pour se con-
 former à la demande de Son Em. le cardinal
 Villeneuve, O.M.I. Cette Heure Sainte
 sera irradiée directement de l'église Saint-
 Sauveur de Québec, et sera sous la di-
 rection du R. P. V. Lelièvre, O.M.I., apô-
 tre du Sacré-Coeur.

Demi-heure de la

Société Saint-Jean-Baptiste

10.00 p.m. CACAC — Sixième émission
 offerte en hommage aux Franco-Améri-
 cains par la Société Saint-Jean-Baptiste de
 Montréal et organisée par elle de concert
 avec un groupe de citoyens du Rhode-Is-
 land.
 Causette par M. Louis-Philippe Gagné,
 chef du service des nouvelles au "Messa-
 ger", de Lewistown, Me. Sujet: Les Franco-
 Américains du Maine.
 M. Lacharité Parent, député de Québec-
 Ouest, et M. Lelièvre, O.M.I., chef de la
 Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal,
 présenteront la cérémonie de l'émission radio-
 phonique, et discuteront la conférence et
 sera consacrée aux radiophonies le pro-
 gramme complet des fêtes grandioses qui se
 dérouleront à Montréal le mercredi 24
 juin.

La rencontre Joe Louis-Max

Schmelling

Radio-Canada fera le relais du reportage
 de la rencontre Joe Louis-Max Schmelling
 le jeudi 18, à 10 heures. Clem McCarthy et
 Edwin O. Hill raconteront la Yankee Sta-
 tion, à New-York, les péripéties de cette
 rencontre. M. Roland Beaudry, chroni-
 queur sportif bien connu à Montréal, fera
 le radio-reportage en français pour les
 stations de T.S.P. de Radio-Canada dans la
 province. M. Beaudry avait été chargé de
 ce service l'été dernier, lors de la ren-
 contre Bear-Louis.

SOMMAIRE

MERCREDI, 17 JUIN

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 5.30 Concert, diques.
 6.00 Bourses de Montréal et Toronto.
 6.15 How the Special Librarian Serves the
 Business Man, causerie par Mlle Elea-
 nor B. Cavanaugh.
 6.30 En direct.
 7.00 M. René Machuel, chant.
 7.15 Ensemble de concert du Ch. Fron-
 tenac.
 7.30 Nouvelles.
 7.45 Causette de l'Union nationale.
 8.00 The Capital Entertains.
 8.30 Band Box Review.
 9.00 Anytime, les péripéties de cette
 rencontre.
 9.30 La Petite Symphonie d'Alfred Wallen-
 stein.
 10.00 Ici Paris, sous la dir. de M. André
 Durois.
 10.30 Les Fureurs d'un puriste, causerie par
 M. Paul Morin.
 10.45 Radio-journal bilingue.
 11.00 Lloyd Huntley et son orch. du Mont-
 réal.
 11.30 Lullaby Lagoon.

CKAC — 411 mètres — 910 kilocycles

4.00 Robert Schmitt, pianiste.
 4.30 Swingin' down the air-lanes.
 4.45 Clyde Barrie, baryton.
 5.00 Heures.
 5.30 Annonces sociales.
 5.45 Prière du soir.
 5.58 Interdiction classique.
 6.30 Le programme du foyer.

5.45 Little Orphan Annie.
 6.00 Le programme du foyer.
 6.15 Drama vécu.
 6.25 L'Heure récréative.
 7.00 Heures.
 7.00 Gertrude Nissen, chanteuse.
 7.05 Maison C.W. Lindsay.
 7.10 Jeanne et Arthur.
 7.20 Heures.
 7.45 Les deux copains.
 8.00 Emission Sweet Caporal.
 8.30 Burne et Allen.
 9.00 Heures.
 9.50 Théâtre populaire.
 11.00 Heures, température.
 11.00 Le reporter sportif Molson.
 11.30 Joe Reichman et orch.
 11.30 Tommy Dorsey et orch.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

(VESDE — 49.36 m. — 6,005 K.)

4.00 Revue pour les femmes.
 4.30 Les gars du ranch.
 4.45 Musique Langueurs.
 5.15 Les petites actrices de l'air.
 5.30 La Bourse commentée.
 5.45 La Légion étrangère.
 7.45 Mario Cossu, baryton.
 8.15 Prévention des accidents.
 11.00 Dernières nouvelles du sport.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

4.00 Radio-baseball Champlain.
 5.30 Heures, mail-mélo.
 6.30 Radio-annuaire.
 7.30 Heures — Studio.
 7.45 Chansons primeurs.
 8.00 Emission Sweet Caporal.
 8.30 Lever de rideau.
 9.00 Orchestre.
 11.30 Séances napoléoniennes.
 12.00 Orchestre.
 12.30 Orchestre, CCR.
 10.45 Radio-reportage.
 11.00 Heures.

JEUDI, 18 JUIN

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.30 Concert, diques.
 6.00 Bourses de Montréal et de Toronto.
 6.15 La Voix de la sécurité.
 6.30 En direct.
 7.00 M. Wishart Campbell, baryton.
 7.15 Oreh. Fogarty, du Ch. Laurier.
 7.30 Nouvelles.
 7.45 Au rythme du rumba.
 8.00 Conférence religieuse, par le R. Père
 Leclerc, O.M.I.
 8.30 Don Orlando et son orchestre.
 9.00 Le chœur Vancouver Elgar Junior.
 9.30 Twenty-Five Cents, radio-théâtre an-
 glais.

Radio-reportage de la rencontre Joe

Louis-Max Schmelling

10.45 Radio-journal bilingue.
 11.30 Passages de réves.
 CKAC — 411 mètres — 910 kilocycles
 4.45 Cheerful Earth.
 5.15 Chansons françaises.
 5.30 Variétés matinales.
 5.45 Musique d'orgue.
 6.00 Larry Vincent, chanteur.
 6.15 As You Like It.
 6.40 Nouvelles.
 6.45 Greenfield Village Chapel.
 10.00 Entre vous et moi.
 10.15 Variétés.
 11.00 Service rapide.
 11.30 Russell Dorr, baryton.
 11.45 Madame Merville.
 12.00 Heures de la galette.
 12.15 Galerie Ballagreen.
 12.30 Heures de la valse.
 12.45 La Bourse.
 1.00 Nouvelles.
 1.15 Maitres Memores.
 1.30 Academy of Medicine.
 1.45 Between the bookends.
 1.55 Variétés agricoles.
 2.15 Variétés.
 2.30 Music in the air.
 2.45 L'Armée du Salut.
 3.15 Howells et Wright.
 3.30 Do You Remember?
 3.45 All hands on deck.
 4.00 Homages of Kentucky.
 5.00 Heures.
 5.30 Les événements sociaux.
 5.45 Prière du soir.
 5.58 The Bluebirds.
 6.30 Le programme du foyer.
 6.45 L'Heure récréative.
 6.50 Le programme du foyer.
 6.55 Musique classique.
 7.00 Heures — Nouvelles.
 7.05 Eugène Corbell, opéra.
 7.45 Moment musical avec Yvette Doyé.
 7.45 Romances et mélodies.
 8.00 Heures.
 8.15 Columbia Concert Hall.
 8.30 Trio du Ritz-Carlton.

8.45 Pierre et Pierrette, dustelates.
 9.00 Le Marie rouge.
 9.15 Le touriste chez nous.
 9.30 Les vagabonds du piano.
 9.45 Sloopnagie and Budd.
 10.00 Heures.
 10.00 Société St-Jean-Baptiste.
 10.30 Les nouvelles.
 11.00 Heures, température.
 11.00 Le reporter sportif Molson.
 11.30 Joe Reichman et orch.
 11.30 Tommy Dorsey et orch.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

(VESDE — 49.36 m. — 6,005 K.)

1.00 La Bourse.
 1.15 Soliste et orchestre.
 2.45 Nouvelles commentées.
 3.00 Théâtre musical NBC.
 3.45 Musique.
 4.00 Revue pour les femmes.
 4.30 Triana et Yseult — Théâtre.
 6.00 La Bourse commentée.
 6.15 Variétés.
 7.30 Soliste et orchestre.
 8.00 Orch. Rudy Vallée.
 9.00 Les chanteurs géorgiens.
 10.00 Journal de boxe: Louis vs Schmel-
 ling.
 11.00 Dernières nouvelles du sport.
 11.35 L'éclipse du soleil en Sibérie.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

8.55 Sommeire, heures.
 9.00 Chansons françaises.
 9.15 Variétés.
 9.30 Musique d'orgue.
 9.45 Opérettes.
 10.20 Musique classique.
 10.45 Fantaisies.
 11.00 Valses viennoises.
 11.45 Variétés.
 12.00 Heures.
 12.45 Heures féminines.
 1.45 Arthur Bouquet.
 1.45 Chansonnette.
 2.00 Heures, température.
 2.05 Poèmes symphoniques.
 3.00 Opérette.
 4.00 Radio-baseball Champlain.
 5.30 Heures, mail-mélo.
 6.30 Radio-annuaire.
 6.45 Saison Belanger.
 7.00 Radio-annuaire.
 7.30 Heures.
 7.30 Autour du samovar.
 8.00 Le Père Jada.
 8.30 Don Orlando et orch., CCR.
 9.00 Heures.
 9.30 The Four Rambles.
 10.00 Orchestre.
 10.45 Radio-reportage, heures.

LONGUEURS D'ONDES

Longueurs d'ondes des postes, en mètres et en kilocycles.

Postes	Mètres	Kilocycles
CHLM	309.7	910
CRAC	411	730
CFCE	500	600
CHLP	266	1120
CHNC	465	645
CHNC	312.3	960
CHNC	222	1310
CRCS	200	1300
WABC	344.5	860
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WGYY	379.3	790
WTLV	282.8	1060
WTVL	272.8	1090
VESDR	49.36	6005

POSTES DE LA CCR

Provinces maritimes:	Kilocycles
CHNB: Halifax	1050 à 930
CFBN: Fredericton	1030 à 459
CJCB: Sydney	860 à 1240
CHCS: Summerside	1130 à 1500
Québec:	
CHQB: Québec	930 à 1030
CHCB: Chicoutimi	1060 à 580
Ontario:	
CKLW: Windsor	840 à 1030
CRNC: Toronto	1030 à 1430
CHCT: Toronto	960 à 840
Provinces de l'Ouest:	
CJCO: Lethbridge	840 à 1230
CPQC: Saskatoon	1230 à 840
CKY: Winnipeg	780 à 890
Colombie britannique:	
CKOV: Kelowna	1210 à 630
CFJO: Kamloops	1310 à 880

M. Meighen a 63 ans

Ottawa, 17. (S.P.C.) — Le sénateur Arthur Meighen, leader des conservateurs à la Chambre haute, est entré dans sa 63e année. Ses collègues du Sénat lui ont offert leurs souhaits.

LES CONCERTS SYMPHONIQUES DE MONTREAL



PRESENTENT

LE

FESTIVAL

BACH-

BEETHOVEN

Le 17 juin 1936

CHAPELLE ST-LAURENT

COLLEGE ST-LAURENT

Directeur WILFRID PELLETIER

ARTISTES:

MURIEL DICKSON, soprano
 JOSEPH BENTONELLI, ténor
 du Metropolitan Opera
 ROSE HAMPTON, mezzo-soprano
 NICOLAS MASSUE, ténor
 GEORGE BRITTON, baryton basse
 JEAN GREENWELL, baryton basse
 LES CHANTEURS de la CATHÉDRALE (120) Dr A.-E. WHITEHEAD, Dir.
 LES DISCIPLES DE MASSENET (100) CHAS. GOULET, directeur.

Pour réserves de billets s'adresser à la Chambre 22, Hôtel Windsor, ou en téléphonant à L'Anastaser, 6037.

LE PIANO SERA FOURNI PAR

LINDSAY'S

C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

PIANOS, RADIOS, ORGANS

J.-A. HEBERT Prés. et Gér. Gén.

1112

rue Ste-Catherine Ouest

(Juste à l'ouest de Peel)

5885

rue St-Hubert

rue Ste-Catherine Est

(Angle St-Hubert)

4232

rue Wellington

Verdun

MONTREAL

RETENEZ VOTRE NUMERO!

Pour être assuré de ne pas manquer votre numéro du "Devoir",

pendant toutes ces journées orageuses, ayez la précaution de le re-

tenir d'avance, chaque jour, chez un dépositaire de votre choix.

De cette façon, vous ne risquez jamais d'être déçu.

Ainsi pense LA PRESSE CANADIENNE de jour en jour

TOUSIGNANT
FRERES LIMITEE
ONZE MAGASINS
En plus du fromage
et autres provisions
PAYEZ MOINS CHER
POUR VOTRE
BEURRE

VERRE CORECTAL
EXAMEN DE LA VUE
OPTIQUE MODERNE
LUNETTES ELEGANTES
Satisfaction garantie
Prix hors cours
chez l'optométriste
ARTHUR BOUSQUET, O.D.
1625 rue St-Denis, près Cherrier
Tél. PL. 2455.

GRATIS
P. Landry CH. 6161
3197 ONTARIO EST
Vendeur de nouvelles lampes
Radiocolor.

TULIPE NOIRE
de CHENARD Paris.
La tulipe noire qui
chante la femme élégante
pour les réunions intimes
et les soirées de la saison.
La tulipe qui tout en se
colorant et en se levant, se
colonne et se dresse.
POUDRE TULIPE NOIRE
Vendues et distribuées
Complètement à crédit de la
tulipe.



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

Les fléaux de l'été dans la maison

Les insectes de tous genres qui nuisent aux habitations sont plus nuisibles pendant l'été qu'aux autres époques de l'année. Ceci s'applique spécialement à ces fléaux destructeurs que l'on appelle la mite des vêtements et la bête des tapis, qui se propagent si rapidement dans une atmosphère chaude et humide. Les fourrés, les lainages, et les autres tissus peuvent être grandement endommagés lorsqu'ils sont posés dans des sacs à l'épreuve des mites, contenant une quantité généreuse de flocons de naphthalène. Les pardessus d'hiver et les autres vêtements et couvertures de laine peuvent être enveloppés et entreposés de la même façon, avec de la naphthalène, dans des caisses ou des boîtes.

Lorsqu'on fait le nettoyage de la maison, on devrait examiner soigneusement les armoires, les armoires et les sous-solaires, et enlever tous les matériaux dans lesquels les mites et leurs larves peuvent se propager. Les endroits qui logent la poussière comme les fentes des planchers, l'arrière des plinthes, les conduits des fournaies, exigent une attention spéciale, car c'est souvent dans ces endroits que les insectes se multiplient pour sortir en légions au grand étonnement des ménagères. Un balai aspirateur est très utile pour supprimer ces sources d'invasion.

Un nettoyage fréquent et parfait de la maison est très utile contre un grand nombre d'autres insectes ainsi que contre les mites des vêtements et les bêtes des tapis. Par exemple, les puces des chiens et des chats, dont les larves se nourrissent de matières organiques dans les fentes des planchers, ne peuvent se développer si les planchers sont tenus scrupuleusement propres. Il faut aussi laver les animaux, ou saupoudrer leur fourrure avec de la poudre fraîche de pyréthre, après les avoir mis sur une feuille de journal, que l'on replie ensuite soigneusement et que l'on brûle pour détruire toutes les puces qui peuvent être tombées de leur hôte après être engourdies par l'insecticide.

FAITS ET GLANES

L'INTENDANT POIVRE

Il est des noms qui sont prédestinés. S'appeler Poivre et s'intéresser tout spécialement à la culture des épices, cela ne paraît être une plaisanterie, un jeu de mots fort banal. Et ce n'est pourtant que l'expression de la plus rigoureuse réalité.

Intendant général de l'île de France, le Lyonnais Pierre Poivre doit le meilleur de sa réputation à son goût pour la botanique et spécialement pour certaines épices qu'il parvint à acclimater dans les colonies françaises.

Il était né en 1719 et voulut d'abord être missionnaire. Mais, au cours d'un voyage d'études, il lui arriva malheur. Le navire à bord duquel il se trouvait fut attaqué par les Anglais; c'était pendant la guerre de Succession d'Autriche. Dans le combat, Poivre fut grièvement blessé. On dut l'amputer d'une main. Il lui était dès lors impossible de mettre son projet primitif à exécution.

Il poursuivit cependant plusieurs expéditions pour son plaisir et son instruction. Il s'était attaché au grand marin Mahé de la Bourdonnais, qui l'emmena avec lui dans l'Inde et à la Martinique. Après la conclusion de la paix avec les Anglais, Poivre reçut plusieurs missions commerciales dont il s'acquitta brillamment.

C'est pendant une de ces missions que les Malais lui remirent des graines assez mystérieuses que Poivre prit pour des épices. Il s'agissait en réalité de muscade. Mais notre botaniste parvint pourtant à faire germer quelques-unes de ces plantes sur le sol assez aride de l'île de France.

Ce premier succès eut dans le pays un très vif retentissement. On combla Poivre d'honneurs, et quand la Compagnie des Indes eut besoin d'un intendant pour réorganiser complètement l'île de France, elle s'adressa au Lyonnais.

Bon administrateur, Poivre ne fut d'ailleurs pas très heureux dans le choix de ses amis. Il manquait de souplesse et était mauvais diplomate. Il se brouilla avec les gouverneurs qu'il avait, dans l'île, commandaient la force armée.

Poivre fut également des démêlés avec Bernardin de Saint-Pierre, le fameux auteur de *Paul et Virginie*.

Il eut pourtant de grands mérites, continua ses recherches scientifiques et encouragea ceux des colons qui voulaient s'y livrer.

Poivre resta à l'île de France jusqu'en 1771. Il fit prospérer la colonie qui lui avait été confiée, et le roi lui attribua une importante pension pour reconnaître ses services.

La mode

Pour les courses matinales



sions commerciales dont il s'acquitta brillamment.

C'est pendant une de ces missions que les Malais lui remirent des graines assez mystérieuses que Poivre prit pour des épices. Il s'agissait en réalité de muscade. Mais notre botaniste parvint pourtant à faire germer quelques-unes de ces plantes sur le sol assez aride de l'île de France.

Ce premier succès eut dans le pays un très vif retentissement. On combla Poivre d'honneurs, et quand la Compagnie des Indes eut besoin d'un intendant pour réorganiser complètement l'île de France, elle s'adressa au Lyonnais.

Bon administrateur, Poivre ne fut d'ailleurs pas très heureux dans le choix de ses amis. Il manquait de souplesse et était mauvais diplomate. Il se brouilla avec les gouverneurs qu'il avait, dans l'île, commandaient la force armée.

Poivre fut également des démêlés avec Bernardin de Saint-Pierre, le fameux auteur de *Paul et Virginie*.

Il eut pourtant de grands mérites, continua ses recherches scientifiques et encouragea ceux des colons qui voulaient s'y livrer.

Poivre resta à l'île de France jusqu'en 1771. Il fit prospérer la colonie qui lui avait été confiée, et le roi lui attribua une importante pension pour reconnaître ses services.

La mode

Conseils d'élégance

Sous les vestons que préconise la mode à toutes les heures du jour, on porte, infiniment pratiques, le gilet de piqué ou la guimpe de linon, seyante et si fraîche aux yeux.

Chaque saison printanière voit l'éclosion d'une nuance qui a un succès tout particulier. Si le blanc, toujours classique, connaît, cette année, sa faveur coutumière, le jaune, un joli jaune chaud tirant sur le brun, est le grand favori du jour. Gants, sacs, chapeaux l'adoptent pour accompagner des ensembles noirs ou bleu marine.

La vogue des petites vestes de piqué, de toile imprimée, va grandissant. Elle aura un très vif succès à la plage, mais elle en connaît un non moins grand à la ville par les journées ensoleillées et le soir sur les robes noires classiques.

AU SOIR

Ce soir est pur et bleu comme un soir d'autrefois.

Et des voix

Sont éparées encor dans le fond des venelles, L'acacia qui tremble à la brise de mer, L'été aux pierres du seuil une ombre remuante, Que le chat gris surveille en clignotant des prunelles.

Rien n'est triste ou amer...

Mélancolique à peine est cette heure mourante, Et le jour qui finit n'a point porté d'ennoi.

Douce nuit,

Voile obscur et léger glissant sur nos épaules, Retenez les parfums qui montent des jardins, Et toi, chant monotone et lointain de la houle, Accorde-toi longtemps au murmure qui frétille.

Le front grave des pins...

Ce jour, ce jour encor, j'ai déserté la foule, Et vécu solitaire avec mon cœur trop lourd.

Tout ce jour,

J'ai tenté de nouveau le retour impossible, A ce calme bonheur des autres fois naïfs, J'ai perdu le pouvoir d'aimer les mimoses choses, Pourtant faites ce soir, ô vous, décor paisible, Que mon chagrin pense

Qu'il n'est instant mon âme et qu'elle se repose Dans sa trêve indicible,

Comme un convalescent qui respire une rose...

Jeanne LEUBA

La petite histoire

Alexandre Dumas chez le baron Taylor

Le général Dumas n'avait laissé à son fils Alexandre d'autre fortune que son nom. Alexandre Dumas a raconté lui-même en plusieurs endroits comment, à l'âge de 20 ans, il vint à Paris avec cinquante francs, prélevés par sa mère sur la petite somme qui lui restait entre les mains. Le général Foy parvint à le faire entrer comme surnuméraire dans le secrétariat du duc d'Orléans, avec 1200 francs d'appointements. Le jeune homme fut très mortifié lorsqu'il apprit que sa belle écriture était le seul mérite qui lui eût valu cette place.

Malgré cette blessure faite à son amour-propre, il ne tarda pas à reconnaître qu'en effet son éducation avait été fort négligée. Il se mit à l'étude, et, grâce à la vigueur de son tempérament, il put y employer non seulement les loisirs que lui laissait son emploi, mais encore une partie de ses nuits. Le démon littéraire déjà le tourmentait. Après quelques essais, il acheva, à 25 ans, sa première pièce, *Christine*.

Christine en poche, Dumas était satisfait de lui-même. Il obtint de Charles Nodier une recommandation chaleureuse auprès du baron Taylor, commissaire royal près la Comédie-Française. Le baron lui donna rendez-vous pour le lendemain. Mais avant *Christine* il doit entendre une tragédie en cinq actes et qui s'intitule *Hécube*. Comment n'en serait-il pas accablé? Dans quel fâcheux état d'esprit écouterait-il l'auteur suivant?

Le jour venu, à peine Dumas a-t-il sonné que la bonne du baron Taylor est à la porte et lui dit d'un air consterné:

— Ah! M. le baron va être bien content! Entrez, Monsieur, entrez! Vous lui rendez un fier service en arrivant. Figurez-vous qu'il y a plus d'une heure, un monsieur, un écrivain — on ne voit que ça ici! — est venu avec un gros cahier sous le bras. Il avait un rendez-vous, mais comme M. le baron était dans son bain, le lui a prié d'attendre. Il n'a pas voulu, et il est entré de force dans le cabinet de toilette. M. le baron a protesté, a voulu se lever, mais l'autre l'a refourré dans l'eau et, après, il s'est assis à côté de la baignoire, et il s'est mis à lire. Et il continue! Vous pouvez l'entendre d'ici. Dépêchez-vous d'entrer, peut-être que ça le fera taire!

Et la vieille servante pousse Alexandre Dumas vers la petite pièce d'où partent les rugissements du lecteur en pleine action. Il entre.

En voyant ce libérateur inconnu, l'infortuné baron poussa un cri de délivrance en claquant « de joie dans son bain. Mais l'auteur d'*Hécube*, dont cela ne faisait pas l'af-

faire, et qui comprenait parfaitement qu'on venait lui arracher sa victime, se cramponnait à la baignoire en criant:

— Il n'y a plus que deux actes, Monsieur. Il n'y a plus que deux actes! Deux tout petits actes. C'est l'affaire de quelques minutes.

Mais, enfin, Monsieur, protestait le baron.

— Ah! il n'y a pas de « Mais, Monsieur », continuait le poêle déchaîné. Le gouvernement vous a nommé commissaire du roi pour entendre ma pièce; c'est dans vos attributions d'entendre ma pièce; eh bien, vous l'entendez, Monsieur!

Taylor poussa un long gémissement, fit signe à Dumas de passer dans la chambre à côté et, retournant au fond de sa baignoire, pencha avec résignation la tête sur la poitrine jusqu'à ce que le tortionnaire, sa pièce terminée, consentit enfin à s'en aller.

Le bain avait profité de la lecture pour se refroidir, et Taylor, tout grelottant, rentra dans sa chambre à coucher, où il rejoignit Alexandre Dumas.

« J'aurais donné un mois de mes appointements, raconte celui-ci dans ses *Mémoires*, pour que le baron Taylor trouvât son lit baigné. »

— Hélas! Monsieur, lui dit-il, je tombe dans un bien fâcheux moment, et je crains que vous ne soyez guère disposé à m'entendre, du moins avec l'indulgence dont j'aurais besoin. Si vous voulez que je revienne un autre soir...

— Oh! ma foi non, dit Taylor, pendant que nous y sommes!... Vous lire un acte seulement, et si cela vous fatigue ou vous ennuie, vous m'arrêtez.

— A la bonne heure, murmura Taylor, vous avez plus de compassion que vos confrères! Allons, c'est bon signe. Allez, allez, je vous écoute.

Je tirai en tremblant ma pièce de ma poche. Elle formait un volume effrayant. Taylor jeta les yeux sur cette immense chose avec un tel sentiment d'effroi que le m'écriai:

— Ah! Monsieur, ne vous effrayez pas, les feuillets ne sont écrits qu'au recto.

Il respira, et je commençai. J'avais la voix et je tremblais que je ne m'entendais pas moi-même. Taylor me rassura. Je repris ma lecture et j'achevai tant bien que mal le premier acte.

— Eh bien! Monsieur, faut-il continuer? demandai-je d'une voix faible, sans oser lever les yeux.

— Mais oui, dit Taylor. C'est ma foi, très bien.

Je me repris à la vie et je lus mon second acte avec plus de courage que le premier. Lorsque j'eus fini, ce fut Taylor lui-même qui me demanda le troisième, puis le quatrième, puis le cinquième. J'avais une énorme envie de l'embrasser. La lecture achevée, Taylor sauta à bas de son lit:

— Je vais passer chez Jeannie de bonne heure, cet après-midi. Hier, elle a eu Jacques bien tranquille, ment, et je ne risque pas, aujourd'hui, de les déranger.

Vivement, elle s'habillait pour sortir, ayant coutume de promener elle-même, chaque matin, dans les Champs-Élysées, l'énorme berger allemand qui était son compagnon de prédilection.

Un présent, d'un pas allègre, elle descendait l'avenue, croisant au passage le regard sympathique des passants, amusés du contraste entre la silhouette juvénile et la force du superbe animal qu'elle tenait en laisse.

— Pas si vite, Chiquito, tu me fais trotter, je meurs de chaleur, gémissait drôlement Nicole.

Chiquito ne voulait rien savoir; il tirait énergiquement sur la laisse et sa maîtresse suivait bon gré, mal gré, rieuse et mécontente tout à la fois.

Mais, pour son favori, n'avait-elle pas des trésors d'une indulgence quasi maternelle?

En quelques instants, il la mena sous les frondaisons épaisses des

TOMBA DU HAUT D'UN ESCALIER

Souffrit ensuite de névrite et de rhumatisme

Cette vieille dame survécut à une mauvaise chute du haut d'un escalier, pour devenir victime de la névrite et du rhumatisme. Mais elle trouva dans les Sels Kruschen un remède efficace à son mal, comme elle le dit dans la lettre suivante:

« Il y a environ trois ans et demi, j'eus le malheur de tomber du haut d'un escalier. Pendant quelque temps, je ne ressentis aucun effet de cette chute, mais peu après, je commençai à souffrir de névrite dans les bras et les mains. Plus tard, je devins rhumatisme. Quelqu'un me conseilla de faire l'essai des Sels Kruschen, et j'en pris maintenant régulièrement depuis deux ans dans ma première tasse de café, chaque matin. Je puis aujourd'hui me servir de mes mains et de mes bras comme avant mon accident. J'ai 69 ans, mais je me sens plus jeune de plusieurs années. » — (Mme) P. L.

Le rhumatisme est souvent le résultat d'un excès d'acide urique dans le corps. Deux des ingrédients des Sels Kruschen favorisent la dissolution des dépôts d'acide urique, tandis que d'autres ingrédients de ces sels aident la nature à éliminer par les voies naturelles ces dépôts dissous.

— Vous allez venir au Théâtre-Français avec moi, dit-il, pour prendre votre tour de lecture le plus vite possible.

Comment, Monsieur, je livrai au Comité?

— Oui, samedi prochain; et permettez-moi de vous le dire, vous avez beaucoup de talent.

La lecture eut lieu devant le Comité. *Christine* fut reçue avec chaleur. Mais, par la suite, certaines difficultés s'élevèrent. *Christine* fut retardée, puis éconduite. Désastreuse? Non pas. Car Dumas, piqué au vif, voulut prendre sa revanche. Il se remit sans tarder à un autre ouvrage. Et ce fut *Henri III*. Le succès fut immense, défilant.

En vingt-quatre heures, Alexandre Dumas avait conquis la célébrité.

M. W.

Feu Mme C. Le Myre

Mme Charles Le Myre, née Robert (Amélie), est décédée hier à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, après quelques jours de maladie. Elle était âgée de 83 ans et était veuve depuis plusieurs années. Elle était née à Saint-Constant, comté de Napierville, et avait demeuré pendant plusieurs années à l'Assomption avant de venir habiter Montréal.

Elle survécut cinq fils, MM. René, directeur-gérant de la Société catholique de Protection et de Renseignements; Oscar, secrétaire du bureau provincial des ministères; Arthur, employé à la Cour du recorder; Robert, autrefois de la *Gazette*, et Léon Le Myre, marchand; deux filles, Mme veuve Angèle Gauthier (Lia), et Mme Edmond McMahon, Jr. (Gélie).

La dépouille mortelle sera exposée au domicile de M. René Le Myre, 3742, rue Saint-Hubert. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à neuf heures, à la chapelle des Sourdes-Muettes, rue de Berri.

Retraites fermées

MONASTÈRE DE MARIE-REPARATRICE

1025 Mont-Royal ouest, Outremont. Les prochaines retraites fermées auront lieu du 30 juin au 3 juillet pour les institutrices de la Commission scolaire de Montréal, du 9 au 12 juillet et du 15 au 19 juillet pour les jeunes filles; du 23 au 26 juillet pour les institutrices hors de Montréal auxquelles pourront se joindre celles de Montréal. Prière de s'inscrire à l'avance et d'inclure un timbre pour toute demande de renseignements.

37^{ème} Excursion Annuelle

du 28 JUIN au 2 JUILLET 1936 sur le vapeur QUEBEC nolisé spécialement à cette fin

AVEC L'Association Chorale St-Louis de France

L'itinéraire comporte la visite des caps Trinité et Rémoult sur le Saguenay, avec escales à Baguville, Tadoussac, la Malbaie et croisière dans le bas du Saguenay. Concerts et autres amusements durant le voyage. Prix du billet, tous frais compris: passage, cabine extérieure (deux personnes par cabine) et repas, même les repas sur le bateau pendant les arrêts.

ADULTES: \$27.50; Enfants (de 5 à 12 ans): \$14.00; Enfants (en dessous de 5 ans, les repas seulement): \$7.50.

Réduction de \$4.00 pour passagers de Québec et retour.

Pour autres détails, s'adresser à Frédéric C. Larivière, 3715 Boulevard St-Laurent, Montréal. Tél.: LANCER 8141. Le soir, jours de fête et dimanches à 4247 Esplanade. Tél.: BELAIR 3917. La Direction se réserve le droit de refuser l'admission à qui que ce soit, à sa discrétion, en remboursant le prix payé pour le billet.

N.B.—Arrêts aux Trois-Rivières et à Québec.

Champs-Élysées, devant le Petit Palais. Déjà les allées se faisaient désertes; il était tard dans la matinée et la chaleur montait.

Nicole avait une chaise, pour un repos bien gagné, après une descente à si vive allure, quand une voix connue la fit tressaillir: — Mademoiselle, mademoiselle Challe!

Elle se retourna et vit devant elle, lui barrant le passage, Robert David, une leur énigmatique dans ses yeux noirs.

Hautaine, elle prononça, la main sur le collet du chien, dressé: — Mais, monsieur, je n'ai rien à vous dire. Et elle voulut passer.

D'un geste, il l'arrêta: — Oh! vous ne me refuserez pas un court moment d'entretien. Il faut, il faut que je vous parle; je le veux.

— Et si je ne le veux pas, moi? Elle n'avait aucune crainte, malgré la solitude. Chiquito était là, et Nicole était brave.

Changeant de ton, il reprit, et sa voix se fit humblement enjouée: — Il faut que vous sachiez la vé-

Transformez la maison d'hiver en villa d'été en y mettant des

AUVENTS

Créez chez vous cette atmosphère de fraîcheur et de bien-être que procurent des auvents posés à point!

Commandez-les maintenant — Téléphonez Plateau 9211 — notre représentant se rend à domicile avec les échantillons et prend les mesures, sans engagement de votre part (en ville et les environs immédiats).

Nos conditions de Paiement Différées spécialement à toute commande de 25.00 et plus — moyennant un supplément équitable.

T. EATON & Co

DE MONTREAL

Articles d'ameublement, au système

A VENDRE

Voiturette de bébé en acier, non pliante, presque neuve. \$4. Aubaine. 305 rue Guizot. Tél. DUpont 0982.

cordialement invitées à suivre ces exercices si réconfortants pour leur tâche si laborieuse auprès des jeunes. Nous rappellerons aussi que dimanche, 21 juin, aura lieu la récolte mensuelle, qui prendra un cachet spécial à l'occasion de la fête du Sacré-Cœur.

Education

économique nationale

DANS LA SOCIÉTÉ

Les 40-ans — L'absence de toute éducation économique est la grande lacune de la génération des 40-ans. La dégenérescence où se trouve notre groupement est une éducation sévère, mais convaincante. Les pères de famille d'aujourd'hui tiennent à laisser à leurs fils une succession moins précaire que celle qui leur a été dévolue par leurs prédécesseurs immédiats.

Osons!

notre émancipation économique et nationale l'exige.

J. H. Marcotte

En vente au Service de librairie du Devoir. L'exemplaire 25 cts.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

RETENEZ VOTRE NUMERO!

Pour être assuré de ne pas manquer votre numéro du "Devoir", pendant toutes ces journées orageuses; ayez la précaution de le retenir d'avance, chaque jour, chez un dépositaire de votre choix. De cette façon, vous ne risquez jamais d'être déçu.

Feuilleton du "Devoir"

L'AUTRE MIRACLE

par HENRI ARDEL

28. (Suite)

Jeannie, amusée, le suivait des yeux.

Bientôt, par ses soins, la chambre ne fut plus qu'une symphonie en blanc majeur, piquée de coeurs d'or.

La jeune fille battit des mains: elle humait délicieusement cette odeur d'herbe fraîche et d'été. Elle connaissait Vézillon, et son imagination ressuscitait le paysage: le clocher s'élevait sur la verdure neuve de la colline; les prairies en fleurs, dévalant vers la Seine en pentes douces, le soleil faisait étinceler les tuiles rouges des toits.

Et maintenant, demanda-t-elle.

venez vite, Jacques, me raconter votre séjour.

Une ombre imperceptible voila le visage du jeune homme. Raconter son séjour, c'était évoquer Nicole, sa compagne de tous les instants dans cette halte heureuse.

Pourtant, il fallait parler, et ses souvenirs s'égrenèrent si vivants et si beaux qu'il en subissait encore la magie.

D'instinct, il évitait de prononcer le nom de la jeune fille; mais Jeannie complétait sa pensée avec son intuition aiguë d'amoureuse.

Elle voyait — aussi bien qu'avait ses propres yeux — Nicole et Jacques aller dans l'embarcation

au clair de lune, bercés par les chants de Bianca; elle les suivait à la tribune, pendant que vibrât le violon de Claude; elle grimpaît avec eux, au Château-Gaillard, dans leur course folle; elle prenait sa part du gouter intime offert par Pierre Anseau.

Restait la grande cueillette qui lui avait valu cette éblouissante floraison.

Comment avez-vous pu me rapporter tant de fleurs? interrogea-t-elle, le regard détourné de Jacques, pour lui dérober son angoisse jalouse.

— Mais nous étions trois pour cette moisson, Nicole, Pierre et moi.

— Ah! Nicole!

Intensément, elle eut la vision de la jeune fille, telle qu'elle la connaissait dans l'éclat que lui donnait le grand air; elle entendit son rire perlé, souligner la grâce de ses gestes, dans cette robe blanche qu'elle lui avait vu porter et qui l'harmonisait si parfaitement au paysage.

« Jacques a vu et senti comme moi tout cela », pensa-t-elle.

C'était impossible de ne pas admirer Nicole, impossible de ne pas subir sa jeunesse triomphante, alors qu'elle, Jeannie, demeurait la lointaine épaue, physique et morale.

Une douleur si vive lui brûla le cœur qu'elle pâlit affreusement. Jacques, inquiet, suppliait.

— Qu'y a-t-il, Jeannie? Qu'avez-vous soudain, ma bien-aimée?

La douceur de la voix, d'un si tendre accent, desserra un instant l'étai qui broyait son pauvre cœur. Les traits se détendirent, un fragile sourire reparut sur ses lèvres; elle pressa les mains de Jacques et dit timidement:

— Mon chéri, pardonnez à ma faiblesse, mais ces fleurs sont trop belles, trop fraîches, trop parfumées, leur odeur me fait mal. Il faudrait, oh! oui, il faudrait les emporter loin de moi!

Il la regarda tristement et fit sans mot dire ce qu'elle demandait. Et il ne devina pas que c'était à l'âme

M. Godbout annonce une enquête royale qui portera sur tous les départements

Le premier ministre conservera le portefeuille de l'agriculture — Le prêt agricole fédéral: il faut le compléter dans un sens provincial — Cent évaluateurs — La composition du cabinet ne serait connue que la semaine prochaine

Entrevue du premier ministre avec les journalistes

Québec, 17 (D.N.C.). — M. Adélard Godbout, premier ministre de la province, a déclaré hier soir aux représentants des journaux qu'il y aurait une enquête royale sur tous les départements de l'administration provinciale. Cette enquête aura lieu à une date indéterminée. Ce sera après les élections.

Il a admis, de plus, qu'il garderait son portefeuille de l'Agriculture. Il a ajouté qu'un des articles de son programme sera le prêt agricole fédéral, mais avec des améliorations, pour le mieux adapter aux besoins de la province de Québec.

Il a reconnu, en souriant, qu'il aurait 90 candidats aux prochaines élections, mais pas plus qu'un par comté. Il a dit que plusieurs belles candidatures se dessinaient.

Quant à la formation de son cabinet, M. Godbout a déclaré qu'il ne le ferait connaître tout probablement que la semaine prochaine. «Je travaille présentement à sa composition, dit-il, et tout marche normalement, mais je ne puis rien dire dans le moment.»

A une question d'un membre du groupe, le premier ministre dit: «Certainement, le prêt agricole sera un des articles de notre programme. Car c'est une question très sérieuse. A moins que l'on démontre le contraire, le reste d'opinion qu'il n'y a pas de raison de ne pas utiliser le plan fédéral, mais il faut le compléter dans un sens provincial. De quelle façon? Cela reste évidemment à décider. J'ai beaucoup d'espoir que cette année le plan fédéral sera beaucoup plus général. Il y a d'abord une organisation nouvelle. Puis on a nommé une centaine d'inspecteurs pour procéder aux évaluations, de sorte que, m'affirme-t-on, celui qui aurait fait une demande de prêt saurait, dans une quinzaine de jours, si elle est acceptée ou refusée. Dans un mois au plus, toutes les formalités seront complétées dans chaque comté. A la tête de ces évaluateurs, il y aura des gens pour chacun des neuf districts — car on a divisé la province en neuf sections — ce sont des gens d'expérience. Ils serviront d'abord à entrer les évaluateurs, puis à surveiller leur travail et enfin à faciliter les prêts en aidant aux recherches de titres.»

Un mémoire de l'Italie

L'Italie repoussera à nouveau l'accusation d'agression envers l'Éthiopie

Rome, 17. (SPC-Havas). — Il paraît que l'Italie, pendant la prochaine session extraordinaire de l'Assemblée de la Société des Nations, repoussera à nouveau l'accusation d'agression envers l'Éthiopie. L'Italie, explique-t-on dans des milieux bien informés, ne participera pas à la session, mais elle fera venir à l'Assemblée un mémoire où elle réaffirmera que l'Éthiopie a causé la guerre italo-éthiopienne en menaçant les colonies italiennes.

Dans le monde gouvernemental on donne à entendre que l'Italie posera comme condition de sa participation aux affaires européennes la reconnaissance de l'annexion de l'Éthiopie, mais acceptera que cette reconnaissance ait lieu indirectement, et n'exigera donc pas une déclaration formelle à Genève.

Funérailles de Me Charles Bruchési

S. E. Mgr Gauthier présent au sanctuaire

Les funérailles de Me Charles Bruchési, C.R., frère de S. E. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont eu lieu, hier matin, à l'église St-Germain d'Outremont.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Léonidas Desjardins, curé de St-Germain; le service a été chanté par M. Olivier Maurault, p.s.s., recteur de l'Université de Montréal, assisté de M. l'abbé B. Poirier, curé de St-Jacques, et de M. J.-J. Plamondon, p.s.v.p., comme sous-diacre.

Au sanctuaire, avaient pris place: S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, assisté de ses deux vicaires généraux: Mgr Georges Charlier et Mgr Conrad Chamois; Mgr L.-A. Dubuc, curé de St-Jean-Baptiste; M. R. Lesieur, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire; M. Louis Bouhier, P.S.S., curé de Notre-Dame; M. l'abbé Léonidas Desjardins, curé de St-Germain; M. D. Vadeau, P.S.S., du Collège de Montréal; M. J.-D. Chamois, P.M.E., vice-président des Missions Étrangères; R. Père Alphonse Gauthier, vicaire provincial des Clercs de St-Viateur; R. F. J.-O. Jolbert, C.S.V., R. Père Alphonse de Grandpré, C.S.V., assistant-provincial; M. J.-E. Moreau, P.S.S., supérieur du Séminaire de Philosophie; R. P. Arthur Léger, Eudiste, représentant sa communauté; M. l'abbé Georges-Etienne Boileau, curé de Christ-Roi, de Montréal; MM. les abbés J.-M. Melançon, aumônier du Pensionnat d'Outremont; Paul Lefleur, aumônier de l'Institut Pédagogique; Arthur Deschênes, curé de St-Brigitte; Philémon Desmarais, E.H.C.; Alphonse Cloutier, directeur du séminaire de St-Thérèse; G. Parizeau, aumônier du Mont-St-Marie; Félix Gaudry, vicaire à la cathédrale de Joliette; M. Gérard Chaput, P.S.S., Externat classique de St-Sulpice; M. André Pustienne, P.S.S., de Notre-Dame; M. l'abbé J.-O. Maurice, de l'Université de Montréal; R. Père J.-A. Clément, C.S.C., de l'Oratoire St-Joseph; M. l'abbé J.-E. Provost, curé du St-Sacrement de Lachine, et autres.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: Me Charles Bruchési, Me Jean Bruchési, professeur à l'Université de Montréal et M. Louis Bruchési, courtier; son frère: M. Joseph Bruchési, d'Outremont; ses deux gendres: MM. Maurice-M. Brault et Gérard Plamondon; ses beaux-frères: MM. Alphonse-P. Bélair, Guy LaMothe, Alexandre Desnoyers, Pierre LaMothe; ses neveux, le docteur Georges Bruchési, dentiste, d'Outremont, Me Henri-P. Bélair, notaire, Me J. Bélair, C.R., Jacques Warren Desnoyers, Jean Brault, Paul-P. Bélair, Dr Alphonse Bélair, ses petits-fils: M. J. Claude, Maurice Brault, Guy, Roger, Pierre, Maurice Brault. Dans le cortège, on remarquait: MM. les juges Philippe Demers, J. C. Walsh, Alfred Forest, A. Rumbay, Philémon Cousineau, André Monet, Me Bernard

Les pouvoirs du président de la Chambre

Le comité des privilèges et élections n'enquêtera pas sur les congédiements ordonnés par le président actuel de la Chambre — Il se contentera d'étudier le statut du président — Ainsi en décide la majorité du comité

Ottawa, Ont., 17. (D.N.C.). — La Commission parlementaire des privilèges et élections a maintenu une décision qu'avait rendue son président, M. Edgar Chevrier, député d'Ottawa-Est, à propos de la juridiction même de la Commission. M. Chevrier avait décidé que l'ordre de référence adressé par la Chambre des Communes à la Commission ne permettait pas à celle-ci de faire enquête sur les congédiements ordonnés par le président actuel de la Chambre des Communes ou par aucun de ses prédécesseurs.

Un ancien ministre conservateur, M. Earl Lawson, a vainement soutenu qu'au contraire la Chambre avait ordonné à la commission d'enquêter sur ce point. Il ne s'agit pas d'instituer une inquisition, dit M. Lawson, mais simplement de s'enquérir de ce qui a été fait dans le passé de façon à pouvoir soumettre des recommandations pour l'avenir.

Plusieurs libéraux, notamment M. Arthur Beaubien, député de Provence, ont prétendu que la Commission n'avait été chargée que d'une seule chose: déterminer les droits du président des Communes.

A la suggestion de M. Sam Factor, député de Toronto, un fonctionnaire du ministère de la Justice sera prié de se présenter devant la Commission pour être entendu quant au statut, à l'autorité et aux droits du président, dans trois cas en particulier: dans le cas de la défaite d'un gouvernement et de la réélection du président; dans le cas de la réélection d'un gouvernement mais de la défaite du président; et dans le cas de la double défaite du gouvernement et du président.

La Commission a encore décidé d'entendre le greffier de la Chambre des Communes, M. Arthur Beaubien, quant au statut des fonctionnaires parlementaires permanents, sessionnels et temporaires. On demandera également l'avis du sergent d'armes, M. Dregg. La Commission se réunira de nouveau demain.

Fête du Sacré-Coeur

ORDRE DE LA PROCESSION DU 21 JUIN — DEMONSTRATION DU NORD

Départ: paroisse Saint-Edouard; reposoir: external classique Saint-Sulpice; ralliement, 2 h. p.m. Départ de la procession, 2 h. 30 p.m. Parcours: Beaubien, de Saint-Vallier, Jean-Talon, de Châteaubriand, Villavray, Saint-Hubert, Mistral, de Châteaubriand, blvd Crémazie, corps de police; rue de Saint-Vallier, angle Jean-Talon; corps de cadets; rue de Saint-Vallier au sud de Jean-Talon; enfants des écoles; rue de Saint-Vallier, de Jean-Talon à Beaubien.

Ralliement ave de Châteaubriand, de Beaubien à Saint-Zotique; Saint-Alphonse, Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, Notre-Dame du Rosaire. Ralliement ave de Châteaubriand, de Beaubien à Bellechasse; St-Arsène, St-Ambroise et St-Etienne. Ralliement rue de Saint-Vallier, de Beaubien à Bellechasse; Saint-Georges, Saint-Germain, Sainte-Madeleine et St-Viateur.

Ralliement rue Drolet, de Beaubien à Saint-Zotique; Sainte-Georgette, Saint-Vital, Visitation, Saint-Paul de la Croix, Christ-Roi et Saint-Nicolas.

Ralliement rue Henri-Julien, de Beaubien à Bellechasse; Saint-Raphaël, Sainte-Famille, Saint-Michel. Ralliement rue Henri-Julien, de Beaubien à Saint-Zotique; Saint-Jean de la Croix, Notre-Dame de la Défense, Sainte-Cécile et Saint-Vincent Ferrier.

Ralliement rue Drolet, de Beaubien à Bellechasse; Notre-Dame des Neiges, Saint-Pascal Baylon, Saint-Laurent, Notre-Dame des Anges, St-Joseph de Bordeaux.

Enfants de chœur en soutanes noires; enfants de chœur en soutanes rouges. Clergé (en surplus); chacun apporte son surplus; pages; clercs en ornements; très Saint-Sacrement avec garde d'honneur; invités.

Ralliement rue Saint-Denis, (côté est) de l'école morin à Saint-Zotique. — Paroisse Saint-Edouard. Organisations: Père D. Caron, paroisse Saint-Edouard, C.R. 4488, Père O. Rondeau, S.S.R., paroisse Saint-Alphonse; Du pont 1915.

Pèlerinages des vacances en Terre Sainte

L'Association de Notre-Dame de Salut, dirigée par les Pères Assomptionnistes, prépare pour les vacances son pèlerinage habituel en Terre Sainte. Il aura lieu du 17 août au 24 septembre et fera voir, avec toute la Palestine, les contrées les plus célèbres de l'Orient.

Les pèlerinages de Notre-Dame de Salut, fondés en 1882, se sont toujours fait remarquer par leur excellente organisation, et il est rare qu'un pèlerinage parte sans amener quelques Canadiens.

Demandez le programme détaillé au Secrétaire des Pèlerinages, 4, avenue de Breteuil, Paris, 7.

Le char de la maison "Dupuis"

Le char allégorique de la maison Dupuis Frères, qui fera partie de la procession Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin, a pour titre: «Les oiseaux blancs». Le titre vient d'un poème de F.-X. Garneau. On sait que le thème général de la procession est le suivant: «Nos poètes disparaissent».

La construction du char allégorique de la maison Dupuis se fait sous la direction de l'artiste-écrivain de la maison, M. Gingue. Toute la décoration du char est en bois sculpté.



ESQUIMAUX DANS SON KAYAC... (ci-dessus) Le kayak est l'embarcation préférée des Esquimaux dans l'Arctique. Aujourd'hui, toutefois, beaucoup d'entre eux vont à la pêche dans des bateaux mus à la gazoline ou au mazout. Ces produits pétroliers leur sont fournis par l'Imperial Oil Limited, naturellement.

UN CAMION AERODYNAMIQUE

L'aérodynamisme jouit d'une vogue sans cesse grandissante, comme en témoigne ce magnifique camion-réservoir de l'Imperial Oil, dont les lignes fuyantes sont bien dans la note moderne. Un équipement moderne, des méthodes modernes et un souci constant de la qualité et de la valeur valent aux gazolines et huiles de l'Imperial Oil la préférence de la plupart des automobilistes!



Saint-Lambert ne saurait faire banqueroute

C'est impossible sous l'empire des lois actuelles — La Commission municipale n'est pas encore officiellement saisie de l'affaire — Le règlement projeté

Québec, 17. (D.N.C.). — Des journaux ont annoncé hier que la municipalité de la cité de Saint-Lambert avait été mise en banqueroute à la suite d'un vote de trois échevins contre trois et sur le vote prépondérant du maire de la cité.

Des informations prises auprès des autorités compétentes, il se trouve que la cité tout d'abord ne peut être mise en banqueroute en vertu des lois actuelles. Il n'y a que la mise en défaut qui soit possible, et elle n'a lieu qu'à la demande de la Commission municipale, sous trois conditions:

1. A la demande de la municipalité elle-même;

2. A la demande de 25% en valeur des créanciers;

3. A la demande de la Commission municipale elle-même.

Or, jusqu'ici, officiellement, ni les créanciers, ni la commission municipale n'ont demandé la mise en défaut de Saint-Lambert. Et de plus, la demande de la municipalité doit nécessairement, pour avoir effet, être approuvée par la commission. A l'heure actuelle la commission n'est même pas officiellement saisie de cette demande et elle s'est déclarée fort surprise d'apprendre la nouvelle. Car le règlement projeté de la situation financière de Saint-Lambert est en bonne voie, et dans l'opinion de la commission réglait toutes les difficultés passagères qui affectaient la ville.

Objections préliminaires de M. Hector Authier

Amos, 17. (C.P.). — M. le Juge Noël Belleau, de la Cour supérieure, a entendu les secondes objections préliminaires dans la cause de contestation d'élection de M. Hector Authier, ancien ministre de la colonisation. Les premières objections à la cause en contestation d'élection de M. Authier avaient été renvoyées le 13 mai dernier par le juge Wilfrid Laliberté.

Devant le juge Belleau, le pétitionnaire était représenté par M. L.-A. Ladouceur, avocat d'Amos. Le pétitionnaire est M. Emile Lesage, marchand de Macamie et candidat défait. Me Félix Allard, d'Amos, représente M. Authier.

L.A.C.J.C. et la St-Jean-Baptiste

J.C., J.A.C., J.E.C., J.O.C., J.I.C.

L'A.C.J.C. prendra part, cette année, à la procession de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin. Elle suivra toute la jeunesse organisée à suivre son drapeau.

A la suite d'un mot d'ordre de Mgr C. Chaumont, P.A., V.G., directeur diocésain de l'action catholique, la jeunesse militante devra manifester sa force dans l'union, due à sa discipline.

Tous les groupes ou cercles spécialisés ou non voudront répondre à l'appel. Sous la présidence du comité régional de l'A.C.J.C., ils paraderont ensemble, drapeaux groupés, en tête.

Le point de ralliement sera indiqué plus tard.

Un livre utile

M. Léon Lorrain a fait le recensement de nos anglicismes. Il en a dénombré environ douze cents et il publie la liste, avec indication des termes propres, dans une élégante brochure de 140 pages, intitulée *Les Étrangers dans la Cité*. On trouve en outre, dans cet ouvrage, une introduction contenant des considérations, appuyées d'exemples, sur l'anglicisme de syntaxe. En vente au Devoir: 75 sous franco.

A la Faculté de médecine

Fin d'examen — Les prix

La session des examens en médecine vient de se terminer pour les élèves de 1ère, 2e, 3e et 4e années.

Ces élèves sont donc maintenant en vacances. Il faut en excepter ceux de 4e année, internes dans les divers hôpitaux affiliés à la Faculté. Pour eux commence la dernière année, la plus fructueuse de toutes, celle qui les met vraiment en mesure d'assumer des leur sortie les responsabilités de leur état.

La médaille du gouvernement français attribuée à l'élève qui a réussi le plus brillamment dans les matières de laboratoire, a été décernée à M. Fernand Charest, élève de deuxième.

Le prix de pédiatrie (\$50.00), offert actuellement par l'hôpital Ste-Justine, a été gagné par M. Paul Letendre, élève de 4e année.

Enfin, les deux prix de la Banque d'Epargne ont été gagnés par M. Paul Letendre et J.-P. Bombardier.

La contestation de l'élection de M. Robert Taschereau est rejetée

Québec, 17. (C.P.). — Le Juge J.-A. Prévost a rejeté la requête en invalidation d'élection dirigée contre M. Robert Taschereau, député élu dans Bellechasse, à l'élection provinciale du 25 novembre 1935.

Il a donné pour motif de cette décision que la discussion sur le fond de cette requête n'était pas commencée dans les quatre mois suivant la publication de l'élection de M. Taschereau dans la Gazette officielle. Il y a déjà eu deux requêtes en invalidation d'élection de rejetées pour la même raison dans la région de Québec.

Les examens du baccalauréat

Cent cinquante rhétoriciens et soixante-quinze philosophes ont commencé hier matin à passer les examens du baccalauréat, au titre d'élèves extra-colégiaux à l'Université de Montréal. Environ trois cents autres candidats passent des examens partiels. Ces examens se termineront demain soir.

Les finissants de treize collèges classiques de garçons et de cinq collèges classiques de filles, tous affiliés à l'Université de Montréal, passeront les mêmes examens. Les collèges de filles sont les suivants: Jésus-Marie, Sainte-Anne, Présentation, Marguerite-Bourgeoys et Saint-Groix.

La proclamation des résultats comprendra ceux des trois collèges classiques dirigés par les Jésuites.

A l'Université, les examens ont lieu sous la direction de M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur, et sous la surveillance de professeurs de la Faculté des sciences.

Le deuxième centenaire de la famille Létourneau

A DESCHAMBAULT, LE 5 JUILLET

Le 5 juillet prochain, la famille Létourneau et ses alliés fêteront le deuxième centenaire de l'établissement d'Alexis Létourneau, fils de Jacques Létourneau et d'Angélique Guyon du Buisson et petit-fils de David Létourneau, ancêtre de toutes les familles de Létourneau au Canada, sur la terre ancestrale de Deschambault, occupée présentement par Joseph Létourneau, descendant direct d'Alexis.

A 11 heures a.m., le 5 juillet, il y aura un ralliement de tous les membres de la famille à la salle paroissiale; à 11 h. 10, messe pour la famille à l'église paroissiale; à midi et demi, réunion au cimetière, avec allocution funéraire par le R. F. Polycarpe; à 1 h. p.m., dîner champêtre près des ruines de la maison construite par Alexis Létourneau. Discours

Alors, c'est entendu — nous partons par le PACIFIQUE CANADIEN!



● La mère s'inquiétait surtout de la qualité de la cuisine et du confort des cabines. Le fils, lui, s'intéressait aux sports et amusements divers, tandis que la jeune fille rêvait d'une idylle au clair de lune, sur les ponts. Plus pratique, le père considérait surtout les prix de passage. Le Pacifique Canadien, répondant à toutes les conditions, fut choisi à l'unanimité!

Départs fréquents de Montréal et Québec pour l'Irlande, l'Angleterre, l'Ecosse et la France, par la route plus courte du St-Laurent — 39% moins de pleine mer — par les paquebots *Empress, Duchess, et Mont*. Classes cabine, touriste et troisième à prix très raisonnables. Voyages à forfait peu dispendieux.

Pour détails: votre agent local; bureau maritime "Windsor", ou D. R. Kennedy, 201 St-Jacques O., Montréal, 12-B.

Pacifique Canadien

"Les chèques de voyageurs des Messageries du Pacifique Canadien sont acceptés partout"

par le curé de la paroisse, les députés Dr P. Gauthier et Bona Dussault, J. Courteau et E.-N. Valleyfield. A 3 h. p.m., dévoilement d'un monument commémoratif. Chant de l'hymne national O Canada.

M. l'abbé F.-X. St-Arnauld

Les Trois-Rivières, 17. (D.N.C.). — M. l'abbé F.-X. St-Arnauld, missionnaire aux Iles Philippines, est arrivé aux Trois-Rivières. Il accompagne le délégué apostolique des Philippines qui voyage actuellement aux Etats-Unis. M. l'abbé Saint-Arnauld a passé une semaine à Washington avec l'illustré prélat avant d'arriver ici. Il répartira ces jours-ci pour la capitale du pays voisin, après avoir visité ses parents et amis de la ville et des environs. Il accompagnera ensuite le délégué apostolique en Amérique du Sud, probablement, puis à Rome. Il compte être de retour parmi nous en septembre, pour passer un mois aux Trois-Rivières, avant de retourner aux Iles Philippines.

Eclairage insuffisant rue Hutchison

M. l'échevin Rochon se plaint de l'éclairage sur le côté est de la rue Hutchison. Montréal verse \$600 par année à Outremont pour cet éclairage et il est fort insuffisant. Le côté ouest, qui est dans Outremont, est bien éclairé mais le côté est ne l'est pas. M. Rochon a reçu de nombreuses plaintes à ce sujet. Le surintendant du service de l'électricité, M. Sévigny, a fait rapport à M. Rochon hier à ce sujet: il dit que si la ville veut poser des plus grosses lampes, il faudra payer plus cher à Outremont. Si Montréal voulait éclairer elle-même son côté

Dans Montmorency

L'Ange-gardien, 17 (C. P.). — La délégation de l'Ange-gardien à la convention qui choisira le candidat actionniste dans le comté de Montmorency se compose de MM. Oscar Bouré, Ed. Gariépy, Edras Charland, Eugène Huot et R.-B. Bédard.

Pavoisons, décorons le 24 juin, à l'occasion de la fête nationale des Canadiens français

de la rue, cela coûterait cher, car il faudrait enfouir les fils sous terre. M. Sévigny a promis à M. Rochon un rapport détaillé sur le sujet.

Le billet bilingue

(Suite de la première)

qu'il subventionnait, paraît-il, le *Regina Star*. C'est M. Cardin qui s'est chargé de la principale réponse aux discours oratoires. Il l'a fait avec chaleur et conviction, prononçant l'anglais avec un petit accent de Sorel qui n'était pas à dédaigner en l'occurrence.

Il a dit qu'en fait de concession, la province de Québec en fait tous les jours, et apparemment beaucoup plus qu'elle ne devrait. A Montréal par exemple et ailleurs dans la province, la plupart des fonctionnaires de l'Etat fédéral sont des unilingues. Il n'y a pour ainsi dire pas de bilingues qui occupent des fonctions de premier rang.

M. Heaps pour la monnaie bilingue

Il y a eu aussi le discours de M. Heaps, *cébécois*, de Winnipeg. Celui-ci s'est franchement prononcé pour la monnaie bilingue. Il trouve cependant que si les Canadiens français ont raison de faire appel à la tolérance et à l'esprit de *fair play* quand ils revendiquent leurs droits, ils devraient, de leur côté, pratiquer aussi la tolérance et le *fair play* à l'endroit des autres.

L'antisémitisme

M. Heaps déplore que l'antisémitisme fasse rage dans la province de Québec. Il demande aux Canadiens français de faire preuve de justice et d'équité envers ces concitoyens israéliels.

En tout il y a eu 17 ou 18 discours.

185 contre 15

Le sous-amendement a été rejeté par 185 voix contre 15. Les quinze "oui" ont été donnés par MM. Woodsworth, MacInnis, Goldwell, Douglas, McNeil, tous de la *Cécéfi*; MM. Blackmore, Mitchell, Hansell, Marshall, Needham, Poole, Quetch, Hayhurst, tous du *Credit Social*, et par Mlle MacPhail.

Ont voté contre le sous-amendement, les libéraux, les conservateurs plus MM. Heaps et Taylor, de la *Cécéfi*, Pelletier, Landeryou, Elliott, tous du *Credit Social*.

Cinq conservateurs

lâchent M. Bennett

Lors du vote sur l'amendement Barber, cinq conservateurs ont lâché M. Bennett et la mouture. Ce sont MM. Cahan, R. S. White, Jules Wertheiminger et M. Black. MM. Woodsworth, Taylor, Heaps, de la *Cécéfi*, MacInnis, Hayhurst, Mitchell, Landeryou, Quetch, Elliott et René Pelletier, du *Credit Social*, ont voté contre l'amendement, donc pour la monnaie bilingue.

Le vote sur l'amendement a été de 160 à 43, une majorité de 117 voix pour le gouvernement.

Majorité de langue anglaise

Dans son discours, M. Mackenzie King avait prédit à M. Bennett que si les députés de langue française ne votaient pas sur la question de la monnaie bilingue, la majorité des députés de langue anglaise serait suffisante et plus que suffisante pour faire passer la mesure. M. Bennett avait parlé de la majorité, des droits de la majorité, etc., etc.

S'il s'agit de majorité parlementaire, avait dit M. King, et la majorité parlementaire représente la majorité de la population, elle a le droit d'exprimer la volonté de cette majorité, surtout dans un Parlement qui n'en est qu'à sa première session, le leader de l'opposition se rendra compte qu'il ne serait pas nécessaire de rallier une majorité en faveur de la monnaie bilingue.

M. King avait vu juste. Il y a 104 députés de langue anglaise qui ont voté pour la monnaie bilingue et le rejet de l'amendement Barber, contre 43 députés seulement pour l'amendement et contre la monnaie bilingue.

Le débat n'est pas terminé

Le débat d'hier s'est fait sur la troisième lecture du bill de la Banque du Canada. Ce débat n'est pas terminé. Après le deuxième vote, M. Woodsworth a annoncé qu'il avait quelque chose à dire sur la motion principale. Celle-ci passait alors onze heures, depuis assez longtemps, l'ajournement s'est fait et le débat reprendra une autre fois. Le premier ministre a laissé entendre que ça ne serait pas aujourd'hui que la journée sera consacrée à l'étude des crédits budgétaires.

Si le débat reprend sur le bill de la Banque du Canada, *Credit Social* et *Cécéfi* pourraient bien le faire

Simple "fair play"

M. King reprend le fil de son discours en disant que c'est simple *fair-play* que d'émettre de la monnaie bilingue. La majorité anglaise du Canada ne se livre pas à l'intolérance et au chauvinisme comme les députés d'en face. Leur leader a parlé de concessions, de privilèges reconnus à la minorité par la majorité. Le timbre-poste bilingue, les mandats postaux bilingues, etc., ne sont pas des concessions. Ils existent parce que le Parlement permet que des citoyens libres puissent exercer un droit. Le leader de l'opposition a parlé de droits de la majorité. Sait-il ce dont il parle? Quand bien même les députés de langue française s'abstiendraient de voter sur cette question de bilinguisme, la majorité de langue anglaise parmi les députés voterait la monnaie bilingue plutôt que la continuation du régime actuel de la double série de billets. Le vote démontrera si c'est vrai.

Le gouvernement veut maintenir au Canada une politique de concorde et d'harmonie, une politique libérale de tolérance.

M. ERNEST LAPOINTE

Plusieurs des *back-benchers* conservateurs qui avaient participé au débat jusque là avaient invoqué le témoignage de Laurier, au cours d'un débat de 1905, contre la monnaie bilingue et même la monnaie française. Laurier avait alors dit qu'il n'était pas question d'émettre de nouveaux billets, que s'il était question de changer les matrices des presses, rien d'autre. La loi n'empêchait d'imprimer des billets dans une langue ou dans l'autre. Il avait ajouté qu'il ne convenait pas toutefois de changer souvent le dessin d'une monnaie et il avait cité le cas de la Grande-Bretagne où les billets étaient de même modèle depuis au-delà de cent ans.

M. Lapointe cite de nouveaux paroles de Laurier.

M. Lapointe: On ne se rend donc pas compte que nous sommes précisément à l'heure qu'il est dans la situation de changer le modèle des billets de la Banque du Canada? Un nouveau souverain vient de monter sur le trône et la Banque du Canada devra émettre de nouveaux billets, qui remplaceront graduellement les billets des banques à charte. Les billets des banques, de certaines banques du moins ont jusqu'à présent été bilingues. Voici qu'ils vont disparaître peu à peu, le pouvoir d'émission étant en même temps réservé à la Banque du Canada.

M. Lapointe ne veut pas répéter son discours de la semaine dernière mais simplement y ajouter un argument qu'il avait oublié.

Les billets de banque du Canada vont dans les autres pays, aux Etats-Unis en France, dans les autres pays d'Europe. Croit-on qu'un billet de la Banque du Canada, en français seulement, comme il y en a actuellement, peut donner en France, en Belgique ou ailleurs, une véritable idée de ce qu'est le Canada? Dans ces pays on croira que le Canada est un pays entièrement français. S'il s'agissait d'un billet anglais de la Banque du Canada, l'étranger pourrait croire que notre pays n'est qu'anglais.

Les deux langues du Canada sont les deux premières de toutes les langues du monde. Ce sont les deux langues parlées à Genève, les deux langues officielles de la Société des Nations. Les délégués canadiens sont fiers d'aller là-bas comme les représentants du seul pays au monde où le français et l'anglais sont également officiels.

Ne sommes-nous pas fiers de notre pays? Nos billets de banque qui circulent à l'étranger doivent le représenter pour ce qu'il est, pays fondé par les Français, passé ensuite à l'Angleterre, pays où des représentants de deux grandes races ont oublié leurs divergences, effacé leur différences pour s'unir et édifier une grande nation. Les citoyens de ce pays ne craignent certainement pas de faire savoir au monde qu'ils parlent deux langues, le français et l'anglais, deux langues dont n'importe qui pourrait être fier.

"Pour ma part", conclut M. Lapointe, "je ne puis croire qu'un membre de notre Parlement, qu'un citoyen de ce pays puisse se sentir humilié du fait que quelques mots de français apparaîtront sur les billets de la Banque du Canada."

La liberté de choisir

Le leader de l'opposition a parlé du droit à la liberté de choisir et d'harmonie, de concorde, etc. Mais quelle liberté de choisir restait-il au citoyen à qui on offre un billet en paiement de quelque chose? Si le billet est bon, il ne peut le refuser, qu'il soit imprimé en anglais ou en français. Le bill de la Banque du Canada, anglais ou français, a la valeur de rachat de sa dénomination.

Si l'on juge à propos de mettre des informations sur un billet qui a cours légal, donc force, pourquoi ces informations ne seraient-elles pas en français aussi bien qu'en anglais, de façon à ce que tous les citoyens puissent comprendre? Quant à la concorde, à l'harmonie, entre les groupes, le billet bilingue sera bien plus de nature à les aider que la double série de billets que nous avons actuellement. Ce qui n'est pas favorable à la concorde et à l'harmonie, c'est l'attitude que prend maintenant l'opposition.

On a parlé de tolérance à propos des timbres-postes bilingues. Prétendra-t-on après cela que les députés de langue française ne sont que tolérés à la Chambre des communes?

Cette question provoque un beau vacarme, un nouvel échange de propos entre M. King et les députés d'en face.

M. BENNETT

Il dit qu'il n'avait pas l'intention de prendre part de nouveau à ce débat. Certaines remarques employées au cours de l'après-midi par M. King, par exemple le mot *chauvinisme*, qui lui a été appliqué, l'obligent à le faire.

Comme la dernière fois, M. Bennett dit qu'il ne fera qu'exprimer son opinion personnelle, sans engager son parti. Ses partisans restent libres, mais il insiste auprès d'eux de même qu'auprès du gouvernement et soutient que l'on devrait s'en tenir, au sujet des billets

de la Banque du Canada, à la décision prise en 1934 par son administration à lui. On devrait au moins attendre davantage pour voir si cette décision n'est pas satisfaisante.

Une nationalité canadienne homogène

M. Bennett dit que, comme bien d'autres que ceux qui ont parlé, il n'a d'autre but que de travailler à la formation d'une nationalité canadienne, d'une nationalité homogène et harmonieuse. Pour arriver à ce but, il faut le concours de tous.

M. Lapointe a cité un texte de sir John A. Macdonald, portant qu'il n'y a pas de race conquérante et de race conquise dans notre pays. Quand sir John disait cela, en 1880, c'était vrai. Il n'y avait personne de cette génération qui pût parler de conquérants et de conquies à propos de ses contemporains.

Mais les faits de l'histoire ne s'effacent tout de même pas. Le ciel lui-même ne peut changer le passé. Ce qui est fait est fait. Il y a eu un traité de Paris, en 1763. Il y a eu une union des deux Canadas, en 1840 et, en 1867, un acte fédéral. Ce sont là des faits de l'histoire et de ces faits découlent nécessairement des conséquences.

Le respect de la constitution

M. Bennett rappelle que peu de temps après son élection comme chef, il a visité la province de Québec et que les Canadiens français l'ont accueilli de façon splendide. Il s'est rendu compte que beaucoup de gens là-bas considéraient que certains de leurs droits ont été sacrifiés et qu'il ne leur est pas possible d'accomplir en tant que peuple leur destinée dans la Confédération. A ces gens, M. Bennett prétend avoir dit qu'il respecterait quant à lui et à n'importe quel prix leurs droits constitutionnels, les lois, les pratiques, les coutumes que la constitution leur garantit et leur avoir demandé aussi de respecter eux-mêmes la constitution, fruit de l'expérience d'hommes qui s'étaient consacrés à ce grand œuvre, dans le but d'établir de bonnes relations entre les deux grandes races du pays.

Aux élections qui ont suivi, dit M. Bennett, nous avons obtenu au moins un bon appui de cette province. Mais personne ne peut dire que le parti conservateur l'avait obtenu par des appels aux préjugés de races, aux animosités anciennes, aux préjugés de religion. Le parti conservateur n'avait que prêché le maintien de ce précieux document qu'est la constitution, document qui assure les droits de la minorité comme ceux de la majorité.

Appels séparatistes

Des appels séparatistes ont été faits dans la province de Québec. Si une sécession se produisait, ce serait au grand dommage de certains. M. Bennett dit que tout de même il ne se plaint pas du résultat des élections d'octobre dans cette province. Il ne considère que comme un incident de la bataille électorale, le fait que l'on ait fait renaitre les appels de 1930 à propos de la guerre en Egypte ou en Turquie.

M. Bennett dit qu'il veut examiner la question des billets de la Banque du Canada non du point de vue particulier de la province de Québec mais d'un point de vue plus élevé, national. De ce point de vue, le billet bilingue lui paraît une chose non seulement inopportune mais qui serait dommageable à tout le Canada, y compris la province de Québec et les Canadiens français.

Les nouveaux venus peuvent réclamer des privilèges

Nos provinces de l'Ouest se sont peuplées de gens venus d'un peu tous les pays du monde, de gens qui ne sont pas d'origine britannique. A cause de cela, il faut bien prendre garde. Dans la province de la Saskatchewan par exemple une forte partie de la population vient de l'Europe centrale. Si les deux grandes races du Canada ne s'en tiennent pas à la constitution, ne s'y conforment pas strictement, il peut arriver que ces nouveaux venus demandent eux-mêmes que la constitution soit modifiée en leur faveur.

Que dit la constitution?

Que dit la constitution? que dit notre histoire politique? que disent les documents parlementaires quant aux droits respectifs de la majorité et de la minorité? Quels sont les droits des deux groupes à propos de la langue?

M. Bennett se met alors à citer. Il avait d'abord commencé par remonter au traité de Paris. Cette fois, il commence aux négociations qui ont précédé la Confédération, aux résolutions de Québec, 1864; même plus loin que cela, à l'Union des Canadas Unis de 1840, accom-

plétée par l'abolition complète du français en 1849 même à la Législature du Bas-Canada.

M. Bennett dit qu'il ne veut faire que l'exposé chronologique de la question linguistique, du bilinguisme au Canada. Au vrai, il lui arrive d'ouvrir ici et là des parenthèses, d'y glisser d'assez longues incises, qui sont bel et bien des commentaires.

L'article 133 limite les droits du français

Il note que l'une des résolutions de Québec, en 1864, limitait l'usage du français à la Législature du Bas-Canada ainsi qu'au Parlement fédéral et aux tribunaux désignés par le Parlement fédéral. Cela avait été omis dans la première rédaction de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. On l'y mit de nouveau à la demande de sir George-Etienne Cartier et de quelques autres Canadiens français qui tenaient à protéger ainsi les droits de leurs. C'est l'article 133 de la constitution qui limite bien expressément les droits du français au Parlement fédéral, aux tribunaux fédéraux ainsi qu'à la Législature de Québec.

Les libéraux ont aboli le français au Manitoba

Puis en 1870, le Manitoba entra dans la Confédération. La loi constitutive stipulait que le français et l'anglais y seraient langues officielles. La Colombie était cependant entrée dans la Confédération sans que les deux langues fussent déclarées officielles pour sa Législature. Les anciennes lois de la Colombie devaient être maintenues.

Une agitation se lit au Manitoba et la Législature de cette province, sous une administration libérale, passa une loi décrétant que la seule langue anglaise serait officielle.

M. Thorsen, député libéral du Manitoba, ancien doyen de la Faculté de droit de cette province: Est-ce que la validité de cette loi n'a jamais été mise en doute? M. Bennett répond qu'il n'a pas à y voir. Il constate simplement que cette loi est encore dans les statuts provinciaux, malgré toute l'agitation qui se fit dans le temps, l'archevêque de Saint-Boniface en tête. En 1897 cette agitation se poursuivait encore avec intensité. M. Bennett s'en souvient parce que c'est cette année-là qu'il est arrivé dans l'Ouest. La loi est encore dans les statuts.

En 1890 également, le Parlement fédéral, alors dirigé par une administration conservatrice, légiféra à propos des Territoires du Nord-Ouest. Il avait été d'abord proposé de rappeler purement et simplement une loi de 1877 qui déclarait que le français et l'anglais seraient officiels dans les Territoires. Il fut subsequmment décidé, à la suggestion de sir John Thompson et de sir Adolphe Chapleau, de laisser à la population de ces régions le soin de décider pour elles-mêmes. M. Bennett risque ce commentaire: L'on sait pourtant que Chapleau ne manquait pas de zèle pour défendre ses compatriotes.

Les conservateurs et le Manitoba

La nomenclature chronologique reprend: Il y eut la question des écoles du Manitoba, par suite de lois passées sous une administration libérale. Le conseil privé fut consulté sur la validité de la loi en question et il décida que les droits de la minorité avaient été injustement affectés. Le gouvernement fédéral qui était alors conservateur, n'hésita pas à maintenir la constitution, ce qui lui valut de perdre le pouvoir.

Ce qu'il y a d'étonnant, commente M. Bennett, c'est que c'est alors dans la province de Québec que Laurier prit sa majorité. La majorité dans les autres provinces était restée fidèle à la constitution et fidèle aux conservateurs.

Le débat de 1905 sur la monnaie bilingue

Cet exposé de faits est suivi d'un exposé analytique de débats qui ont eu lieu subsequmment au Parlement fédéral sur les droits du français et plus particulièrement sur la monnaie bilingue ou française. M. Bennett s'arrête longuement à un débat de 1905, au cours duquel M. Laurier et son ministre des finances, M. Fielding, déclara ne pas voir l'opportunité d'imprimer des billets du Dominion en français. Les deux s'accordaient pour reconnaître qu'il n'y avait rien dans l'acte de l'Amérique britannique du Nord qui prévit ou autorisât l'impression de papier monnaie libellé en français.

M. Lapointe: Y a-t-il dans la loi quelque chose qui interdise le billet français?

M. Bennett: Il faut que la loi permette quelque chose pour que cette chose soit autorisée.

Le "Regina Star" et la "Presse"

Autre choc, cette fois entre M. Bennett et M. Lapointe. Ce dernier demande au leader de l'opposition de parler un peu du *Regina Star* et de sa campagne électorale de 1930.

M. Bennett: Je pourrais parler d'une dépêche à la Presse de Montréal à propos de la guerre en Turquie. La campagne du *Regina Star*

n'a jamais équivalu aux appels contre la guerre dans la province de Québec. Je pourrais dire le nom de celui qui a adressé la dépêche à la Presse, de Montréal.

M. Lapointe: Les gens de Québec le savent. Ils décideront sur ce que dit le leader de l'opposition.

M. Bennett dit qu'il n'a pas peur des menaces de M. Lapointe.

(Suite à la dernière page)

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

P.A. Gagnon
Comptable Agréé
Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARBOUR 5990

INGENIEURS CONSEILS

LES INGENIEURS ASSOCIES LIMITEES
10 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
HARBOUR 0482 — EDIFICE THEMIS

F.J. Leduc & Associés

INGENIEURS-CONSEILS
Travaux municipaux, Chimie industrielle, Exportation de produits, Brevets, Marques de commerce.
Ch. St-Jacques, 100-102, 104, 106, 108, 110, 112, 114, 116, 118, 120, 122, 124, 126, 128, 130, 132, 134, 136, 138, 140, 142, 144, 146, 148, 150, 152, 154, 156, 158, 160, 162, 164, 166, 168, 170, 172, 174, 176, 178, 180, 182, 184, 186, 188, 190, 192, 194, 196, 198, 200, 202, 204, 206, 208, 210, 212, 214, 216, 218, 220, 222, 224, 226, 228, 230, 232, 234, 236, 238, 240, 242, 244, 246, 248, 250, 252, 254, 256, 258, 260, 262, 264, 266, 268, 270, 272, 274, 276, 278, 280, 282, 284, 286, 288, 290, 292, 294, 296, 298, 300, 302, 304, 306, 308, 310, 312, 314, 316, 318, 320, 322, 324, 326, 328, 330, 332, 334, 336, 338, 340, 342, 344, 346, 348, 350, 352, 354, 356, 358, 360, 362, 364, 366, 368, 370, 372, 374, 376, 378, 380, 382, 384, 386, 388, 390, 392, 394, 396, 398, 400, 402, 404, 406, 408, 410, 412, 414, 416, 418, 420, 422, 424, 426, 428, 430, 432, 434, 436, 438, 440, 442, 444, 446, 448, 450, 452, 454, 456, 458, 460, 462, 464, 466, 468, 470, 472, 474, 476, 478, 480, 482, 484, 486, 488, 490, 492, 494, 496, 498, 500, 502, 504, 506, 508, 510, 512, 514, 516, 518, 520, 522, 524, 526, 528, 530, 532, 534, 536, 538, 540, 542, 544, 546, 548, 550, 552, 554, 556, 558, 560, 562, 564, 566, 568, 570, 572, 574, 576, 578, 580, 582, 584, 586, 588, 590, 592, 594, 596, 598, 600, 602, 604, 606, 608, 610, 612, 614, 616, 618, 620, 622, 624, 626, 628, 630, 632, 634, 636, 638, 640, 642, 644, 646, 648, 650, 652, 654, 656, 658, 660, 662, 664, 666, 668, 670, 672, 674, 676, 678, 680, 682, 684, 686, 688, 690, 692, 694, 696, 698, 700, 702, 704, 706, 708, 710, 712, 714, 716, 718, 720, 722, 724, 726, 728, 730, 732, 734, 736, 738, 740, 742, 744, 746, 748, 750, 752, 754, 756, 758, 760, 762, 764, 766, 768, 770, 772, 774, 776, 778, 780, 782, 784, 786, 788, 790, 792, 794, 796, 798, 800, 802, 804, 806, 808, 810, 812, 814, 816, 818, 820, 822, 824, 826, 828, 830, 832, 834, 836, 838, 840, 842, 844, 846, 848, 850, 852, 854, 856, 858, 860, 862, 864, 866, 868, 870, 872, 874, 876, 878, 880, 882, 884, 886, 888, 890, 892, 894, 896, 898, 900, 902, 904, 906, 908, 910, 912, 914, 916, 918, 920, 922, 924, 926, 928, 930, 932, 934, 936, 938, 940, 942, 944, 946, 948, 950, 952, 954, 956, 958, 960, 962, 964, 966, 968, 970, 972, 974, 976, 978, 980, 982, 984, 986, 988, 990, 992, 994, 996, 998, 1000

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE INC.

COURTIERS EN ASSURANCES
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441 St-Jacques-Kayser - Montréal
Tél. MARQUETTE 235-2354

AVOCATS

Tél. HARBOUR 0751

Démétrius Baril, B.S., L.L.B.

AVOCAT
Chambre 801
418 rue St-Sulpice - Montréal
14-8-35

BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU

AVOCATS ET PROCUREURS
Imm. Ins. Exch. 276 ouest, rue St-Jacques
Ernest Bertrand, M.P.
Substitut Senior du Procureur Général
C.E. Guérin, C.R. M. Goudreau, C.R.
Ant. Garneau, C.R. H.-N. Garneau, C.R.
Marcel Pigot, B.-V. Osero.

Maurice Dupré, C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, Gagnon, de Billy, Prévost et Home
Immeuble Morin
80 rue St-Pierre
Téléphone: 2-4775 - Québec

LAMOTHE & CHARBONNEAU

AVOCATS
J.-C. Lamothe, L.L.B., C.R. J.-P. Charbonneau, B.C.L., N. Charbonneau, B.C.L., J.-L. Charbonneau, L.L.B.
Edifice Aldred, coin Notre-Dame et Place d'Armes - Montréal

Vanier & Vanier

AVOCATS
87 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARBOUR 2841

BREVETS D'INVENTIONS

INVENTIONS

Protégées en tous pays
Demandes le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1260 rue Université, Montréal.

BREVETS D'INVENTIONS

MARQUES DE COMMERCE

Protégées en tous pays
Demandes le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1260 rue Université, Montréal.

BRIQUETEUR-MAÇON

Briquetage et maçonnerie de tout genre
Spécialité: Réparations
Estimations gratuites
E.-J. LECLAIR
4267A, rue Bordeaux - AMHERST 8730
17-6-37

COMPTABLE

Edmond Caron, B.A., L.S.C.-C.A.

Thésicien en sciences comptables
Comptable agréé - Chartered Accountant
Spécialiste en Impôt sur le Revenu
59 O. rue St-Jacques, 138 rue Alexandre
HARBOUR 457 YVOIS-RIVIERES 13-12-33
MONTREAL

P.A. Gagnon

Comptable Agréé
Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARBOUR 5990

COMMERCE ET FINANCE

Nouvelles raisons sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Howard Clothes.
4789 Ave. Grosvenor,
Connell Greenberg.

Home Renovators Reg'd.
451 Ave. Westminster,
Montréal-ouest,
Maria Giuseppa Di Sarra, épouse de
Raphael D. Paolo.

Aix-Bains Institute.
1396 ouest, Ste-Catherine,
André Byette, épouse
d'Edwin John Larsen.

Stanforth Lumber Co. Ltd.
Ch. 207, 437 ouest, St-Jacques,
S. J. Stanforth, président.

Salon Au Lion d'Or.
1962 Papineau,
Leda Adam, épouse de
Victor Duhamel.

Mlle Labranche Reneg.
Modiste,
318 ouest, Ste-Catherine,
Louise Labranche.

Schneider Fur Co.
362 ouest, Sherbrooke,
Myer Schneider.

Ches René Enreg.
Lingerie,
Hélène Legault, épouse de
René Girard.

Madame de St-Victor Inc.
1316 ouest, Sherbrooke,
Dame A. H. de St-Victor, présidente.

Ches Thérèse.
Epicerie,
1731 St-Denis,
Marie Cardinal, épouse
d'Henri Fonville.

Carlson Headwear Inc.
Edifice "Hermès",
Jos. Ulrich, président.

Donald Munro & Sons Ltd.
Edifice "Board of Trade",
A. P. Gripp, président.

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or

Londres, 17. (P.A.) — Le cours de l'or a flechi de 2d. à 138s. 3d.

Cours du sucre

New-York, 17. (P.A.) — Le marché du sucre est ferme. Options: juil. offre, 2.87; sept. 2.87-88; nov. offre, 2.84; jan. 2.58; mars, 2.59; mai, offre, 2.59.

L'acier

New-York, 17. (P.A.) — Iron Age rapporte que le mouvement d'achat crée du fait que les prix seront avancés au troisième trimestre s'étend à toute la production actuelle. La production est à 71 p.c. du rendement possible, un sommet depuis six ans.

Les produits

Washington, 17. (P.A.) — Le président Roosevelt ayant signé le bill Jones-Smith, la spéculation sur les grains, le coton, le riz, les pommes de terre et autres produits naturels est maintenant soumise à une réglementation beaucoup plus sévère.

Banquiers en placement

M. R. D. Baker, de James, Richardson and Sons, de Winnipeg, a été choisi hier président de l'Association des Banquiers en Placement du Canada. Il succède à M. Ernest Savard. Voici les noms des autres officiers pour le prochain terme: vice-président, W. T. K. Collier, de Collier, Norris & Henderson, Ltd., Montréal; F. J. Brennan, de Irving, Brennan and Co., Ltd., St-Jean, N.-B.; K. M. Pringle, de The Dominion Securities Corp. Ltd., Toronto; W. M. Houston, de Houston, Wilmoughby and Co., Ltd., Regina, Sask.; M. F. Wardlaw, de Nesbitt, Thomson and Co. Ltd., Vancouver, C.-C.

Dans son discours d'ouverture du congrès, le président sortant de charge, M. Ernest Savard, a exprimé sa confiance en l'avenir de notre pays au point de vue économique. Il a souligné les progrès accomplis dans différents domaines et il a exprimé l'espoir que les provinces de l'Ouest pourront bientôt équilibrer leur budget et ne plus dépendre du trésor fédéral.

Dividendes déclarés

Niagara Wire Weaving Co., 75 cents sur le stock ordinaire et 75 cents sur le stock privilégié, tous deux payables le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 22 juin.

Montreal Tramways Co., \$2.25 par action pour le trimestre finissant le 30 juin, payable le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 4 juillet.

National Grocers, \$1.75 par action de priorité, payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 24 juin.

En Alberta

Gleichen, 17 — M. Lucien May-

Réorganisation de Melchers Distillery

Conformément à la recapitalisation de Melchers Distilleries, limitée, annoncée aujourd'hui même par l'hon. Victor Marchand, M.C.L., président, le capital de la compagnie sera réduit de \$1,867,818 et une somme additionnelle de \$400,000, laquelle sera distribuée, argent comptant, aux propriétaires d'actions de la classe A, à raison de \$4 la part.

En annonçant cette nouvelle, M. Marchand a déclaré: "Le plan proposé sera à l'avantage des actionnaires parce que tous les bénéfices supplémentaires seront disponibles pour distribution; la compagnie sera en une meilleure position pour effectuer des gains sous le régime d'une capitalisation amoindrie; les actionnaires de la classe A recevront comptant \$4 la part à même le capital réduit de \$400,000."

Canadien National

Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 14 juin 1936 se sont élevées à \$3,337,186 contre \$3,153,147 durant la semaine de 1935 correspondante, une augmentation de \$184,039.

Cours de l'argent

Montréal (P.C.) — Les cours ont flechi de 3 à 10 points ce matin. Offres à l'ouverture: juil. 44.63; juil. 44.70; sept. 44.81; déc. 44.83; mars 44.90.

Le blé

Winnipeg, 17. (P.A.) — Les cours du blé se sont légèrement améliorés ce matin. Juillet cote 78 7-8, oct. 79 1-2 et déc. 79 7-8.

Bourse de New-York

New-York, 17. (P.A.) — Un mouvement de prises de bénéfices a quelque peu arrêté la hausse du début, mais certains ferroviaires, quelques spécialités et des titres d'accessoirs ont continué d'avancer.

Les gains réalisés se sont étendus à 3 points dans certains cas. On note de ce nombre Santa Fe, N.Y. Central, Johns-Manville, Coca-Cola, Crown Cork, Westinghouse, American Telephone, Briggs, Budd Mfg., Kelsey Wheel, American Telephone and Western Union.

Casse a reculé de 2 points.

Cours fournis par la maison L.-J. FORGET & CIE, courtiers, 471, St-François-Xavier, Montréal.

Air Reduction	68 1/2	68 1/2
Allied Chemical	200	200
American Can	131 1/2	131 1/2
American Foreign Power	7 1/2	7 1/2
American Power & Light	12 1/2	12 1/2
American Smelting	79 1/2	79 1/2
American Tel. & Tel.	24 1/2	24 1/2
Anacosta	160 1/2	160 1/2
Armstrong	34 1/2	34 1/2
Atlantic Refining	76 1/2	76 1/2
Baldwin Locomotive	28 1/2	28 1/2
Baltimore & Ohio	30 1/2	30 1/2
Bethlehem Steel	18 1/2	18 1/2
Canadian Pacific	54 1/2	54 1/2
Commercial Solvents	12 1/2	12 1/2
Crescent Motors	16 1/2	16 1/2
Coca Cola	98 1/2	98 1/2
Columbia Gas & Electric	101 1/2	101 1/2
Cons. Gas of New York	20 1/2	20 1/2
Continental Can. Co.	37 1/2	37 1/2
Corn. Products	78 1/2	78 1/2
Commonwealth South.	80 1/2	80 1/2
Dupont	33 1/2	33 1/2
Electric Power & Light Corp.	148 1/2	148 1/2
Freight Texas	18 1/2	18 1/2
General Foods Corp.	30 1/2	30 1/2
General Motors	41 1/2	41 1/2
Gillette	65 1/2	65 1/2
General Electric	131 1/2	131 1/2
General Ry Signal	39 1/2	39 1/2
Hudson Motors	37 1/2	37 1/2
Int. Tel. & Tel. Co.	137 1/2	137 1/2
Johns-Manville	98 1/2	98 1/2
Kennecott Copper	39 1/2	39 1/2
Loews Theatre	45 1/2	45 1/2
Mack Trucks	34 1/2	34 1/2
Montgomery & Ward	43 1/2	43 1/2
Nash Car Co.	17 1/2	17 1/2
National Biscuit	36 1/2	36 1/2
National Power Light	11 1/2	11 1/2
New York Central	30 1/2	30 1/2
North American	30 1/2	30 1/2
Rockwell Motors	10 1/2	10 1/2
Schenck & Sons	40 1/2	40 1/2
Union Pacific	121 1/2	121 1/2
Radio Corporation	12 1/2	12 1/2
Republic Iron & Steel	20 1/2	20 1/2
Sears-Robinson	74 1/2	74 1/2
Simmons Bed	30 1/2	30 1/2
Southern Ry	16 1/2	16 1/2
Standard Brand	35 1/2	35 1/2
Standard Gas & Electric	7 1/2	7 1/2
Standard Oil of New Jersey	58 1/2	58 1/2
Sweeney Vacuum Oil	12 1/2	12 1/2
Texas Corp.	31 1/2	31 1/2
Union Pacific	129 1/2	129 1/2
United Aircraft	24 1/2	24 1/2
United Gas Improvement	16 1/2	16 1/2
U. S. Rubber	29 1/2	29 1/2
U. S. Indust. Alcohol	35 1/2	35 1/2
U. S. Steel	64 1/2	64 1/2
Vanadium	19 1/2	19 1/2
Western Union	84 1/2	84 1/2
Woolworth	117 1/2	117 1/2

Bourse des mines

Cours fournis au "Devoir" par C.-G. Burke & Co., Rog. 471, St-François-Xavier, Montréal.

Barry Holl	18	18
Babe Metals	20	20
Bobbe	18	18
Bobbe Treth	48	48
Hollinger	16	16
Howey Gold	79 1/2	79 1/2
Int Nickel	48 1/2	48 1/2
Kirk Lake	87 1/2	87 1/2
Lake Shore	37 1/2	37 1/2
Macassa	4 1/2	4 1/2
McIntyre	44 1/2	44 1/2
Minning Corp.	1 1/2	1 1/2
Nipissing	2 1/2	2 1/2
Noranda	58 1/2	58 1/2
Read Auth.	3 1/2	3 1/2
San Antonio	3 1/2	3 1/2
Sher. Corp.	1 1/2	1 1/2
Sisco	3 1/2	3 1/2
Sudacoma	48 1/2	48 1/2
Sylvan	3 1/2	3 1/2
Tack Ruggles	1 1/2	1 1/2
Walt Amulet	1 1/2	1 1/2
Wright Harg	8 1/2	8 1/2
Ward	12	12
Central Man.	46 1/2	46 1/2
Conlar	2 1/2	2 1/2
Eldorado	91	91
Kirk Hudson	1 1/2	1 1/2
Royce	3 1/2	3 1/2
Venture	1 1/2	1 1/2
Ward	12	12
Bret	8 1/2	8 1/2
Kirk Town	32 1/2	32 1/2

En Alberta

Gleichen, 17 — M. Lucien May-

BOURSE ET CURB

Montréal

(P.C.) — Les papiers, en demande, se sont mis en vedette sur le marché local ce matin. L'ensemble du marché a été actif. St. Lawrence Paper priv. a avancé de 1 5-8 et St. Lawrence Corp., Dryden, Howard Smith se sont améliorés de quelques fractions.

Les utilités ont aussi été en demande et ont avancé de quelques fractions. Noranda a avancé de 3-4 à 59.

Sur le Curb, les papiers ont été en demande, comme sur le principal marché. Price Bros. a avancé de 2 points, Abitibi, Donnacona et Consolidated de quelques fractions. International Petroleum et B. A. Oil ont avancé de près d'un point chacun. Melchers a reculé de 1-2 point.

Dans la section des mines O'Brien, Perron et Siscoe ont flechi. Read-Author a avancé de 9 sous, J. M. Cons. de 5.

BOURSE

(Compilation de la maison L.-G. BEAUDIN & CIE)

84 ouest, Notre-Dame, Montréal

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
13 Bell Telephone	149 1/2	150 1/2	149 1/2	150 1/2
703 Brazilian	121 1/2	122 1/2	121 1/2	122 1/2
65 Brit. C. P. "A"	29 1/2	30 1/2	29 1/2	30 1/2
17 Bathurst	14 1/2	15 1/2	14 1/2	15 1/2
20 C. North P.	24 1/2	25 1/2	24 1/2	25 1/2
285 Can. Car	7 1/2	8 1/2	7 1/2	8 1/2
30 Can. Car priv.	16 1/2	17 1/2	16 1/2	17 1/2
60 C. Ind. Al. "A"	7 1/2	8 1/2	7 1/2	8 1/2
70 C. Ind. Al. "B"	6 1/2	7 1/2	6 1/2	7 1/2
50 C. Pac. Ry	12 1/2	13 1/2	12 1/2	13 1/2
68 Cons. Smelters	36 1/2	37 1/2	36 1/2	37 1/2
40 Dist. Seagr.	23 1/2	24 1/2	23 1/2	24 1/2
15 Dom. Bridge	38 1/2	39 1/2	38 1/2	39 1/2
10 D. Coal priv.	15 1/2	16 1/2	15 1/2	16 1/2
5 Dom. Glass	11 1/2	12 1/2	11 1/2	12 1/2
100 Dom. Textile	6 1/2	7 1/2	6 1/2	7 1/2
30 Dryden Paper	5 1/2	6 1/2	5 1/2	6 1/2
5 G. Chas. & Co.	6 1/2	7 1/2	6 1/2	7 1/2
30 Ham. Bridge	4 1/2	5 1/2	4 1/2	5 1/2
1280 Hollinger	48 1/2	49 1/2	48 1/2	49 1/2
150 How. Smith	9 1/2	10 1/2	9 1/2	10 1/2
10 Imp. Tobacco	14 1/2	15 1/2	14 1/2	15 1/2
10 L. of the W.	20 1/2	21 1/2	20 1/2	21 1/2
35 M.L.H. & P. Debts	50 1/2	51 1/2	50 1/2	51 1/2
25 McColl Front.	14 1/2	15 1/2	14 1/2	15 1/2
910 M. L. H. & P.	30 1/2	31 1/2	30 1/2	31 1/2
35 M.L.H. & P. Debts	50 1/2	51 1/2	50 1/2	51 1/2
325 Nat. Brew.	45 1/2	46 1/2	45 1/2	46 1/2
495 Noranda	59 1/2	60 1/2	59 1/2	60 1/2
285 Pow. Corp.	14 1/2	15 1/2	14 1/2	15 1/2
10 Quebec Power	16 1/2	17 1/2	16 1/2	17 1/2
1050 St. Law. Corp.	200 1/2	201 1/2	200 1/2	201 1/2
650 St. L. C. priv.	10 1/2	11 1/2	10 1/2	11 1/2
735 St. L. P. priv.	30 1/2	31 1/2	30 1/2	31 1/2
55 Shaw. W. & P.	19 1/2	20 1/2	19 1/2	20 1/2
100 Steel of Can.	63 1/2	64 1/2	63 1/2	64 1/2
305 Steel of C. P.	57 1/2	58 1/2	57 1/2	58 1/2
3 C. Nationale	136 1/2	137 1/2	136 1/2	137 1/2
10 Montréal	189 1/2	190 1/2	189 1/2	190 1/2
4 Nuy. Ecosse	28 1/2	29 1/2	28 1/2	29 1/2

Les cours moyens à Wall Street

Mots	Ind.	Ferrov.	Utilit.	Cours Moy.
Hier	85.3	36.8	49.2	63.8
Mardi dernier	80.2	32.2	44.8	59.6
L'an dernier	59.9	24.3	31.9	44.0
Haut 1936	78.6	34.8	47.9	59.2
Bas 1936	72.4	30.2	45.0	55.0
Bas 1935	17.5	8.7	23.9	16.5
Bas 1927	51.8	25.3	61.3	61.3

Documentation

Bulletin des renseignements commerciaux (13 juin)

(Publication du ministère du Commerce, Ottawa).

Commissaires du Commerce en tournée. Les débouchés de Londres pour le miel — La situation dans le nord de l'Angleterre — Le commerce des robes de dames dans le nord de l'Angleterre — La Foire des Fruits impériale de 1936 — L'exploitation des mines d'or du Transvaal, en 1935 — Le commerce du Niasaland, en 1935 — Sommaire du commerce du Canada: avril — L'industrie séricicole aux Indes — Troisième estimation de la récolte de blé hindoue de 1935-36 — Le commerce extérieur de l'Egypte, en 1935 — Le commerce de la farine de blé à Hong-Kong — La distribution des instruments de ferme en France — L'industrie de la bauxite aux Indes néerlandaises — La récolte japonaise de mandarines et d'oranges de Tanger, en 1935 — Rapport pré-

Valeur minière négligée—

Environ \$1.00—Équité au-delà de \$3.00

Pas de dettes — Pas d'obligations

Pas d'actions privilégiées

Bureau de Direction compétent et intègre

Bénéficiaire d'inflation

LES détails concernant cette valeur sont plus intéressants et attrayants que d'ordinaire. Les services pratiques de notre Division Minière sont à votre disposition, si vous voulez des renseignements concernant cette valeur ou autres.

Remplissez le coupon ou, si préférable, écrivez nous.

JOHNSTON AND WARD

DEPARTEMENT FRANCAIS

Edifice BANQUE ROYALE - MONTREAL - Téléphone RA. 6241

Membres: Montreal Stock Exchange, Montreal Curb Market, Canadian Commodity Exchange, Inc.

Succursales: Toronto, Kingston et London, Ont.; Halifax et Sydney, N.S.; Saint John et Moncton, N.B.

SERVEZ-VOUS DE CE COUPON—

JOHNSTON AND WARD

Suites 18-19, Edifice de la Banque Royale, Montréal.

Sans obligation de ma part veuillez m'adresser toutes les informations sur la valeur ci-dessus mentionnée.

Nom.....

Adresse.....

Paul GULET

Farrell J. VINCENT

L.-J. FORGET & CO.

Membres de la

BOURSE DE MONTREAL

DU MARCHÉ DU CURB DE MONTREAL

DU CANADIAN COMMODITY EXCHANGE, INC.

Clients acceptés sur marge raisonnable.

MAquette 8191 471-73 rue St-François-Xavier



LES CANADIENS ET LEURS INDUSTRIES — ET LEUR BANQUE

LA CULTURE MARAÎCHÈRE

LE MARAÎCHER: "Ah! Pierrette, ma chérie, ce petit-lait est vraiment bon! Il fait chaud, tu sais. Ce

LA VIE SPORTIVE

Gus Dugas en évidence à Syracuse

Syracuse, 17. — Trois coups simples consécutifs de Gus Dugas, Bissonnette et Charlie Wilson ainsi qu'un "squeeze-play" de Ben Sankey ont fait compter deux points aux Royaux pour briser l'égalité de 1 à 1 qui existait depuis la sixième manche et ont donné la victoire aux gars de Frank Shaugnessy par un résultat de 3 à 1 contre les Chefs de Syracuse, hier soir, dans la dernière partie de la série.

La joute suscita peu d'intérêt et pas plus de cinq cents personnes ont été témoins de cette rencontre. Harry Smythe a fait excellente figure au monticule pour les visiteurs en n'accordant que sept coups espacés et en retirant quatre hommes au bâton. Le lanceur gaucher du Montréal a remporté sa septième victoire de la saison.

Gus Dugas a obtenu trois coups sûrs en cinq voyages au marbre. Il a été le seul joueur des deux équipes à obtenir plus qu'un simple pendant la joute. A la sixième manche, il a cogné un dur coup entre les voligeurs de centre et de gauche pour un triple, et faire compter Seeds qui s'était rendu sur les buts sur l'erreur de Dallessandra.

Gus, par ce trois buts a égalé le compte, Dallessandra ayant compté l'unique point sur des erreurs successives de Bissonnette et de Bates, pour enlever un blanchissage au crédit du lanceur gaucher des Royaux.

Babe Rahlgren a été la grande vedette des Chefs. A ses trois apparitions, il a frappé trois simples pour obtenir une journée parfaite au bâton. Il a aussi été brillant sur la défensive.

Montréal jouera d'autres parties nocturnes à Buffalo, ce soir et demain, Bill Harris lancera pour Buffalo. C'est au tour de Henry Johnson d'occuper pour Montréal.

Résultat détaillé de la joute d'hier soir:

MONTREAL									
	AB	P	CS	R	A				
Bates, cg.	4	0	1	2	0				
Thompson, 3b.	5	0	1	2	4				
Seeds, cc.	4	1	0	4	0				
Dugas, cd.	5	1	3	1	0				
Bissonnette, 1b.	5	1	1	8	0				
Wilson, 2b.	3	0	1	3	4				
Sankey, ac.	3	0	1	3	1				
Myatt, r.	3	0	0	4	2				
Smythe, 1.	3	0	0	0	2				

Total 35 3 8 27 13

SYRACUSE									
	AB	P	CS	R	A				
Dallessandra, cg.	4	1	1	4	0				
Ke let, 2b.	4	0	0	1	0				
Cazen, cc.	4	0	1	3	0				
Dahlgren, 1b.	3	0	3	8	0				
Barton, cd.	2	0	0	4	0				
Letgett, r.	1	0	0	0	0				
Reder, cd.	1	0	0	0	0				
McWorth, ac.	3	0	0	3	4				
Bibson, 3b.	3	0	0	2	0				
Heving, r.	3	0	1	2	1				
Meola, 1.	3	0	1	0	1				

Total 31 1 7 27 6

x-A frappé pour Barton à la 7e.

Montréal 000010020-3

Syracuse 000100000-1

Sommaire:

Erreurs: Bissonnette, Bates, Gibson, Dallessandra. Points comptés sur coups de Dugas, Wilson, Sankey. Trois-butts: Dugas, Sacrifice: Sankey. Double-jeux: Thompson, Wilson à Bissonnette, Molesworth à Dahlgren 2. Laissez sur les buts: Montréal 11, Syracuse 4. Buts sur balles: de Smythe 1, Meola 4. Retirés au bâton par: Smythe 4, Meola 2. Frappé par le lanceur: par Meola (Bates). Arbitres: Campbell, Thompson et Weaver. Temps 1:55.

LES AUTRES PARTIES

Buffalo 2 5 1

Newark 3 7 0

Sevelli et Phillips; Wickeer, Molesworth et Baker.

Toronto 4 11 1

Baltimore 3 6 0

Johnson et Erickson; Bevin, Matuzek et Savino, Fresno.

Rochester 1001000-2 6 2

Albany 1000000-1 6 2

Murray, Weiland et O'Farrell; Pettit et Redmond.

Deuxième partie: 4 12 0

Albany 3 7 2

Kaufman, Harrell, Weiland et O'Farrell; Benton, Phebus et Redman.

Buffalo 0210001-4 7 0

Newark 0200010-3 6 1

Fisher et Crouse; Chandler et Collins.

LE CLASSEMENT

Newark 40 21 656

Buffalo 35 24 593

Rochester 32 22 576

Baltimore 34 27 557

Montréal 30 31 492

Toronto 23 35 397

Albany 22 37 373

Syracuse 17 36 321

AUJOURD'HUI

Montréal à Buffalo (partie de soir).

Toronto à Rochester.

Seules parties au programme.

Deux parties

au programme

Les fervents du sport de la crose auront l'avantage d'assister à un programme double ce soir au Stade Saint-Jean-de-Matha et ces joutes ne manqueront pas d'intéresser les amateurs.

Dans la partie initiale le Shamrock fera face au Saint-Angela tandis que la joute finale mettra aux prises les clubs C.N.R. et Neville.

La course au championnat est des plus contestées et les deux joutes de ce soir devraient amener des changements dans la position des équipes.

La première joute commencera à 8 heures précises.

Les Yankees perdent contre les Indiens

Cleveland, 17. — Les Yankees ont inauguré hier leur série dans la division ouest de la Ligue Américaine, mais ils n'ont pas été heureux dans cette joute initiale car les Indiens de Cleveland ont vaincu les hommes du colonel Ruppert par un résultat de 8 à 4 et les visiteurs durent se servir de trois lanceurs pour arrêter l'élan des locaux.

Lou Gehrig frappa deux coups de circuit pour les Yankees et Bill Dicken obtint également un quatre buts pour les visiteurs mais ces faits saillants ne valurent que quatre points aux new-yorkais tandis que les joueurs du Cleveland surent frapper régulièrement et en temps opportun pour croiser huit fois le marbre.

Lefty Gomez débuta au monticule pour le club new-yorkais mais il dut céder sa place à Broaca qui lui-même dut être remplacé par Kleinhaus.

Résultat détaillé de la joute:

NEW YORK									
	ab	r	h	p.o.a.	e				
Crosetti, ac.	5	1	2	2	4				
Rolle, 3b.	5	0	0	1	1				
DiMaggio, cg.	5	0	1	1	0				
Gehrig, r.	3	2	2	7	1				
Dickey, r.	4	1	2	3	2				
Selkirk, cd.	4	0	2	1	0				
Powell, cc.	4	0	0	0	4				
Lazzari, 2b.	2	0	0	5	3				
Gomez, 1.	2	0	0	5	3				
Broaca, 1.	0	0	0	0	0				
x-Johnson	1	0	0	0	0				
Kleinhaus, 1.	0	0	0	0	0				
xx-Hoag	1	0	0	0	0				

Totaux 36 4 10 24 11 2

CLEVELAND

	ab	r	h	p.o.a.	e				
Hughes, 2b.	5	2	3	3	2				
Gleeson, cg.	4	1	2	1	0				
Averill, cc.	4	0	2	7	0				
Sullivan, 1b.	4	1	0	7	1				
Hale, 3b.	3	1	0	2	1				
Campbell, cd.	3	2	3	0	0				
Knickerbocker, ac.	3	0	1	3	2				
Pytlak, r.	4	1	1	3	1				
Blaeholder, 1.	0	0	0	1	1				
z-Becker	1	0	0	0	0				
Galehouse 1.	3	0	1	0	1				

Totaux 34 8 13 27 10 0

x-A frappé pour Broaca à la 6e.

xx-A frappé pour Kleinhaus à la 9e.

z-A frappé pour Blaeholder à la 2e.

Résultat par manches:

New-York 020000200-4

Cleveland 40030100x-8

SOMMAIRE

Points comptés sur coups d'Averill 3, Hughes, Campbell, Knickerbocker, Gehrig 2, Dickey, DiMaggio.

Coups de deux buts: Selkirk, Gleeson et Crosetti. Coups de circuit: Gehrig 2, Dickey. But volé: Hughes. Double-jeux: Pytlak et Sullivan; Crosetti, Lazeri et Gehrig. Laissez sur les buts: New-York 8, Cleveland 6. Buts sur balles: Gomez 3, de Kleinhaus 1, de Blaeholder 1, de Galehouse 2. Retirés au bâton par Gomez 2, par Kleinhaus 1, par Galehouse 3. Coups sûrs sur Blaeholder 3 en 2 manches; Gomez 8 en 3 manches 2-3; Kleinhaus 4 en 3; Galehouse 7 en 7; Broaca 1 en 1-3; mauvais lancer: Broaca. Balk: Galehouse. Lanceur gagnant: Galehouse. Lanceur perdant: Gomez. Arbitres: McGowan, Quinn et Ormsby. Temps: 2 h. 26.

LES AUTRES PARTIES

Boston 000100010-2 8 0

Chicago 01111000x-4 9 0

Grove, Wilson, Oatenueller et R. Ferrell; Cain et Grube.

Washington 0300201003-9 10 1

Detroit 0010013102-8 12 2

Whitehill, Cascarella, Newsom et Bolton; Bridges, Sullivan et Hayworth.

Philadelphia 000530100-9 13 2

St-Louis 031000000-4 6 1

Kelley et Hayes; Knott, Gogsett, Andrews, Mahaffey et Giuliani.

LE CLASSEMENT

New-York 36 18 667

Boston 34 22 607

Cleveland 28 26 519

Detroit 29 28 509

Washington 29 28 509

Chicago 26 27 491

Philadelphia 20 33 377

St-Louis 16 36 308

AUJOURD'HUI

New-York à Cleveland.

Chicago à Boston.

Washington à Detroit.

Philadelphia à Saint-Louis.

FORUM

WILBANK 6131

Championnat de

LUTTE

CE SOIR, A 8 H. 30

YVON

ROBERT

GENTLEMAN JACK

WASHBURN

"Gus" Sonnenberg

"Wild Joe" Cox

3 - autres rencontres - 3

Prix: 50c à \$1.50

JIM CHAPLIN CONTRIBUE A LA VICTOIRE

Boston, 17. — Les joueurs du club Boston, de la Ligue Nationale, n'ont eu aucune difficulté à solenniser les courbes des lanceurs du club Saint-Louis, car dans la joute d'hier les "Bees" ont obtenu dix-sept coups réussis contre les lanceurs Winford et Munns, qui passeront au monticule pour les visiteurs.

Le Boston a triomphé des Cardinals par un résultat de 10 à 4 et ce n'est que dans les septième et neuvième manches que les Cardinals purent croiser le marbre, tandis que les locaux menaient par 9 à 0 à la fin de la sixième reprise.

Tiny Jim Chaplin, en plus de bien lancer pour les Abeilles, contribua à la victoire des siens en frappant trois fois en lieu sûr pour faire compter trois points.

Résultat détaillé:

SAINT-LOUIS									
	ab	p.	c.s.	r.	a.				
T. Moore, c.c.	4	0	0	2	0				
S. Martin, 2b.	4	0	1	1	2				
J. Martin, 3b.	3	0	0	1	1				
Medwick, c.g.	4	0	1	5	0				
Collins, 1b.	4	1	1	8	0				
Mize, c.d.	4	1	1	2	0				
Davis, r.	4	1	2	3	0				
Gelbert, a.c.	4	1	2	1	4				
Winford, l.	1	0	0	0	1				
Munns, l.	1	0	0	1	3				
xxFullis	1	0	1	0	0				
xxKing	1	0	0	0	0				

Totaux 53 4 9 24 11

x-Frappa pour Winford à la 6e.

xx-Frappa pour Munns à la 9e.

BOSTON

	ab	p.	c.s.	r.	a.				
Urbanski, a.c.	5	2	1	1	1				
G. Moore, c.d.	5	1	2	5	1				
Berger, c.c.	4	0	2	4	0				
Cuccinello, 2b.	4	1	1	2	4				
Lee, c.g.	5	3	3	1	0				
Haslin, 3b.	5	1	2	4	0				
Chaplin, l.	5	1	1	2	0				

Totaux 41 10 17 27 10

Saint-Louis 000001003-4

Boston 11204110x-10

Sommaire — Erreurs: G. Moore, sur coups de Chaplin 3; G. Moore 2; Cuccinello, Haslin, Jordan, Berger, Lopez, King 2, Gelbert, Davis, Deux-butts: Berger 2, Haslin, Lopez, Davis, Fullis, Double-jeux: S. Martin, Gelbert à Collins. Laissez sur les buts: Boston 11, Saint-Louis 5. Buts sur balles: de Chaplin 1, de Winford 3. Retirés au bâton: par Chaplin 1, par Winford 1, par Munns 1. Coups sûrs, sur Winford 12 en 5 manches; de Munns 5 en 3. Frappé par le lanceur: par Winford (Berger). Mauvais lancer: Munns. Lanceur perdant: Winford. Arbitres: Goetz, Redmond et Barr. Temps: 1:55.

LES AUTRES PARTIES

Chicago 000120001-4 13 1

Philadelphia 100000000-1 10 1

French et O'Dea; Kowalik, Wilson.

Pittsburgh 000000531-9 12 1

Brooklyn 010100000-2 5 0

Lucas et Todd; Mungo, Earnshaw, Jeffcoat, Leonard et Berres.

Cincinnati 002000000-2 7 3

New-York 10000031x-5 8 3

Hollingsworth, Lombardi; Hubbell et Danning.

LE CLASSEMENT

Le billet bilingue

(Suite de la page 7)

L'histoire du timbre bilingue

Autres faits d'histoire, d'histoire philatélique ceux-là. M. Bennett se met à énumérer, en précisant les dates d'émission, l'établissement du bilinguisme pour la carte-poste, le timbre-poste, les formules postales, les mandats postaux, les affiches qui sont mises à la porte des bureaux de poste, les inscriptions sur les voitures du courrier postal dans certaines villes, etc.

La carte-poste bilingue, d'abord en circulation partout, a provoqué des protestations de la part de certaines régions où les gens étaient de langue anglaise. On a alors commencé d'émettre des cartes françaises pour les régions françaises, des cartes anglaises pour les régions anglaises, des cartes bilingues pour les régions parlant soit l'une ou l'autre langue. De même pour les formules. On avait voulu déterminer quels bureaux de postes seraient français, lesquels seraient bilingues, lesquels seraient anglais. Il y eut des erreurs de distribution, surtout pour les formules et il s'ensuivit des récriminations, des protestations auprès des autorités et dans les journaux.

Erreurs intentionnelles ou non, dit M. Bennett, ces sortes de choses causent des embarras, des inconvénients, des frictions, qui ne sont pas de nature à créer de l'harmonie entre les groupes de notre population. Il prétend que c'est précisément ce qu'il veut éviter en s'opposant aux billets bilingues.

La liberté du choix

Ce sont de petites choses, dit-il, et cependant aujourd'hui encore le courrier m'a apporté une lettre de Toronto dans laquelle un marchand protestait contre le fait qu'on lui avait adressé deux formules françaises. Les formules avaient été expédiées de Montréal. Simple bourde, si l'on veut, mais qui crée du désaccord. C'est l'une de ces choses qui déterminent le débat d'aujourd'hui. Quelqu'un a commis une erreur.

M. Bennett dit qu'il se rappelle encore très bien les vives protestations qu'un Ecossais lui avait adressées, alors qu'il était premier ministre, à propos de formules en français.

Mêmes embarras, dit M. Bennett, à propos des affiches des bureaux de postes. On ne sait laquelle mettre, l'affiche française, l'affiche anglaise ou la bilingue. Il faut éviter de tels embarras, de telles causes de désaccord.

Mais en ayant trois genres de libellés, on respecte du moins la liberté du choix. C'est cela que les autorités postales font, qu'elles essaient du moins de faire, en mettant de l'avant le bilinguisme là où cela convient, le français où il y a surtout des gens de langue française et de l'anglais là où il y a surtout des gens de langue anglaise. D'autres services publics s'efforcent de faire la même chose.

En 1907, sir Wilfrid Laurier n'a pas parlé de la nécessité d'avoir au Parlement des bills imprimés d'un côté en anglais et de l'autre côté en français. Toujours la liberté du choix. Liberté du choix également à propos des journaux de la Chambre, qui s'offrent dans l'une ou l'autre langue.

Les billets de la "Banque du Canada"

A propos des billets de la Banque du Canada, l'administration précédente a tenu à ce que les gens aient la liberté du choix, qu'ils puissent obtenir à leur gré les billets libellés en français ou des billets libellés en anglais. La loi a été rédigée en conséquence. La Banque du Canada doit fournir des billets en français ou en anglais, à demande. A demande, ce sont là les mots essentiels, qui permettent la circulation des billets français ou anglais n'importe où, à demande.

Il n'était guère possible de faire plus pour accorder aux Canadiens français le droit qui leur est reconnu par l'article 133 de la Constitution, le droit d'exiger des billets libellés en français.

L'interprétation du mot "concession"

M. Bennett s'explique quant au mot "concession" qu'il a précédemment employé. Il ne l'a fait avec aucune intention d'offenser les Canadiens français. Il a employé ce mot comme il eût dit, au cours d'un débat: Je vous concède ce point. Le Parlement du Canada a concédé aux Canadiens français leur demande d'exercer le droit qu'ils ont d'exiger des billets libellés en français. Dans le mot "concession", M. Bennett ne mettait aucun sens de don gratuit, de générosité. On concède aux Canadiens français qu'ils ont le droit.

Et c'est cela que l'on veut changer, dit M. Bennett. Pourtant le régime établi n'a même pas eu le temps d'être éprouvé. Ce régime, c'est pourtant plus que M. Laurier et que M. Fielding étaient disposés à accorder. C'est probablement le plus grand progrès que les Canadiens français ont réalisé dans ce domaine.

Les protestations

Le gouvernement veut se servir de sa majorité pour imposer ce qu'il veut. Il prétend représenter la majorité du peuple canadien.

Que l'on se rappelle ce qui s'est passé dans l'Ouest du pays en 1890, ce qui est d'autant plus significatif que l'on tient compte de ce qui s'est passé dans ce Parlement. C'était la répression de l'adoption de la loi constitutive de la province du Manitoba en 1870. Que l'on tienne aussi compte du fait que les cartes-postes bilingues ont soulevé des protestations, qu'il a fallu en cesser la distribution dans les centres anglais. En faisant décréter qu'il y aurait deux séries de billets, l'administration conservatrice de 1934 a voulu rendre justice aux Canadiens français et en même temps éviter les sujets de friction et d'animosité.

Ce n'était pas une innovation facile en 1934

Ca n'était pas une innovation facile que celle du gouvernement en 1934. Ce gouvernement n'a cependant pas hésité, bien qu'il y eût de l'opposition. Le gouvernement a cru qu'il ne devait plus tenir compte des propos de M. Fielding en 1905, qu'il devait plutôt, dans l'intérêt de l'harmonie et de l'accord dans notre pays, permettre aux Canadiens français d'avoir des billets de la Banque du Canada libellés dans leur propre langue. N'est-ce pas la langue qu'ils affectionnent entre toutes, celle de leur enfance, celle qu'ils ont apprise sur les genoux de leurs mères? Le gouvernement conservateur de 1934 a tenu à leur donner satisfaction.

Majorité et minorité

M. Bennett regrette que MM. King et Lapointe lui aient imputé des intentions qu'il n'a jamais eues. Il ne s'agit pas de majorité et de minorité. Il ne s'agit pas de majorité ou de minorité parlementaires mais de la minorité française de la population par opposition à la majorité anglaise. Il n'est jamais bon que la minorité arrache à la majorité quelque chose que celle-ci ne veut pas donner de bon gré. Cela ne peut qu'être dommageable à la bonne entente, à l'harmonie. Que l'on se rappelle les protestations auxquelles les cartes-postes bilingues ont donné lieu.

Vacarme

M. Mackenzie King. — Je n'ai jamais compris qu'une opinion exprimée par le leader de l'opposition était nécessairement celle de la majorité de la population.

M. Bennett dit qu'il n'a jamais prétendu cela, mais qu'il a simplement dit ce que, dans son humble opinion, il croit être l'opinion de la majorité de la population. "Je sacrifierais à peu près n'importe quoi pour faire comprendre à mes compatriotes de langue française que ce que je leur expose est vrai et exact. Je crois réellement que ce que fait maintenant le gouvernement actuel leur est dommageable. C'est mon intime conviction".

Et là-dessus, interruptions, vacarme. M. Bennett, M. King se bombardent de statistiques électorales. Le gouvernement est-il ou n'est-il pas l'élu de la majorité de la population? Mais ça n'est qu'un incident.

Avertissement

M. Bennett reprend le fil de son discours. Son gouvernement n'a pas voulu, en 1934, que le Parlement imposât sa volonté à la majorité des populations qui vivent à l'Ouest des Grands Lacs. C'eût été une grave erreur, dangereuse

aussi pour l'harmonie entre les divers groupes ethniques. "Je ne veux imposer ma volonté à personne, mais je tiens à demander à chacun si dans sa conscience il ne croit pas que d'imposer des billets bilingues à des régions où il y a une majorité britannique, que cela comporte un danger pour l'harmonie en d'autres régions du Canada. Les choses étant ce qu'elles sont, comme l'agitation se présente et progresse, elle grandira comme en 1890. Je me demande si l'on aimerait à voir se répéter la situation qui existait dans l'Ouest entre 1890 et 1900? Que l'on remarque qu'alors le parti conservateur est tombé pour avoir voulu s'en tenir à la constitution. Le parti conservateur ne l'a jamais regretté, mais il est tombé."

Frictions

M. Bennett reprend ce même thème, le traite en variations. Il manœuvrait à son devoir s'il ne mettait les gens en garde contre le danger qu'il voit. Rien ne lui ferait plus de peine que de voir éclater de nouvelles discordes causées par des différends de races.

M. Ian MacKenzie, ministre et député de Vancouver: Où ça? M. Bennett: Allez chez vous et vous verrez.

M. Mackenzie King: Je n'ai rien à craindre de la Colombie à ce sujet.

M. Bennett: Nous ne devrions pas causer de frictions... M. Mackenzie: Qui donc les suscite?

M. Bennett prétend que le principe du bill actuel est le même que celui qui a été posé par la loi des conservateurs en 1934.

M. Dunning: Oui, mais j'ai dit en 1934 que ce principe avait été posé de manière à causer des frictions que nous voulions justement faire disparaître.

Le principe a été posé en 1934

M. Bennett: Le principe était là, il a été posé en 1934. Et aujourd'hui, dans la province de Québec, l'on me représente comme un ennemi des Canadiens français. J'ai déjà reçu des communications. Je sais ce que c'est que de la propagande, j'en soupçonne le caractère politique. Lisez vos journaux, prenez connaissance des rapports... M. Dunning: Et vous, lisez le *Regina Star*.

Cette interruption est saluée par un tonnerre d'applaudissements de la part de la droite.

M. Dunning: Ceux qui manifestent si bruyamment n'ont probablement jamais vu le *Regina Star*. M. Mackenzie (Vancouver): Ah! oui, malheureusement.

Après cela, M. Bennett a quelques autres passes d'armes avec M. Dunning et puis il termine brusquement, en répétant qu'il manœuvrait à son devoir s'il ne mettait le Parlement en garde contre un danger qu'il voit imminent.

Le danger, c'est apparemment la menace orangiste. Les discours de la meute avaient déjà mis, comme qui dirait, du *back-ground* au discours de M. Bennett.

M. CARDIN

Le ministre des Travaux publics parle après Tommy Church, qui est député de la circonscription torontoise de Broadview.

Broadview, quel beau nom. Non symbolique, que celui-là. Il finira peut-être par valoir quelque largeur d'esprit et de vue à l'actuel député de la circonscription. Vraiment, continue-t-il, je ne crois pas que le monde ait fait beaucoup de progrès dans le sens de la bonne entente, si faut en juger par les proportions qu'a prises l'agitation à propos de quelques mots de français sur un billet.

Il est étrange que le chef de l'opposition ait jugé nécessaire de prononcer deux discours sur ce sujet. Avec tous les regards que je lui dois, je me permets de lui dire qu'il ne nous a rien appris de nouveau en dehors de ce qu'il nous avait dit dans son premier discours. Il nous a fait une longue conférence pour tenter de nous prouver que nous n'avions pas le droit de faire ce que son gouvernement a fait en 1934. Si nous n'avions pas droit à des billets bilingues aujourd'hui, quel droit avions-nous alors à des billets soit anglais, soit français? Pendant la dernière campagne électorale, des orateurs conservateurs ont prétendu que ce que M. Bennett avait fait pour nous était beaucoup plus que ce que les libéraux et M. Lapointe en particulier suggéraient en 1934. Je n'ai pas non plus entendu le chef de l'opposition soulever la question de mésestimation. Si l'harmonie entre les deux races n'est pas assez forte pour qu'une des deux races n'endure pas qu'un billet dans une langue autre que la sienne ait été envoyé par erreur dans son milieu, je dis bonsoir à l'harmonie au Canada. Il se peut que la lettre étroite de la constitution n'autorise pas les billets bilingues. Mais dans tous les pays britanniques, à côté de la loi stricte, il y a l'interprétation de cette loi à la lumière des coutumes et traditions, interprétation qui modifie l'application de la lettre de la loi.

"Concessions"

On a dit que certaines concessions étaient faites à la population de langue française du Canada. Le chef de l'opposition a dit que c'était une concession de nous avoir accordé en 1934 les billets soit en français, soit en anglais. Même si c'était là une généreuse concession, n'avons-nous pas le droit aujourd'hui d'être reconnus comme race pour les fins de l'harmonie et de la bonne entente? Nous avons ce droit. Faites une visite dans la province de Québec et voyez ce que signifie le mot concessions. Voyez comment la majorité de langue française traite la minorité de langue anglaise.

Nous faisons des concessions plus considérables que nous demandons au fédéral de faire à la population de langue française. Nos formules sont bilingues. Certains hauts fonctionnaires du gouvernement qui ne parlent pas un mot de français et ont affaire à la population de langue française sont nommés dans leurs fonctions et nous ne demandons pas leur congédiement. Nous faisons tout pour l'harmonie. Je ne comprends pas comment le billet bilingue pourrait détruire l'harmonie. Si nous suivions la loi, les billets de banque

français devraient être acceptés sans critique en Ontario et dans l'Ouest. Est-ce une plus grande insulte à faire à l'Ontario que de lui donner un billet bilingue?

L'esprit colonial est mort

Je croyais que ce pays était devenu assez grand pour que nous ne soyons pas obligés de lutter pour avoir un billet bilingue. Ne pouvons-nous pas, en 1936, voir ce problème résolu dans un esprit vraiment britannique au lieu d'être guidés par cet esprit colonial stéréotypé (appl.) L'esprit colonial est mort et nous devons nous considérer comme des égaux. L'Angleterre a maintenu son pouvoir dans le monde non pas en restreignant les libertés des minorités mais en les étendant. Il n'y a pas dans l'Empire britannique des couleurs mais des êtres humains. J'espère que cette tempête passera. Je regrette cet amendement. M. Bennett nous a parlé en termes modérés l'autre jour. Pourquoi donc avoir précipité un débat en troisième lecture lorsque le bill a été approuvé en deuxième puis en comité? Nous ne devons pas considérer simplement les chiffres dans ce pays, envisager tout en termes de majorité et de minorité mais nous devons avoir à cœur le bien-être général des citoyens. Oublions le passé. Oublions 1890. Unissons-nous, représentants des deux plus grandes races du monde, pour résoudre nos grands problèmes communs. Je n'ai pas à m'excuser d'être Canadien-français. C'est un accident de nature que je considère heureux tout comme d'autres sont justement fiers d'être descendants de Britanniques. Je suis ici parce que mes ancêtres ont ouvert ce pays. Je veux respecter les lois du pays et de l'Empire britannique comme tout Canadien français est respectueux des lois. La population du Québec est respectueuse des lois. Nous avons hérité de certains dons dont nous sommes fiers. Au nom de l'harmonie, travaillons ensemble, oublions nos petites divergences et ne nous laissons pas diviser par le billet bilingue. (Appl. prolongées.)

M. GARDINER

M. J. G. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture, trouve que le chef de l'opposition se fait entendre trop souvent à la Chambre des Communes. Si, dit-il, pendant que la députation rit à gorge déployée, un député parlait d'un petit bateau de l'empire, M. Bennett tiendrait à nous nommer tous les vaisseaux de l'empire. N'oublions point que les Canadiens français furent les premiers à s'établir le long du St-Laurent et que ce sont eux qui ont conservé ce pays aux Anglais. Manifestons cet esprit de *fair play* qui veut que dans l'édification des Dominion, l'Empire britannique laisse développer chaque peuple selon ses aspirations et ses traditions. Le parti conservateur, lorsqu'il était dans l'opposition, a toujours soulevé de semblables crises. On sait quel genre de campagne fut faite au Nouveau-Brunswick, où les conservateurs déployèrent les mêmes méthodes que celle-ci pour empêcher un député actuel de cette province de devenir premier ministre (évidemment M. Véniot). C'est le même genre de campagne que l'on tente aujourd'hui et qui se prépare dans tous les comités du parti conservateur.

M. Bennett: Cela est absolument faux.

M. Gardiner dit qu'on fit une campagne de ce genre en Colombie canadienne et que M. Bennett se rendit aussi en Saskatchewan pour consulter les gens de cette province et voir ce que l'on pourrait faire. "Il y a quelques heures, j'ai noté un député de l'opposition qui pressait ses doigts ensemble et, parlant du sang qui coulait des extrémités des doigts d'un certain grand chef conservateur dans ce pays par suite de choses dont il aurait été victime de la part des libéraux de cette Chambre et d'ailleurs. Eh bien, M. le président, j'ai toujours pensé que l'homme qui a forcé M. Arthur Meighen à quitter la vie publique en ce pays alors qu'il était le chef de l'opposition d'aujourd'hui et cela s'est fait à une convention dans la ville de Winnipeg en 1927."

Puis ensuite, M. Bennett acquiesce à un journal dans la Saskatchewan et le dressa à faire la chose même qu'il a commencée aujourd'hui en cette Chambre avec la situation actuelle.

M. Campbell, qui administre maintenant l'*Edmonton Bulletin*, établit ce journal.

M. Gardiner réplique que M. Campbell a déclaré qu'il avait quitté le journal après cinq ans parce que son terme d'emploi avait expiré.

M. Bennett nie encore.

M. Gardiner: Je crois que mon très honorable ami sait qu'il était son patron et d'où venait le salaire qui était payé à cet homme. M. Bennett: Il n'était pas mon employé.

M. Gardiner: Nous étions en 1928, alors que ce journal fut acquis par M. Bennett, ou ses amis du moins. Une odieuse campagne fut lancée.

Lorsque mon ami dit qu'il n'y avait rien d'une discussion raciale et religieuse dans cette campagne en 1930, contre le ministre actuel des Finances, je dis que M. Bennett ne pouvait être à Regina alors. Mais je sais qu'il y était et je connais le genre de campagne organisée, campagne qui anéantit son parti en l'année 1935.

Le timbre-poste bilingue

Les députés de l'opposition recommencent la campagne qu'ils ont faite à partir de 1922. Ils ont porté cette campagne d'une province à l'autre jusqu'à ce qu'ils aient établi des gouvernements conservateurs dans la majorité des provinces. Mais la population s'est vite aperçue que ce parti avait caché les vraies questions du jour. Nous ne résoudrons jamais rien si nous persévérons de langage de fanatisme racial ou de mésestimation raciale intervenient chaque fois que nous avons à discuter un problème. On a parlé du timbre-poste bilingue ce soir. M. Bennett ne nous a pas dit qu'avant l'élection de 1930, ses par-

tisans par tout le Canada ont fait la campagne sur la question de bilinguisme. Je me souviens qu'en notre province, on venait à l'école et on disait que si l'harmonie devait régner au Canada, il fallait faire disparaître le mot "postes" de ces timbres. Les conservateurs furent élus mais le mot "postes" est-il disparu? Seulement, à la place d'un 2 on voit un 3. (appl. du côté des libéraux). Pourquoi cela? C'est que les conservateurs, au lieu de s'occuper des questions du jour, ont parlé de façon à instaurer dans ce pays un esprit qui a divisé l'Europe en nations qui se font la guerre.

Voilà ce qui explique la propagande qui se fait aujourd'hui en Ontario, dans les provinces des prairies et qui gagne les maritimes. M. Bennett semble vouloir faire croire à la population qu'il n'a aucune intention mauvaise, qu'il n'est qu'une colombe sans malice qui vole sur le pays, mais dans l'Ouest, nous le connaissons. M. Gardiner parle alors du genre de campagne menée contre M. Mackenzie King dans l'Ouest. Il parle aussi de la campagne accusant le gouvernement de Saskatchewan dont il était alors premier ministre d'avoir sacrifié l'avenir de la province pour un avantage politique temporaire. Il s'agit de mesures prises par le gouvernement à l'endroit des catholiques et des Canadiens français de la province.

En 1931, en Saskatchewan, le parti conservateur fut entièrement balayé et que dire de la majorité obtenue par les libéraux au fédéral en 1935? Voilà la réponse à ce genre de campagne qu'on a menée et cette génération ne s'y laissera pas prendre de nouveau.

M. Gardiner termine par un nouvel appel à l'unité d'efforts. Il importe, dit-il, que la population du Canada s'unisse dans un commun idéal en appliquant à toute la population qui est chez nous le principe de *fair play* britannique sur lequel l'Empire britannique a été fondé.

Le théâtre

Une pastorale de Ghéon

Ceux qui ont lu dans le texte original le "Songe d'une nuit d'été" de Shakespeare, et qui en ont vu l'adaptation cinématographique n'ont pas manqué d'être étonnés des libertés audacieuses que le cinéaste a prises avec le texte. La surprise est encore plus grande d'entendre l'adaptation française que l'inimitable Henri Ghéon a faite du chef-d'œuvre shakespearien. Surprise qui est aussi de l'émerveillement. Ghéon, en effet, tout en conservant le caractère fantasmagorique du *Songé*, a transposé dans la vie française moderne les personnages de Shakespeare. Poussant la satire encore plus loin que celui-ci, Ghéon a conservé à ses personnages leurs noms mythologiques tout en leur donnant une tournure d'esprit rigoureusement française. Comme on devait s'y attendre aussi, Ghéon a assaisonné sa comédie de philosophie souriante et de sel gaulois qui corrige ce qu'il y a de trop artificiel et de trop invraisemblable dans le texte de Shakespeare.

Nous avons eu l'occasion d'assister, hier soir, à une répétition du "Songe d'une nuit d'été" (adaptation de Ghéon) que donneront, demain soir, à la salle Saint-Sulpice, les élèves adultes de Mme Jean-Louis Audet, professeur au Conservatoire. Le spectacle a été préparé avec un soin méticuleux: décors de rêve dus au talent de Jacques Pelletier, musique de Mendelssohn confiée au quinquette à cordes, distribution excellente. La verve et l'entrain des jeunes artistes permet de compter sur un spectacle de première valeur. Les situations abracadabrantes dans lesquelles tombent tout à four les personnages du *Songé* font de la pièce de Ghéon l'une des satires les plus décapitantes présentées sur la scène à Montréal, depuis longtemps. Le sens nom de Ghéon est une garantie de la parfaite moralité du drame shakespearien christianisé par l'un des dramaturges les plus fertiles et les plus habiles du théâtre contemporain. Le spectacle de demain devrait attirer un nombreux public.

LUCIEN D.

Le congrès des bibliothécaires

Aujourd'hui se poursuit le congrès des bibliothécaires spécialisés, à Montréal.

L'ouverture, hier, le conseiller municipal Weldon a souhaité la bienvenue aux congressistes, au nom du maire Houde.

M. Aegidius Fautoux, conservateur de la Bibliothèque municipale de Montréal, leur a aussi souhaité la bienvenue. Il principalement parlé avec fierté de Montréal, du Canada, de leur histoire, du rayonnement des Canadiens français dans toute l'Amérique; des sentiments nobles, élevés et religieux qui ont animé nos fondateurs.

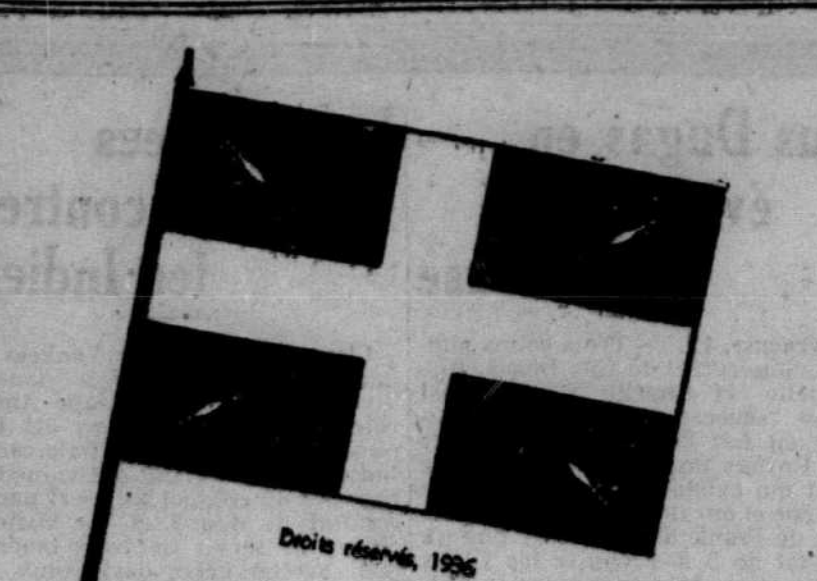
M. J. F. Kenney, des archives fédérales, a présenté une étude sur les archives. Les archives canadiennes existent depuis 65 ans; elles ont précédé de quelques années celles des Etats-Unis.

Ce matin, M. Eustache Letellier de St-Just, chef de l'information au Canada, a prononcé une conférence devant la section des bibliothécaires de journaux, sur le sujet suivant: "La chasse aux nouvelles". De son côté, M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des hautes études commerciales, a traité devant la section des bibliothécaires d'universités et de collèges, des avantages que procurent les bibliothèques spécialisées aux hommes d'affaires.

Premier commissaire des travaux

Londres, 16. (S.P.C.) — Le comte Stanhope devient premier commissaire des travaux, en remplacement de M. William Ormsby-Gore, maintenant secrétaire d'Etat aux colonies. La nomination du comte Stanhope complète le remaniement ministériel nécessité par la démission de M. J. H. Thomas. Il y a lieu de noter qu'elle accroît la proportion conservatrice du cabinet d'union nationale.

chez DUPUIS



Pour le Saint-Jean-Baptiste procurez-vous le nouveau drapeau national des Canadiens français

Ce drapeau, tel qu'illustré, est reproduit en bleu sur un matériel crépé nouveau (papier) et est monté sur hampe en métal. Il est actuellement confectionné en deux formats, soit: 6 x 9 et 12 x 18 pouces. Les commandes par quantités peuvent être remplies dès maintenant aux prix suivants:

Format 6 x 9	Quantité de 100	\$2.75 le 100
	" de 1000	\$2.25 le 100
	" de 5000	\$1.75 le 100
L'unité		.05
La douz.		.50
Format 12 x 18	Quantité de 50	\$7.00 le 100
	" de 100	\$6.00 le 100
	" de 1000	\$5.00 le 100
	" de 5000	\$4.50 le 100
L'unité		.10
La douz.		\$1.00

S'il vous est impossible de venir au magasin, commandez par téléphone.

PLateau 5151 — local 202.

DUPUIS — troisième étage

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président A.J. DUPUIS, v.p. et dir. gér. ARMAND DUPUIS, sec. trés.

NOUVEAUTÉS FRANÇAISES

SYNTAXE DU FRANÇAIS MODERNE — ses fondements historiques et psychologiques, par Georges Le Bidois et Robert Le Bidois, tome 1er, volume de 546 pages, format 6 1/2 x 10. Au comptoir ou par la poste \$5.50

PRECIÉS DE MÉDECINE CATHOLIQUE, par le Dr Henri Bon, nouvelle édition, volume de 775 pages, format 5 1/2 x 9. Au comptoir ou par la poste \$4.00

JOURNAL D'UN CURE DE CAMPAGNE, roman par Georges Bernanos — un livre qui réchauffe — Volume de 360 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste \$1.15

ETAPES DE MA VIE, par René Bazin, de l'Académie française (extraits de ses notes intimes). Volume de 225 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste .90

SOUVENIRS D'UN JOURNALISTE, par Lucien Corpechot — Trente-cinq ans de collaboration aux grands journaux parisiens. Les secrets de la presse et les confidences de quelques grands hommes. Volume de 250 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste .90

L'AUTRE MIRACLE, roman par Henri Ardel. Volume de 245 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste .90

LES TOURNANTS, roman par Jean de la Brète. Volume de 250 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste .90

SAVOIR PARLER, par Abel Hermant, de l'Académie française. Volume de luxe de 190 pages, format 4 x 6. Au comptoir ou par la poste .90

LE ROI GEORGE V, par John Charpentier. Volume de 94 pages. Au comptoir ou par la poste .25

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

430 NOTRE-DAME EST MONTREAL

ECOUTEZ

LE PREMIER MINISTRE

l'hon. M. Adélard Godbout

à la radio,

JEUDI SOIR, 18 JUIN,

de 7.30 à 8 heures

à tous les postes de Radio-Canada de la province.

Un compte-épargne... éclaire la voie

Votre compte-épargne éclaire votre chemin, vous fait entrevoir la propriété de la maison que vous habitez... l'éducation de vos enfants... tout ce qui enfin constitue la valeur de la vie.

Il est facile d'épargner, dès qu'on en a contracté l'habitude.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Chs-A. Roy, Président. J.-U. Boyer, Gérant Général.

ACCOTER
Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de
J.-A. DESY,
(Adm.)
Qualité supérieure
Montréal